



RAPPORT D'ACTIVITES 2015

SOMMAIRE

LE MOT DU PRESIDENT.....	3
LE TERRITOIRE ET SES ACTEURS.....	5
PERIMETRE INTERCOMMUNAL : UN NOUVEAU VISAGE.....	5
UNE REFLEXION, POUR UN AVENIR NOUVEAU	6
TEMPS FORTS DE L'ANNEE 2015.....	8
COMMUNES ET MAIRES DU TERRITOIRE.....	10
CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES	19
INSTANCES COMMUNAUTAIRES	20
COMPETENCES INTERCOMMUNALES.....	22
RESSOURCES HUMAINES.....	25
EFFECTIFS	25
MASSE SALARIALE	26
CARRIERE.....	27
RISQUES PROFESSIONNELS	28
PROTECTION SOCIALE.....	28
FORMATION DES AGENTS.....	28
MUTUALISATION.....	29
COORDONNEES DES SERVICES ADMINISTRATIFS	30
ORGANIGRAMME	31
ECONOMIE.....	32
SUIVI DES CREDITS BAUX : HEPHAISTOS ET AXEL D2L	32
CONSTRUCTION D'UNE FROMAGERIE AU MONTSAUGEONNAIS	33
CREATION DE LANGRES DEVELOPPEMENT ET PREPARATION DU PETR	34
REHABILITATION D'UN BATIMENT A MONTSAUGEON : FMP INDUSTRIE.....	35
ZA LONGEAU SUD.....	36
ZA LANGRES SUD.....	37
VISITE DE VINGEANE TRANSPORTS.....	38
TOURISME ET CULTURE.....	39
ANIMATION DU TERRITOIRE.....	40
NOS VILLAGES D'EXCEPTION.....	41
AIRE DE VALORISATION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE	43
PARC NATIONAL : UN PROJET STRUCTURANT	45
TOURISME DE NATURE.....	46
SENTIERS DE RANDONNEE.....	48
HALLE DE LA SANTE ET DE LA FORME.....	48
MEDIATHEQUES INTERCOMMUNALES	49

SCOLAIRE PERISCOLAIRE SPORT ET TRANSPORT	52
ECOLES DU TERRITOIRE.....	53
NOUVELLES ACTIVITES PERISCOLAIRES (NAP)	55
DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC	57
MICRO-CRECHE D'AUBERIVE	58
CANTINE SCOLAIRE.....	59
MARCHE INFORMATIQUE ET ENVIRONNEMENT NUMERIQUE DE TRAVAIL.....	59
STOCKAGE DES LIVRES DE LA MONTAGNE A L'ECOLE DE PRAUTHOY.....	60
CENTRE AQUATIQUE DE LANGRES.....	61
TERRAIN DE FOOT A CUSEY.....	61
HALLE DES SPORTS DU MONTSAUGEONNAIS	61
TRANSPORTS SCOLAIRES	62
VOIRIE ET INFRASTRUCTURES.....	63
AMELIORATION DU RESEAU ROUTIER	63
FONDS DE CONCOURS	64
RELEVÉ DES POTEAUX INCENDIE.	67
TRAVAUX GENERAUX D'ENTRETIEN DE BATIMENTS.....	67
PATRIMOINE : ACQUISITION DE LA MAISON FORESTIERE DES CHARBONNIERES.....	67
SUIVI DES GRANDS TRAVAUX : POLE COMMERCE ET SERVICES.....	68
SUIVI DES GRANDS TRAVAUX : GROUPE SCOLAIRE A VILLEGUSIEN-LE-LAC	69
SUIVI DES GRANDS TRAVAUX : CASERNE DE GENDARMERIE A LONGEAU.....	70
SUIVI DES GRANDS TRAVAUX : REMPLACEMENT DE LA COUVERTURE DU SIEGE SOCIAL DE LA CCAVM.....	72
SUIVI DES GRANDS TRAVAUX : EXTENSION, RENOVATION ET AMENAGEMENT DES BUREAUX ADMINISTRATIFS DE LA CCAVM.....	74
ENVIRONNEMENT	75
COURS D'EAU ET RIVIERES	76
CAPTAGES PRIORITAIRES	78
ORDURES MENAGERES.....	80
SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC).....	82
ZONAGES D'ASSAINISSEMENT	85
RUCHER PEDAGOGIQUE – ASSOCIATION APIS SAPIENS	86
PRAIRIE HUMIDE DE VAILLANT ET PARTENARIAT AVEC LE CENCA.....	86
ZERO PHYTO	87
SOLIDARITE ET CADRE DE VIE	88
ESPACE SOLIDAIRE GUY JANNAUD	89
RELAIS SERVICES PUBLICS	92
RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES.....	96
CYBER BASE	98
SERVICE INFORMATIQUE.....	100
P@T ET E-ESPACE METIER.....	102
AGENCE POSTALE INTERCOMMUNALE DE LONGEAU PERCEY	103
CAHIER DES COMPTES.....	104

LE MOT DU PRESIDENT

Notre EPCI a sans doute été l'un des premiers à produire un compte rendu d'activité. Pour l'année écoulée 2015, l'exercice révèle un certain aboutissement dans la forme, et la maîtrise d'une équipe qui a trouvé ses marques et sa stabilité.

2015 voit se poursuivre les grands travaux, constitués par la gendarmerie de Longeau et l'école de Villegusien, totalisant plus de trois millions d'euros, et un effort maintenu sur nos routes. La Communauté de Communes d'Auberge Vingeane et Montsaigeonnais reste un phare en matière de service aux populations, très orientée vers le scolaire et l'enfance.

Avec cet exercice, un fort soutien à l'économie locale est engagé pour le maintien et le développement économique. Il s'échelonnera sur trois ans, et s'analyse plus comme une prise de risque et un soutien aux entreprises, que comme une dépense réelle.

C'est aussi la préparation du PETR (Pôle d'Equilibre Territorial Rural) qui se propose, à compter du 1^{er} janvier 2016, d'unir nos énergies au niveau du Pays de Langres, pour associer nos compétences stratégiques en mutualisant les moyens et en définissant des objectifs, dans le cadre d'un véritable projet de territoire.

Cette activité intense, qui réunit l'essentiel de l'action publique locale que vos élus ont choisi de confier à l'intercommunalité, constitue un exemple unique au niveau régional. En contrepartie, l'EPCI cristallise les efforts demandés par l'Etat pour le redressement des finances publiques, depuis la crise de 2008. Le choix entre réduction de la voilure et majoration de la fiscalité se profile.

Ce document, qui formalise le rendez-vous annuel qui est dû à chaque élu ou acteur concerné, est plus qu'une obligation juridique et démocratique, c'est désormais le bilan de santé et la boussole, voire le thermomètre, indispensables pour tous ceux qui veulent savoir où passent leurs impôts et analyser la pertinence des choix de leurs élus.

Cordialement.



Le Président,
Charles GUENÉ



LE TERRITOIRE ET SES ACTEURS

PERIMETRE INTERCOMMUNAL : UN NOUVEAU VISAGE...

Notre EPCI a achevé l'année 2015 sous une configuration à 54 communes membres, mais a débuté 2016 avec seulement **51** !

En effet, au 1^{er} Janvier 2016, **deux communes nouvelles** ont vu le jour :

- **Villegusien-le-Lac** (regroupant Heuilley-Cotton et Villegusien-le-Lac)
- **Le Montsaugonnais** (regroupant Montsaugéon, Prauthoy et Vaux-sous-Aubigny)

Si les communes nouvelles existent, légalement, depuis le 16 décembre 2010 (loi de réforme des collectivités territoriales), c'est bien la loi pour « des communes fortes et vivantes » du 16 mars 2015 qui les remet au goût du jour, et développe surtout des perspectives intéressantes pour les communes qui souhaitent se regrouper, dans le cadre d'une démarche volontaire, pour aller au bout des logiques de mutualisation ou pour dépasser les fractures territoriales, tout en conservant des liens de proximité et l'identité des communes fondatrices.



Le principe ? Bénéficier d'un cadre souple permettant aux élus de redéfinir eux-mêmes l'échelon communal dans sa dimension la plus adéquate pour régler avec efficacité les problématiques du quotidien des habitants et à un coût raisonnable pour la collectivité.

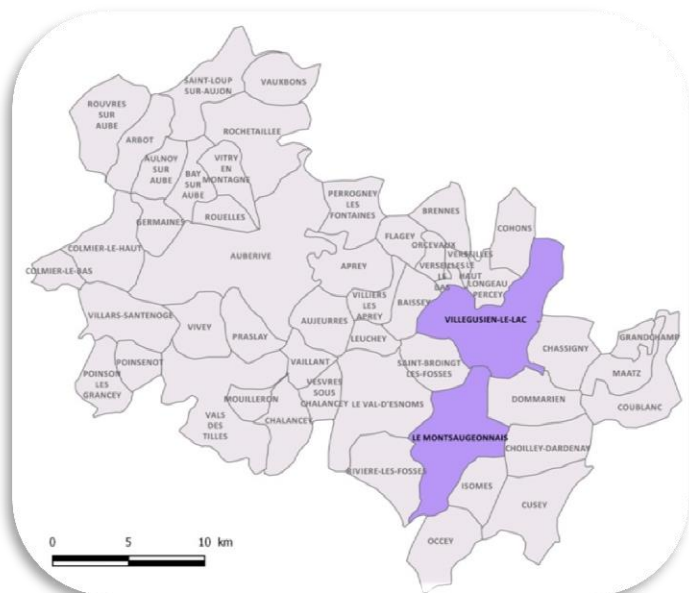
Des avantages financiers sont octroyés aux communes nouvelles, celles dont la population regroupée est comprise entre 1 000 et 10 000 habitants et créées avant le 01/01/16 bénéficient :

- d'une bonification de la DGF de 5 % pendant 3 ans.
- d'un versement au titre du FCTVA l'année même des dépenses.
- des montants de dotation de solidarité rurale (DSR) que percevait chaque commune avant de se regrouper, ce dès l'année de leur création, et sans limitation de durée (au-delà de la période du pacte de stabilité).
- De la priorité sur les fonds DETR (800 M € en 2015).

- De l'exemption de tout droit, taxe, et honoraire résultant des opérations de transferts de biens, droits et obligations rendus nécessaires par la création de la commune nouvelle.

Une période transitoire jusqu'en 2020, a été instituée, durant laquelle, en cas de création d'une commune nouvelle en lieu et place de plusieurs communes membres d'un même EPCI à fiscalité propre, un nombre de sièges égal à la somme des sièges détenus précédemment par chacune des communes concernées est attribué à la commune nouvelle au sein du Conseil communautaire.

Voici donc le nouveau visage de notre intercommunalité.



UNE REFLEXION POUR UN AVENIR NOUVEAU ?

Le 21 Avril 2015, à l'occasion d'une soirée thématique, conseillers municipaux et communautaires ont été invités à participer à un exercice de style : ouvrir la piste des communes nouvelles.



Si la soirée a débuté sur un exercice portant sur l'accueil des habitants, des entreprises et des touristes, la fin de soirée portait sur la transposition de la projection des services imaginés lors des ateliers précédents dans les espaces nouveaux ouverts par la réflexion commune.

Il s'agissait d'une projection « à blanc » des implantations au niveau des « communes nouvelles » imaginées.

Cette initiative devait aussi avoir pour but de vérifier les hypothèses géographiques de 6 zones qui avaient été pré-suggérées en permettant également d'affiner leurs limites ou leur groupement, total ou partiel.



Le but final étant de dessiner des regroupements de communes autour de bourgs-centres, dont la pertinence aurait été validée et aurait permis des mutualisations et des économies d'échelles.

Pour mémoire, voici les conclusions qui avaient pu être tirées de cette soirée :

- Contrairement à ce que nous imaginions, les Maires et élus présents se sont plutôt dirigés vers des **groupements de communes homogènes et non en relation avec les bourgs-centres**, qu'ils craignent comme **facteur d'absorption**.
- Nous obtenions des groupes de **3 communes environ**, au lieu de 5 ou 6.
- Une exception, le **secteur d'Auberive**, qui serait favorable à une seule commune nouvelle pour l'ensemble de l'ancien canton d'Auberive, à condition que ce soit le plus tard possible, car ils craignent la mort du bénévolat et le désintéressement.
- Sur le secteur de Longeau, alors que le rapprochement de Longeau-Percey et Villegusien-le-Lac permettant la constitution d'un pôle fort et des mutualisations importantes était attendu, une **opposition forte est notée de la partie Est** notamment, à l'égard de Longeau, et qui préférerait une commune nouvelle : Villegusien/Heuilley-Cotton/Chassigny. Le groupement acceptant Coublanc, Maâtz, Grandchamp si nécessaire.
- La partie Ouest de Longeau semblait dubitatif mais constatant aussi que le regroupement Longeau-Villegusien nécessitait la restitution de l'ancienne Communauté de communes en commune nouvelle !...
- Sur la partie Sud, les communes de **Vaux-sous-Aubigny, Prauthoy et Montsaugeon** semblent les plus prêtes à constituer une commune nouvelle.
- La partie Choilly-Dardenay, Dommarien se sentait attirée par l'ensemble Vaux/Prauthoy.
- Saint-Broingt-les-Fosses regarde vers Longeau. Rivière-les-Fosses se cherche
- **Le Val d'Esnoms** se voyait plutôt en pôle attractif en souhaitant une intégration de Leuchey, voire Aprey, et bien sûr de Vesvres-sous-Chalancey, Vaillant et Chalancey. Alors que ces deux dernières regardaient aussi vers Vals-des-Tilles...

Si la fin d'année 2015 a permis la naissance de 2 communes nouvelles, il semble important de réfléchir à des rapprochements et que les bourgs-centres travaillent leur attractivité s'ils veulent conserver leurs ressources spécifiques. Pour que l'EPCI ait une stratégie globale de mutualisation, à terme, il paraît difficile d'imaginer un avenir sans bourgs forts et structurés sur le plan des services et de l'offre commerciale, ce qui n'exclut pas que la périphérie puisse développer l'habitat pour y trouver un intérêt et résorber le bâti trop souvent à l'abandon.

TEMPS FORTS DE L'ANNEE 2015



16 Janvier 2015 – Cérémonie des vœux.

L'occasion d'un rapide Conseil communautaire pour débiter l'année, le premier, d'ailleurs, pour la commune de Grandchamp représentée par son Maire M. BIZINGRE et sa 1^{ère} Adjointe Mme ORMANCEY, et rattachée au territoire de la CCAVM depuis le 01/01/15. L'occasion surtout de se retrouver pour un moment convivial et de mettre à l'honneur les agents de la collectivité ayant pris leur retraite durant l'année passée, ici, M. CRESSOT et Mme GEROUVILLE.



16 Février 2015 – Réunion de lancement des diagnostics systématiques et des zonages d'assainissement.

Les élus étaient nombreux à cette réunion d'information et de lancement, ayant permis de présenter le bureau d'études SOLEST, prestataire en charge des diagnostics SPANC sur le territoire de la CCAVM. La CCAVM s'est voulue facilitatrice et a donc lancé un groupement de commande pour la réalisation des études de zonage d'assainissement de ses communes membres et le portage des dossiers de subventions. Les opérations sont lancées.



21 Avril 2015 – Soirée thématique « Osons notre territoire ».

En présence de Christophe BERNARD, Secrétaire général de l'ADCF, les élus ont été invités à se réunir pour échanger sur les réformes territoriales en cours et leurs impacts. Comment s'adapter au nouveau cadre légal tout en gardant la proximité avec les administrés ? Les élus se sont prêtés au jeu de la cartographie et ont réfléchi ensemble à une nouvelle organisation territoriale, qui conduira à la naissance de communes nouvelles.



27 Juin 2015 – Inauguration de l'Espace Solidaire Guy JANNAUD.

En présence de Florence ROMANO, Présidente de l'association AUTOUR DE LA TERRE, Suzanne URBANIAK, Présidente de l'association REGIE RURALE DU PLATEAU, Dominique CAMBURET, Président de la GARE, et de la famille de Guy JANNAUD, l'espace de Vaillant a ainsi été inauguré en son nom et a trouvé une unité reflétant le travail à long terme qui y est mené.



5 Juillet 2015 – les 10 ans de la Maison du Houblon

Né de la rencontre entre Françoise RIBAUT, les derniers planteurs de houblon, la municipalité de Rivière-les-Fosses et la CCAVM, ce musée fait partie du paysage touristique haut-marnais et joue dans la cour des grands. La bière faite avec le houblon de Rivière est la preuve de l'immense travail réalisé par les anciens, valorisé dans ce haut lieu de patrimoine, et qui leur a été remise symboliquement à l'occasion de cette première décennie d'existence.



26 Septembre 2015 – Inauguration du plateau multisports à Saint-Loup-sur-Aujon

A proximité de la salle des fêtes et du groupe scolaire de la commune, ce plateau multisports qui fera le bonheur des enfants du secteur permet également à l'école, jusqu'alors dépourvu de toute structure adaptée, de bénéficier d'un espace dédié aux pratiques sportives. Ce nouvel équipement permet de pratiquer le volley, badminton, tennis, foot, hand, basket, hockey, etc. et est un parfait complément aux activités pratiquées dans le cadre du programme scolaire.



3 Octobre 2015 – Inauguration du Pôle Commerce et Services à Auberive

La Maison Mielle a fait peau neuve, et laisse aujourd'hui la place à la micro-crèche à « l'Abord'âge », aux bureaux de l'ADMR, à un cabinet d'infirmières, une boulangerie, une épicerie et un bureau de tabac. Cette lourde opération de 817 489 € a permis de réhabiliter un bâtiment au cœur de la commune et de développer davantage encore les services à la population.



5 Octobre 2015 - Ouverture du Relais Assistantes Maternelles (RAM)

Après une enquête menée sur le territoire, une attente sérieuse de services liés à la petite enfance a été relevée. Ce RAM, créé à destination des assistantes maternelles, des parents et futurs parents mais aussi des enfants de 0 à 3 ans, répond à toutes leurs attentes : animations, ateliers d'éveil, accompagnement dans les démarches administratives, amélioration des pratiques professionnelles, conseils. Ayant son siège au Montsaugéonnais, le parti pris par la collectivité est de proposer un service itinérant avec des animations mensuelles à Auberive, Isômes, et Cohons.

COMMUNES ET MAIRES DU TERRITOIRE

APREY  <u>Maire</u> Gilles GOISET <u>Coordonnées de la Mairie</u> 6 place du marché 52250 APREY Tél : 03 25 88 05 66 Mail : commune-d-aprey@orange.fr Secrétaire : Christelle PINTO Permanences : Lundi : 14h00-17h00 Vendredi : 14h00-17h00	ARBOT  <u>Maire</u> Jean-Paul BIDAUT <u>Coordonnées de la Mairie</u> 3 Rue de la Mairie 52160 ARBOT Tél : 03 25 84 24 87 Mail : mairie.arbot0043@orange.fr Secrétaire : Martial AUBERTOT Permanences : Mardi 13h30 – 16h30 Vendredi 14h00-15h00
AUBERIVE  <u>Maire</u> Bernard MEYER <u>Coordonnées de la Mairie</u> Rue de la Mairie 52160 AUBERIVE Tél : 03 25 84 21 13 Mail : mairie.auberive@wanadoo.fr Secrétaire : Elisabeth TRIBOULET Permanences : Lundi : 9h00-11h30 Jeudi : 13h30-16h00 Vendredi : 9h-12h/13h30-16h00	AUJEURRES  <u>Maire</u> Frédéric POTTIER <u>Coordonnées de la Mairie</u> Rue de l'école 52190 AUJEURRES Tél : 03 25 84 85 65 Mail : mairie.aujeurres@orange.fr Secrétaire : Evelyne FEBVRE Permanences : Lundi : 8h00-12h00
AULNOY SUR AUBE  <u>Maire</u> Bernard ODIN <u>Coordonnées de la Mairie</u> Mairie 52160 AULNOY SUR AUBE Tél : 06 37 89 42 38 Mail : aulrouger@orange.fr Secrétaire : Elisabeth TRIBOULET Permanences : Mardi 12h30-14h30	BAISSEY  <u>Maire</u> Patrick MIELLE <u>Coordonnées de la Mairie</u> 3 Place St Pierre et St Paul 52250 BAISSEY Tél : 03 25 88 46 91 Mail : mairiebaissey@orange.fr Secrétaire : Fabienne BIQUET Permanences : Mardi 8h00-12h00 Jeudi : 14h00-18h00

BAY SUR AUBE

Maire

Yves VAILLANT

Coordonnées de la Mairie

1 Place Joseph Michel
52160 BAY SUR AUBE
Tél : 03 25 87 03 17
Mail : mairie.baysuraube@wanadoo.fr
Secrétaire : Régine THIERY
Permanences : Mercredi 13h30-17h30



BRENNES

Maire

Didier SEVRETTE

Coordonnées de la Mairie

3 Rue de l'église
52200 BRENNES
Tél : 03 25 90 70 90
Mail : mairie.brennes@wanadoo.fr
Secrétaire : Catherine PELLE
Permanences : Mardi 8h30-12h00
Jeudi 8h30-12h00



CHALANCEY

Maire

Sabine PERCHIKOFF

Coordonnées de la Mairie

2 Rue du château
52160 CHALANCEY
Tél : 03 25 84 83 43
Mail : mairie.chalancey@wanadoo.fr
Secrétaire : Agnès COURTY
Permanences : Lundi : 13h30-17h00



CHASSIGNY

Maire

Achille LOPES

Coordonnées de la Mairie

30 Rue Didier Diderot
52190 CHASSIGNY
Tél : 03 25 88 23 95
Mail : mairie.chassigny@wanadoo.fr
Secrétaire : Alexandra LUCCHI
Permanences : Mardi 7h30-12h30/13h30-16h15
Jeudi : 7h30-12h30
Samedi : 8h00-11h00



CHOILLEY DARDENAY

Maire

Bernard CHAUDOUET

Coordonnées de la Mairie

12 Rue de l'église
52190 CHOILLEY DARDENAY
Tél : 03 25 88 87 54
Mail : mairie.choilley-dardenay@wanadoo.fr
Secrétaire : Fabienne BIQUET
Permanences : Mardi : 14h00-18h00
Vendredi : 13h30-15h30



COHONS

Maire

Sylvie BAUDOT

Coordonnées de la Mairie

14 Rue Candrée
52600 COHONS
Tél : 03 25 84 79 44
Mail : mcohons@wanadoo.fr
Secrétaire : Martial AUBERTOT
Permanences : Lundi : 9h00-11h45
Jeudi : 9h00-11h45



COLMIER LE BAS <u>Maire</u> Michel RENARD <u>Coordonnées de la Mairie</u> Place de la Mairie 52160 COLMIER LE BAS Tél : 03 25 87 51 12 Mail : colmier_bas@ozone.net Secrétaire : Régine THIERY Permanences : Jeudi : 13h00-17h00 	COLMIER LE HAUT <u>Maire</u> André LABRUNIE <u>Coordonnées de la Mairie</u> Rue de la Mairie 52160 COLMIER LE HAUT Tél : 03 25 84 25 02 Mail : mairie.colmierlehaut@wanadoo.fr Secrétaire : Régine THIERY Permanences : Jeudi : 8h00-11h00 
COUBLANC <u>Maire</u> Jérôme CLOOTENS <u>Coordonnées de la Mairie</u> Rue du château 52500 COUBLANC Tél : 03 25 87 28 60 Mail : mairie.coublanc@wanadoo.fr Secrétaire : Myriam CACAS Permanences : Mercredi 9h00-12h00 	CUSEY <u>Maire</u> Richard GREPIN <u>Coordonnées de la Mairie</u> Place de la Béguine 52190 CUSEY Tél : 03 25 88 39 56 Mail : mairie.cusey-percey@wanadoo.fr Secrétaire : Agnès COURTY Permanences : Mardi : 8h30-11h30 13h30-17h00 Jeudi : 13h30-17h00 
DOMMARIEN <u>Maire</u> Patrice PARISEL <u>Coordonnées de la Mairie</u> 3 Rue de l'église 52190 DOMMARIEN Tél : 03 25 88 45 83 Mail : dommarien.mairie@wanadoo.fr Secrétaire : Alexandra LUCCHI Permanences : Mercredi : 8h30-12h30 13h30-16h30 Vendredi : 9h30-12h30 	FLAGEY <u>Maire</u> Sonia BIQUET <u>Coordonnées de la Mairie</u> Rue de la Mairie 52250 FLAGEY Tél : 03 25 88 82 00 Mail : mairie.flagey@wanadoo.fr Secrétaire : Evelyne FEBVRE Permanences : Mercredi : 10h00-12h00 

GERMAINES <u>Maire</u> Jean-Paul ANDRIOT <u>Coordonnées de la Mairie</u> Mairie 52160 GERMAINES Tél : 06 81 30 94 76 Mail : aulrouger@orange.fr Secrétaire : Elisabeth TRIBOULET Permanences : Mardi : 14h45-17h00 	GRANDCHAMP <u>Maire</u> Régis BIZINGRE <u>Coordonnées de la Mairie</u> Place du Monument 52600 GRANDCHAMP Tél : 03 25 87 12 56 Mail : grandchamp52@orange.fr Secrétaire : Clara BOURNOT Permanences : Mardi : 8h30-12h30 
ISOMES <u>Maire</u> Nicolas HERARD <u>Coordonnées de la Mairie</u> 1 Rue de Bellefontaine 52190 ISOMES Tél : 03 25 88 33 98 Mail : mairie.isomes@wanadoo.fr Secrétaire : Bernadette COUROUX Permanences : Jeudi 17h30-19h00 	LE MONTSAUGEONNAIS <i>(Communes déléguées : Montsaugéon, Prauthoy, Vaux-sous-Aubigny)</i> <u>Maire</u> Charles GUENE <u>Coordonnées de la Mairie</u> 3 Rue de la Gare Prauthoy 52190 LE MONTSAUGEONNAIS Tél : 03 25.88.32.23 (Prauthoy) 03.25.88.30.41 (Vaux-sous-Aubigny) 03.25.88.37.43. (Montsaugéon) Mail : mairie.prauthoy@wanadoo.fr mairie.vauxsousaubigny@wanadoo.fr mairie.montsaugéon@wanadoo.fr Secrétaires : Séverine BLAUT, Delphine KURTZ Permanences : Lundi et Jeudi 8h30-12h/14h-17h30 (Prauthoy) ; Mercredi 8h30-12h (Montsaugéon) ; Mardi 16h15 -17h15, Mercredi et Samedi 9h45-11h (Vaux-sous-Aubigny) 
LE VAL D'ESNOMS <i>(Communes associées : Chatoillenot, Courcelles Val d'Esnoms et Esnoms-au-Val)</i> <u>Maire</u> Philippe RACHET <u>Coordonnées de la Mairie</u> Rue Jean Bouilly 52190 LE VAL D'ESNOMS Tél : 03 25 84 82 34 Mail : mairie.valdesnoms@wanadoo.fr Secrétaire : Clara BOURNOT Permanences : Jeudi : 8h30-12h00/13h-18h Vendredi : 8h30-12h/13h-16h 	LEUCHEY <u>Maire</u> Jean-Pierre GOISET <u>Coordonnées de la Mairie</u> 6 place du marché 52250 APREY Tél : 03 25 88 05 66 Mail : commune-d-aprey@orange.fr Secrétaire : Catherine PELLE Permanences : Lundi : 14h-17h Vendredi : 14h-17h 

LONGEAU PERCEY (Commune associée : Percey-le-Pautel)  <u>Maire</u> Pierre DZIEGIEL <u>Coordonnées de la Mairie</u> 8 Rue de Champagne 52250 LONGEAU PERCEY Tél : 03 25 88 42 57 Mail : longeau-percey@wanadoo.fr Secrétaire : Isabelle ORMANCEY SEMELET Permanences : Lundi : 9h-12h/14h-17h Mercredi : 9h-12h/14h-17h Jeudi : 9h-12h/14h-17h	MAATZ  <u>Maire</u> Jean-Pierre JAPIOT <u>Coordonnées de la Mairie</u> 1 Place de la Mairie 52500 MAATZ Tél : 03 25 88 54 26 Mail : mairie.maatz@wanadoo.fr Secrétaire : Carole GALIZOT Permanences : Vendredi : 8h45-11h45
MOUILLERON  <u>Maire</u> Guy SAUVAGEOT <u>Coordonnées de la Mairie</u> 9 Grande Rue 52160 MOUILLERON Tél : 03 25 90 77 26 Mail : mairiemouilleron@orange.fr Secrétaire : Fabienne BIQUET Permanences : Lundi : 9h00-12h00	OCCEY  <u>Maire</u> Yveline PERROT <u>Coordonnées de la Mairie</u> 26 Grande Rue 52190 OCCEY Tél : 03 25 88 39 84 Mail : mairie.occey0023@orange.fr Secrétaire : Corinne BEAU Permanences : Mardi : 9h-12h/14h-19h Jeudi : 9h-12h
ORCEVAUX  <u>Maire</u> Claude BLANCHOT <u>Coordonnées de la Mairie</u> 2 vigne aux prêtres 52250 ORCEVAUX Tél : 03 25 88 82 99 Mail : mairieorcevaux@orange.fr Secrétaire : Evelyne FEBVRE Permanences : Lundi : 13h30-17h30	PERROGNEY LES FONTAINES  <u>Maire</u> Franck ADAM <u>Coordonnées de la Mairie</u> 10 Rue de Verdun 52160 PERROGNEY LES FONTAINES Tél : 03 25 84 40 73 Mail : mairie.perrogney@orange.fr Secrétaire : Evelyne FEBVRE Permanences : Mardi : 9h00-12h00 Jeudi : 9h00-12h00

POINSENOT <u>Maire</u> Michel TUPIN <u>Coordonnées de la Mairie</u> 5 Rue de Champagne 52160 POINSENOT Tél : 03 25 84 23 95 Mail : mairiepoinsenot@orange.fr Secrétaire : Régine THIERY Permanences : Mardi : 9h00-12h00 	POISON LES GRANCEY <u>Maire</u> Jacques BOIGET <u>Coordonnées de la Mairie</u> 6 Grande Rue 52160 POINSON LES GRANCEY Tél : 03 25 88 04 48 Mail : mairie.poinsonlesgrancey@orange.fr Secrétaire : Régine THIERY Permanences : Mardi : 13h30-17h30 
PRASLAY <u>Maire</u> Sophie SALIHI <u>Coordonnées de la Mairie</u> Rue de la Mairie 52160 PRASLAY Tél : 03 25 84 81 44 Mail : mairie-de-praslay@wanadoo.fr Secrétaire : Catherine PELLE Permanences : Jeudi : 14h45-18h15 	RIVIERE LES FOSSES <u>Maire</u> Rémi LECLERC <u>Coordonnées de la Mairie</u> 10 Rue des charrières 52190 RIVIERE LES FOSSES Tél : 03 25 84 85 11 Mail : mairierivierelesfosses@orange.fr Secrétaire : Corinne BEAU Permanences : Mercredi : 9h30-11h30 Vendredi : 18h00-19h00 
ROCHETAILLEE <u>Maire</u> Jean Pierre MICHEL <u>Coordonnées de la Mairie</u> 1 Place de la Mairie 52210 ROCHETAILLEE Tél : 03 25 84 41 67 Mail : m.rochetaillee@laposte.net Secrétaire : Flore LADROYE Permanences : Mardi : 14h00-17h00 Vendredi : 14h00-17h00 	ROUELLES <u>Maire</u> Roland MIELLE <u>Coordonnées de la Mairie</u> Route d'Auberive 52160 ROUELLES Tél : 06 80 33 57 64 Mail : aulrouger@orange.fr Secrétaire : Elisabeth TRIBOULET Permanences : Jeudi 16h45-17h15 

ROUVRES SUR AUBE

Maire
Gilles SIMON



Coordonnées de la Mairie

Place de la Mairie

52160 ROUVRES SUR AUBE

Tél : 03 25 84 22 13

Mail : mairie-de-rouvres-sur-aube@wanadoo.fr

Secrétaire : Elisabeth TRIBOULET

Permanences : Jeudi 16h15-17h15

SAINT BROINGT LES FOSSES

Maire
Thomas VOILLEQUIN



Coordonnées de la Mairie

1 Place de la fontaine

52190 SAINT BROINGT LES FOSSES

Tél : 03 25 90 00 52

Mail : commune-de-st-broingt@orange.fr

Secrétaire : Evelyne FEBVRE

Permanences : Mardi : 14h30-17h00

Jeudi : 14h30-17h

Vendredi : 7h00-9h00

SANT LOUP SUR AUJON

Maire
Claire COLLIAT



Coordonnées de la Mairie

16 Rue du couvent

52210 SAINT LOUP SUR AUJON

Tél : 03 25 87 26 15

Mail : mairie.saintloup@hotmail.fr

Secrétaire : Elisabeth TRIBOULET

Permanences : Lundi : 13h30-17h00

Jeudi : 9h00-12h00

TERNAT

Maire
Jean-Yves GILLET



Coordonnées de la Mairie

6 Rue Saint Claude

52210 TERNAT

Tél : 03 25 87 63 80

Mail : mairieternat@wanadoo.fr

Secrétaire : Flore LADROYE

Permanences : Mardi : 9h00-12h00

VAILLANT

Maire
Gérard MOILLERON



Coordonnées de la Mairie

4 Grande rue

52160 VAILLANT

Tél : 03 25 84 60 13

Mail : mairie.vaillant@wanadoo.fr

Secrétaire : Régine THIERY

Permanences : Lundi : 14h00-16h00

VALS DES TILLES

(Communes associées :
Chalmessin, Lamargelle-aux-
Bois, Musseau, Villemervy,
Villemoron)



Maire
Anne-Cécile DURY

Coordonnées de la Mairie

17 Rue des Provençères

Chalmessin

52160 VALS DES TILLES

Tél : 03 25 84 23 54

Mail : valsdestilles@wanadoo.fr

Secrétaire : Brigitte ROYER

Permanences : Mercredi : 8h30-17h00

VAUXBONS



Maire

Edmond ROCOPLAN

Coordonnées de la Mairie

10 Rue basse

52200 VAUXBONS

Tél : 03 25 90 22 26

Mail : mairie.vauxbons@orange.fr

Secrétaire : Flore LADROYE

Permanences : Vendredi : 9h00-12h00

VERSEILLES LE BAS



Maire

Jean BONNARD

Coordonnées de la Mairie

1 bis Rue de l'église

52250 VERSEILLES LE BAS

Tél : 03 25 87 29 60

Mail : mairie.verseilleslebas@orange.fr

Secrétaire : Valérie DOUARD

Permanences : Vendredi : 8h30-13h30

Samedi : 11h00-12h00

VERSEILLES LE HAUT



Maire

Laurent VERNIER

Coordonnées de la Mairie

6 Rue Principale

52250 VERSEILLES LE HAUT

Tél : 03 25 84 58 69

Mail : commune-verseilles-le-haut@orange.fr

Secrétaire : Evelyne FEBVRE

Permanences : Mercredi 8h30-9h30

VESVRES SOUS CHALANCEY



Maire

Anne Marie JANNAUD

Coordonnées de la Mairie

23 Grande rue

52190 VESVRES SOUS CHALANCEY

Tél : 03 25 84 25 78

Mail : mairie.vesvressouschalancey@wanadoo.fr

Secrétaire : Fabienne BIQUET

Permanences : Vendredi : 9h00-12h00

VILLARS SANTENOGE



Maire

Marc PESCE

Coordonnées de la Mairie

8 Route d'Auberive

52160 VILLARS SANTENOGE

Tél : 03 25 84 24 03

Mail : mairie.villars-santenoge@wanadoo.fr

Secrétaire : Isabelle VOLLMER

Permanences : Mardi : 14h00-18h00

VILLEGUSIEN LE LAC

(Communes déléguées :
Heuilley-Cotton, Villegusien-
Le-Lac)



Maire

Dominique ROBIN

Coordonnées de la Mairie

7 Rue de l'église

52190 VILLEGUSIEN LE LAC

Tél : 03 25 88 47 25

Mail : mairie.villegusienlelac@wanadoo.fr

Secrétaires : Fabienne BIQUET

Marlène FEBVRE

Permanences : Lundi : 10h00-12h00

Mardi : 10h00-12h00

Mercredi : 15h00-17h00

Jeudi : 10h00-12h00

Vendredi : 16h00-18h00

Permanences à Heuilley-Cotton :

Lundi : 9h15-11h45, Mardi : 13h00-16h15,

Mercredi : 9h15-11h45, Jeudi : 9h00-16h45.

Permanence à Prangey : Mardi : 17h00-17h30

VILLIERS LES APREY



Maire

Pierre POINSOT

Coordonnées de la Mairie

11 Rue de l'église

52190 VILLIERS LES APREY

Tél : 03 25 88 02 48

Mail : mairie.villiers-les-aprey@orange.fr

Secrétaire : Catherine PELLE

Permanences : Mardi : 14h00-17h00

VITRY EN MONTAGNE



Maire

Rémi CHAUVIREY

Coordonnées de la Mairie

8 Rue de l'église

52160 VITRY EN MONTAGNE

Tél : 09 63 20 32 01

Mail : vitry-en-montagne@wanadoo.fr

Secrétaire : Elisabeth TRIBOULET

Permanences : Mardi : 9h30-12h30

VIVEY



Maire

Patrick BERTHELON

Coordonnées de la Mairie

11 Rue du Tilleul

52160 VIVEY

Tél : 03 25 84 81 97

Mail : commune-de-vivey@orange.fr

Secrétaire : Fabienne BIQUET

Permanences : Lundi : 14h00-16h00

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

COMMUNES	TITULAIRES	SUPPLEANTS	COMMUNES	TITULAIRES	SUPPLEANTS	
APREY	G. GOISET	L. AUBERTOT	MAATZ	J-P. JAPIOT	T. AUVIGNE	
ARBOT	J-P. BIDAUT	J. NOIROT	MOUILLERON	G. SAUVAGEOT	J. SAUVAGEOT	
AUBERIVE	B. MEYER	J. DEVILLIERS	OCCEY	Y. PERROT	F. CADET	
AUJEURRES	F. POTTIER	F. MAUFFRE	ORCEVAUX	C. BLANCHOT	F. PETIT	
AULNOY SUR AUBE	B. ODIN	J. DECOK	PERROGNEY LES FONTAINES	F. ADAM	C. GROSS	
BAISSEY	P. MIELLE	S. FEBVRE				
BAY SUR AUBE	Y. VAILLANT	P. PASSE	POINSENOT	M. TUPIN	C. DOSSO	
BRENNES	D. SEVRETTE	T. REGNIER	POINSON LES GRANCEY	J. BOIGET	N. DECHANET	
CHALANCEY	N. BLET	G. PINEL				
CHASSIGNY	A. LOPES	C. FLAGET	PRASLAY	S. SALIHI	A. ARNOUX	
CHOILLEY DARDENAY	B. CHAUDOUET	R. ROGER	RIVIERE LES FOSSES	R. LECLERC	J. JAPIOT	
COHONS	S. BAUDOT	A. ANTONY	ROCHETAILLEE	M. GILLET	I. RAKOTOZAKA	
COLMIER LE BAS	M. RENARD	E. POL	ROUELLES	R. MIELLE	C. BEGUINOT	
COLMIER LE HAUT	E. TRIBOULET	G. CATHELAT	ROUVRES SUR AUBE	J-P. BECCEGATO	V. GERARD	
COUBLANC	J. CLOOTENS	J. PRUD'HOMME	SAINT BROINGT LES FOSSES	T. VOILLEQUIN	S. GANSTER	
CUSEY	J-M. RABIET	M. FLORIOT				
DOMMARIEN	P. PARISEL	R. BABOUOT	SAINT LOUP SUR AUJON	C. COLLIAT	P. COLONNA	
FLAGEY	S. BIQUET	Y. DURENNE				
GERMAINES	J-P. ANDRIOT	P. FIEUTELOT	TERNAT	J-Y. GILLET	J-F. PETITJEAN	
GRANDCHAMP	R. BIZINGRE	G. ORMANCEY	VAILLANT	G. MOILLERON	F. MOILLERON	
ISOMES	N. HERARD	P. APERT	VALS DES TILLES	A-C. DURY	J-C. TUPIN	
LE MONTSAUGEONNAIS	C. GUENE		VAUXBONS	E. ROCOPLAN	E. VOINCHET	
	G. PETER		VERSEILLES LE BAS	J. BONNARD	M-J. DELAITRE	
	V. MEGA		VERSEILLES LE HAUT	L. VERNIER	P. CLAUDON	
	M. AUER					
	S. DELLA CASA		VESVRES SOUS CHALANCEY	A.M. JANNAUD	J. BOURCERET	
	J. KENSIER		VILLARS SANTENOGE	M. PESCE	J-P. GOUSTIAUX	
	S. TEMPLIER					
	J-P. COUROUX		VILLEGUSIEN LE LAC	D. ROBIN		
LEUCHEY	J-P. GOISET	Y. VOITURET		F. THIRION		
LE VAL D'ESNOMS	P. RACHET			Y. BRESSON		
	P. ANDRIOT			J. DEMANGE		
LONGEAU PERCEY	P. DZIEGIEL			M. MARIA		C. PETIT
	I. MIOT					
	R. GIRARDOT					
	J-P. CARBILLET		VILLIERS LES APREY	P. POINSOT	O. CHAUDOUET	
	J. MARTINOTTI		VITRY EN MONTAGNE	R. CHAUVIREY	M. CHAUVIREY	
			VIVEY	P. BERTHELON	J. MASSON	

INSTANCES COMMUNAUTAIRES



Elaboré par l'**exécutif**
avec le concours des
services.

Les 6 **Commissions thématiques** débattent des
projets puis formulent des avis au Bureau ou à la
Commission des Finances.

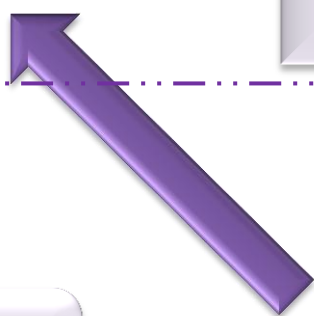
« L'exécutif » ou Bureau exécutif

1 Président
6 Vice-Présidents

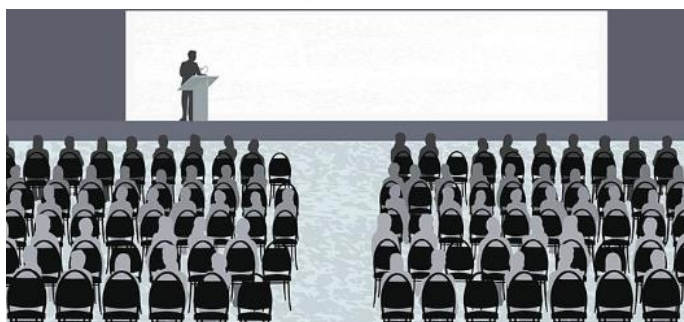
1. Anime, propose et conduit la politique de l'EPCI.
2. Applique les décisions votées par le Conseil communautaire



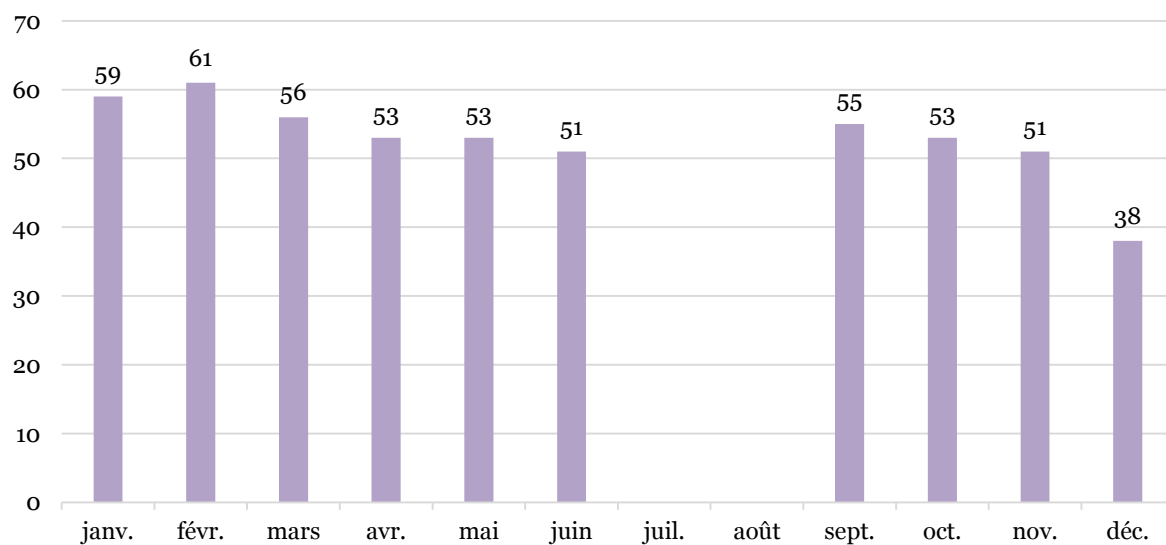
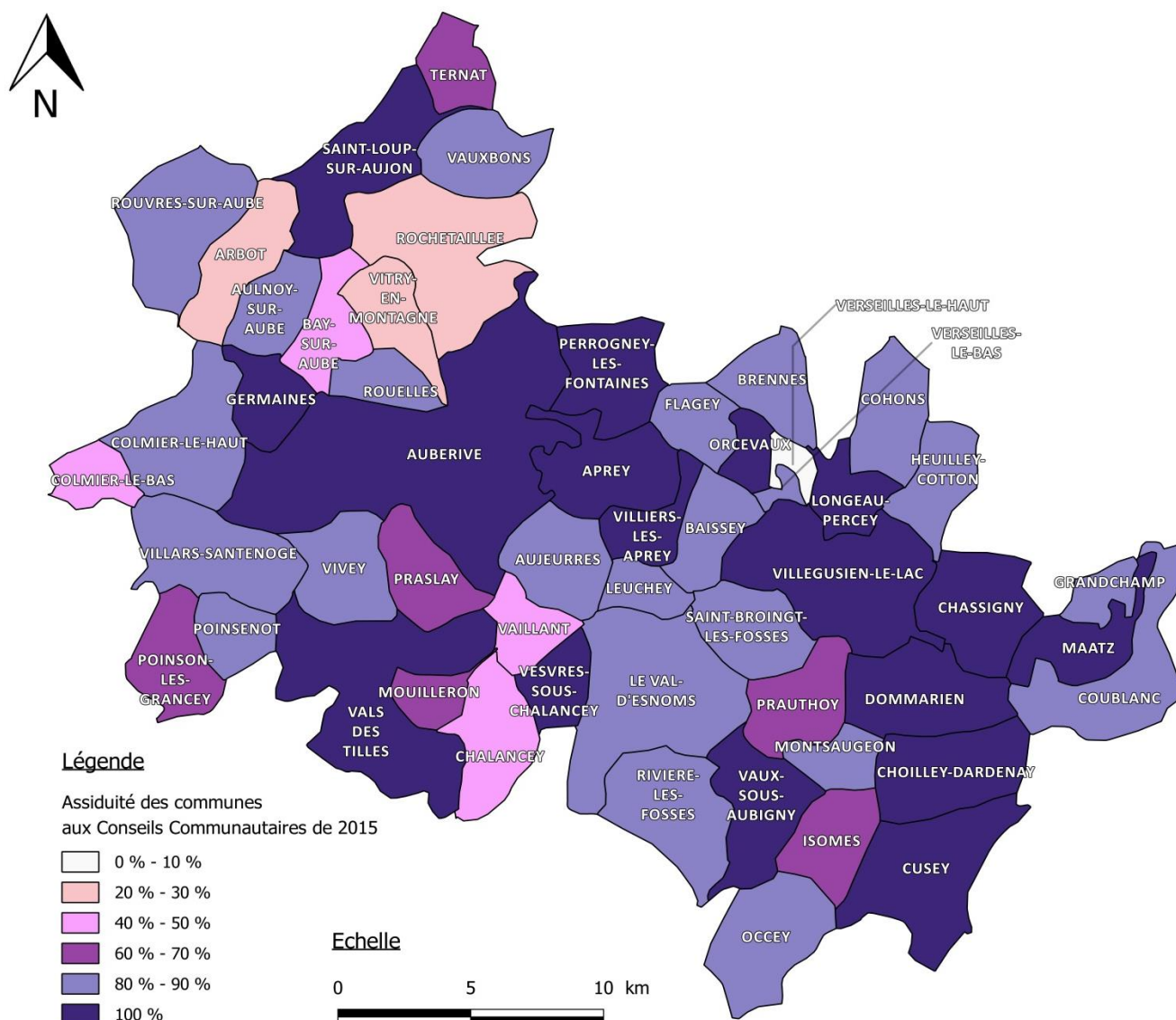
Le **Bureau** élargi aux Présidents de Commission (ou
Commission des Finances) examinent les
propositions et donne son avis avant de les soumettre
au Conseil communautaire.



68 Conseillers titulaires
(+ 47 suppléants)



Le **Conseil communautaire**
délibère et prend les décisions.



Evolution du nombre de conseillers communautaires présents durant les séances de l'année 2015

COMPETENCES INTERCOMMUNALES

COMPETENCES OBLIGATOIRES

AMENAGEMENT DE L'ESPACE

Favoriser l'implantation pertinente des **services publics et au public**, dans le respect de l'accès de tous les habitants.

Favoriser l'implantation pertinente **des zones d'activités** pour l'exercice de la compétence économique.

Constitution des **réserves foncières** pour l'exercice des compétences transférées.

Construction, entretien et fonctionnement des **gendarmeries**.

Création et gestion des pôles **Cyberbase**, salles multimédia et plus généralement des réseaux de nouvelles technologies, dans le cadre des **Relais Services Publics**.

Mise en œuvre des opérations **SIG** (Systèmes d'Information Géographique).

Réalisation **d'études préalables à la prise de compétences**.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Zones économiques : création, aménagement, extension, entretien, promotion et gestion des zones d'activités économiques (industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, touristiques) et mise en œuvre dans ces zones, des aides et des investissements à vocation structurante, locative, crédit-bail ou tous moyens autorisés, contribuant au développement économique.

Programmation et participation aux opérations de type **ORAC**.

Participation aux **études économiques** destinées à soutenir les actions économiques du territoire.

Intervention au profit des communes membres, par le biais de **fonds de concours** sur la réalisation ou le fonctionnement d'équipements nécessaires à l'exercice de leurs compétences, et dont elle n'aurait pas la compétence directe.

COMPETENCES OPTIONNELLES

POLITIQUE DU LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE

Harmoniser les initiatives en matière de **logement locatif** et de **politique de logement touristique**.

Programmation et participation aux opérations visant à **améliorer et développer l'habitat**.

Gestion du **patrimoine locatif** appartenant ou mis à disposition de l'EPCI.

Prise en charge des **études et des actions** générales visant à **l'accueil de nouvelles populations**.

VOIRIE

Entretien et investissement de la voirie d'intérêt communautaire, et des voies sur les **zones d'activités** communautaires.

Création de voies propres à l'EPCI sur les biens dont elle est propriétaire ou affectataire devenant dès lors d'intérêt communautaire.

Balayage des routes situées dans les centres de village de ladite voirie.

Viabilité hivernale, élagage, débroussaillage, désherbage et fauchage sur la voirie communautaire.

ENVIRONNEMENT

Collecte et traitement des ordures ménagères, par adhésion au SMICTOM et établissement de la **REOM**.

Aménagement et contrat de rivières sur le territoire, de l'étude à l'exercice d'un plan de gestion dans le cadre de contrats territoriaux, avec les partenaires et autres structures concernées par notre réseau hydraulique.

Réalisation de **travaux sur les rivières** entrant dans le cadre d'un contrat ou d'un programme avalisé par le Conseil communautaire ;

SPANC : Contrôle de la **conception** et de la **réalisation** des nouvelles installations, contrôle du **bon fonctionnement** des installations existantes, **entretien** et **réhabilitation** des systèmes d'ANC.

EQUIPEMENTS CULTURELS, SPORTIFS ET AMENAGEMENT PREELEMENTAIRES ET ELEMENTAIRES

Construction, entretien, fonctionnement des équipements **culturels** et **sportifs**.

Construction, entretien, fonctionnement des équipements d'enseignement **préélémentaire** et **élémentaire** de l'ensemble du territoire, avec exercice de la **compétence scolaire primaire et maternelle, dans son intégralité**.

Etude, création et gestion des services **garderie** d'enfants, **cantines, crèches** et **centres de loisirs**, ainsi que les frais qui y sont liés, y compris constructions et acquisitions.

Participation à la convention de financement du **centre aquatique du Pays de Langres**.

ACTION SOCIALE D'INTERET COMMUNAUTAIRE

Gestion des **relais assistantes-maternelles**.

Soutien financier aux actions associatives en faveur de **l'insertion** des jeunes et demandeurs d'emploi.

Participation financière au **réseau gérontologique** et aux associations de **portage de repas à domicile**.

Création et animation d'un **conseil communautaire de jeunes**.

SOLIDARITES

Il est institué une **dotation de solidarité** au profit de certaines communes, égale au maximum à 1% du produit de la fiscalité directe de l'exercice de l'EPCI et destinée aux **communes isolées adhérant, après la fusion de 2011, à hauteur de 35% de leur FNGIR et aux communes qui ont instauré un taux zéro de TP en 2005, et qui ont été pénalisées par l'instauration de la PVA, à hauteur des bases 2006 par le taux 2004**. Cette répartition sera déterminée et appliquée à partir de 2012 et les sommes n'en seront pas indexées. En cas de dispositions fiscales compensatrices, elle serait diminuée d'autant. En cas d'insuffisance de la dotation globale, ces sommes seront réduites proportionnellement, à moins qu'une nouvelle modification statutaire n'en augmente la dotation globale fixée au 1.

COMPETENCES FACULTATIVES

PRISE EN CHARGE DE CONTINGENTS

Contingent départemental du **SDIS**.

Reversement des ex-contingents communaux d'aide sociale (CCAS) au profit des seules communes **anciennement** membres du groupement (CC de la **Vingeanne**) qui opérait ce reversement préalablement à la fusion et au profit de la commune de **Grandchamp** qui opérait ce reversement préalablement à son intégration au périmètre intercommunal de la CCAVM.

ZONE DE VELOPPEMENT DE L'EOLIEN

Fixation du zonage en relation avec l'Etat.

ACTIONS TOURISTIQUES ET EN FAVEUR DU PATRIMOINE

Conservation et réhabilitation des éléments des **sites d'exception** de Chalancey, Cohons et Montsaugéon (bâti communal dont l'ancienneté est antérieure à 1900).

Promotion et dépenses liées au **tourisme** des **sites d'exception**.

Investissement et gestion des sites **PER** de Dardenay, Montsaugéon, cabanes d'Auberive, Halle de la santé et de la forme.

Entretien des sentiers de randonnée pédestres dont le SMTLPL est maître d'ouvrage (peinture, signalétique et balayage), et dont l'emprise est située sur l'EPCI, hors des sentiers cités sur le domaine de VNF dont l'entretien est effectué par le Syndicat.

Sentiers et sites des **gorges** et **sources** de la **Vingeanne**, et **marais des Rosières** à Aprey dans le cadre de parcours de découverte.

Adhésion au GIP « Parc National entre Champagne et Bourgogne ».

Actions en faveur du **tourisme nature** sur le territoire du canton d'**Auberive**.

TRANSPORTS SCOLAIRES ET DE PERSONNES

Compétence des **transports scolaires** publics, **correspondant aux compétences scolaires exercées**, mais aussi pour le secteur du **collège de Prauthoy** et des **collèges** et **Lycée de Langres**, et par extension dans le cadre des **prestations pour le compte de tiers**.

L'exercice de la compétence peut être réalisé par la **prise de rang AO2**, ou l'adhésion, ou le conventionnement avec tout organisme utile à l'exercice de cette compétence.

Transport de **personnes** par lignes régulières, **à la demande ou par rabattement**.

Transport de **personnes par notre flotte**, à la demande ou par rabattement limité aux **partenaires associatifs et touristiques** du territoire.

ACTIONS CULTURELLES

Participation aux actions culturelles ayant un **rayonnement sur l'EPCI** et au-delà.

Activités **Bibliothèque** et **Médiathèque** dans les bourgs-centres.

PRESTATION POUR LE COMPTE DE TIERS

Prestations pour le compte de tiers extérieurs à la Communauté de Communes, conformément aux dispositions du code des marchés publics, et de l'article L 5211-56 du CGCT, dans le cadre des compétences qui lui sont dévolues, dans les limites des départements, Communautés de Communes, communes riveraines, lorsqu'elles les prolongent au titre des réseaux, voirie, transports, vocation scolaire et garderie annexes.

Marchés groupés et **groupements de commande** dans le cadre de ses besoins.

Opérations de **mutualisation de moyens** et de **personnel**.

RESSOURCES HUMAINES

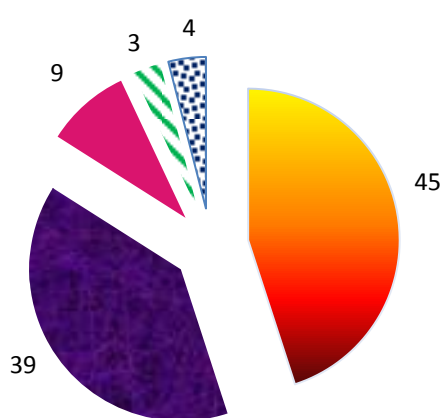
EFFECTIFS

NOMBRE D'AGENTS EMPLOYES EN 2015

100 (tous statuts confondus, y compris remplaçants occasionnels, saisonniers, activités accessoires)

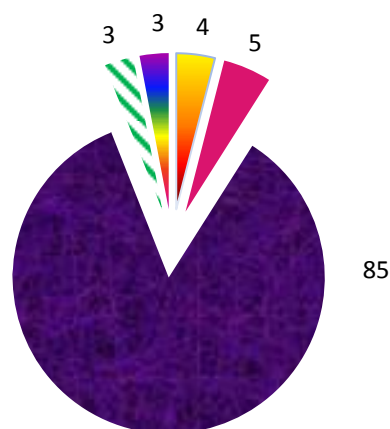
REPARTITION DES AGENTS

RÉPARTITION PAR STATUT



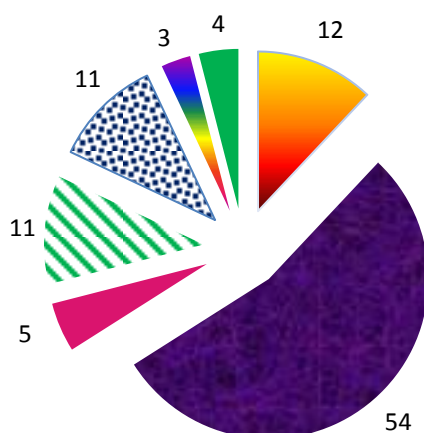
■ Titulaires
■ Non titulaires CDD
■ Non titulaires CDI
■ Contrats aidés
■ Activités accessoires

RÉPARTITION PAR CATEGORIE



■ Catégorie A
■ Catégorie B
■ Catégorie C
■ Contrats aidés
■ Activités accessoires

RÉPARTITION PAR FILIERE



■ Administrative
■ Technique
■ Culturelle
■ Sociale
■ Animation
■ Contrats aidés
■ Activités accessoires

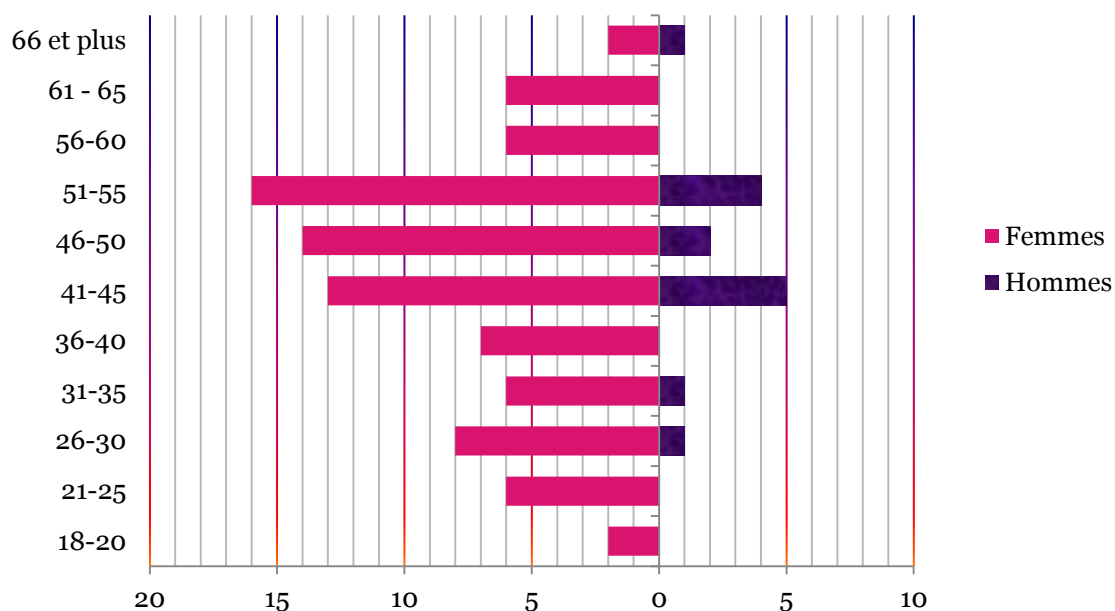


Moyenne d'âge : 44,5 ans



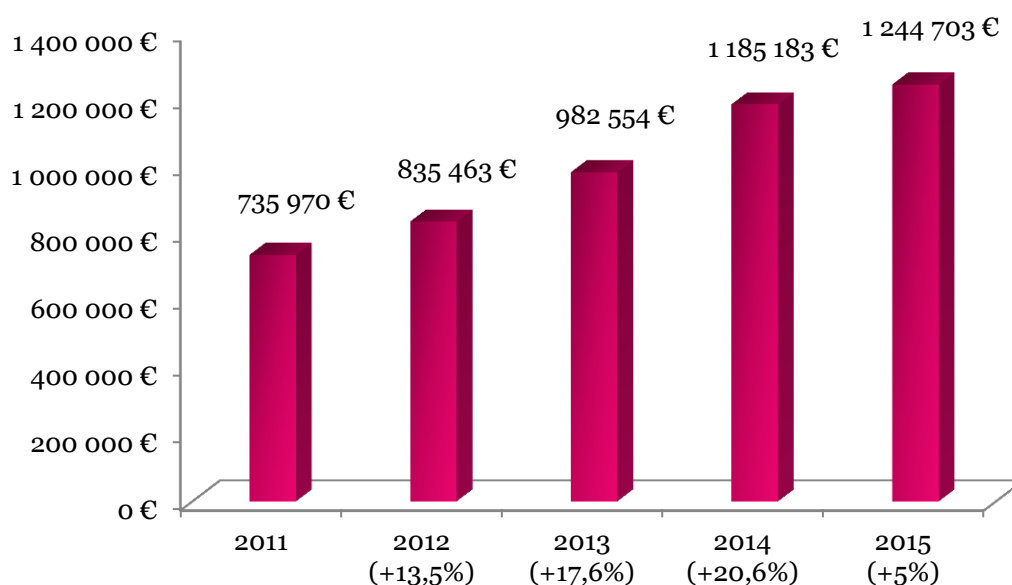
Moyenne d'âge : 47,1 ans

PYRAMIDE DES AGES

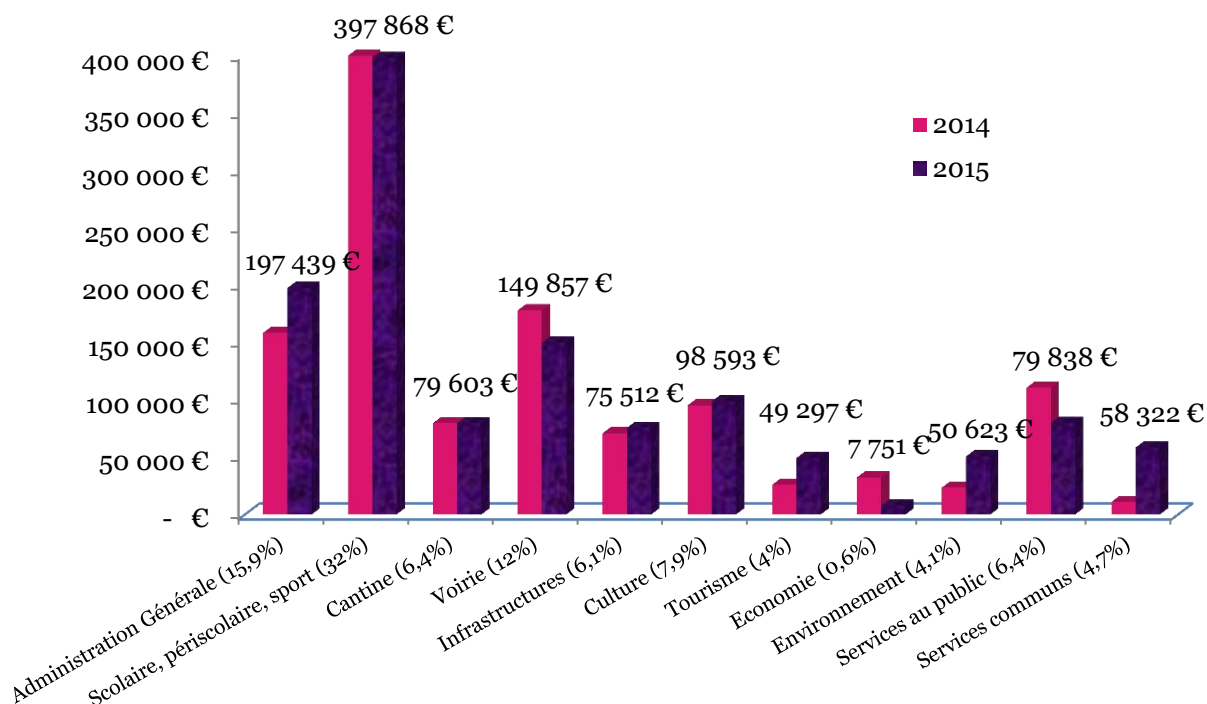


MASSE SALARIALE

Evolution de la masse salariale 2011 - 2015



Masse salariale 2015 par service : 1 244 703 €



NOMBRE DE BULLETINS DE PAIE EDITES

Budget principal : 845

Régie des Transports scolaires : 306

CARRIERE

LES EVOLUTIONS DE CARRIERE

- ⇒ Avancement de grade : 1
- ⇒ Avancements d'échelon : 23
- ⇒ Nominations stagiaire : 0
- ⇒ Titularisations : 6

LES RECRUTEMENTS

- ⇒ Mutation : 2 agents
- ⇒ Contrats saisonniers : 2 agents
- ⇒ Remplacements occasionnels : 10 agents
- ⇒ Contrats aidés : 3 agents
- ⇒ Activités accessoires NAP : 4 enseignants
- ⇒ Renfort cantine Collège : 2 agents

TEMPS PARTIEL

- ⇒ De droit : 1
- ⇒ Sur autorisation : 3

DISCIPLINE

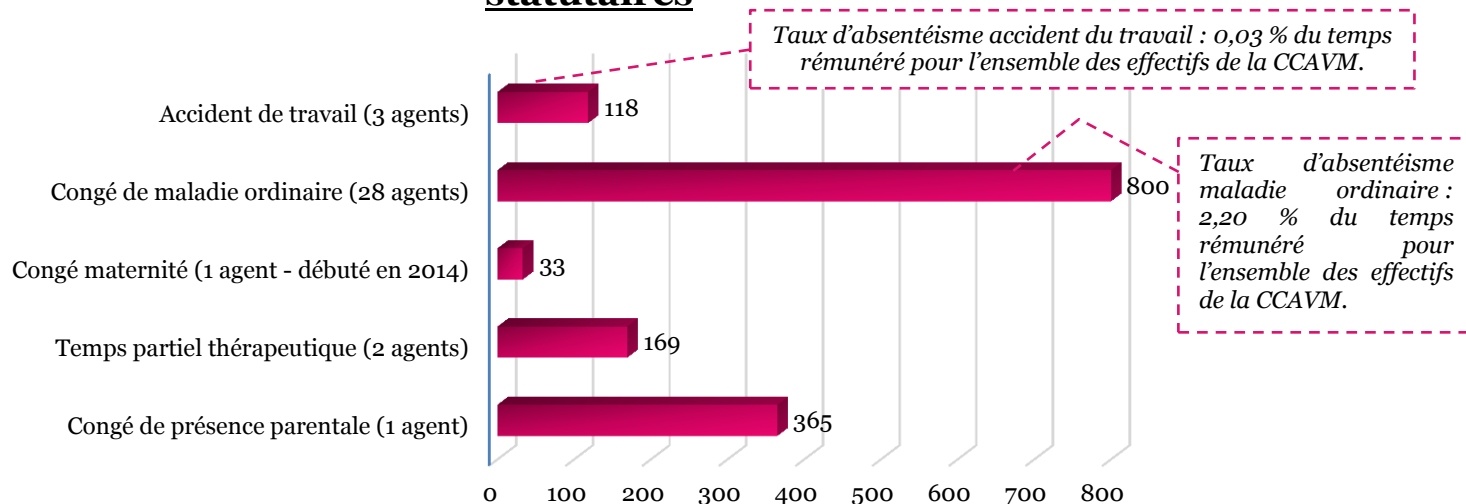
Une exclusion de 3 jours

LES DEPARTS

- ⇒ Mises à la retraite : 3 agents

RECLASSEMENT PROFESSIONNEL

Un agent titulaire, affecté initialement sur un poste d'ATSEM, a bénéficié d'un reclassement professionnel pour inaptitude physique au sein des services administratifs de la collectivité.

RISQUES PROFESSIONNELS**Nombre de jours d'absence par type de risques
statutaires****L'ASSURANCE STATUTAIRE**

La CCAVM adhère au contrat d'assurance groupe statutaire du Centre de Gestion de la Haute-Marne. Une consultation a été engagée au cours de l'année 2015 pour l'établissement d'un nouveau contrat à compter du 1er janvier 2016. Le contrat a été attribué à la société SIACI Saint-Honoré.

PROTECTION SOCIALE

La collectivité participe au financement d'une partie de la cotisation individuelle maintien de salaire. En 2015, le montant a été maintenu à 6 €, majorés de 3 € pour les agents rémunérés sur un indice majoré inférieur à 350 et le tout au prorata du temps de travail. Une étude sera effectuée courant 2016 pour élargir cette participation à la partie santé.

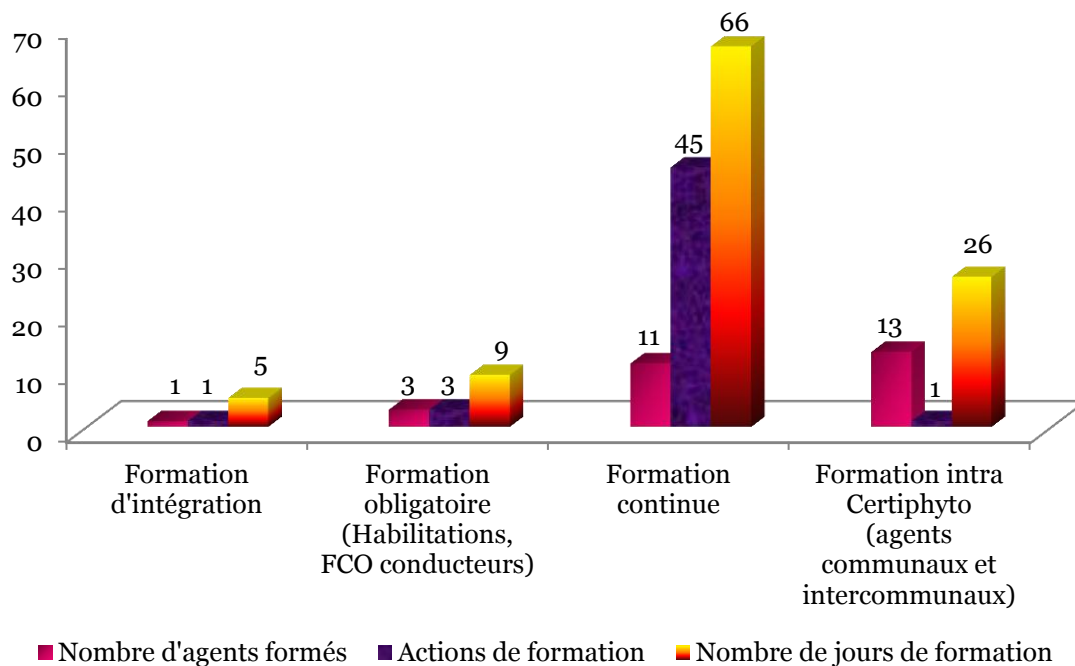
FORMATION DES AGENTS**LE COUT DE LA FORMATION**

Les actions de formation d'intégration et de formation continue sont prises en charge par le CNFPT au titre de la cotisation prélevée sur les salaires (1% du traitement brut – 0,5 % pour les emplois d'avenir), soit un montant de 9 064 € pour l'année 2015.

La formation de conduite obligatoire (F.C.O.) a été dispensée à un agent de la régie des transports scolaires, soit un coût de 545 € pour 5 jours de formation.

FORMATION CERTIPHYTO

Une formation en intra a été organisée en collaboration avec le CNFPT à destination des agents techniques communaux et intercommunaux pour l'obtention du Certiphyto. Le coût de la formation, soit 1 200 €, a été réparti entre les employeurs en fonction du nombre d'agents inscrits.



MUTUALISATION

Conformément à la loi n°2010-1563 du 16 décembre 2010 portant réforme des collectivités territoriales, un projet de schéma de mutualisation a été élaboré et soumis à l'avis du conseil communautaire (délibération du 16 octobre 2015) puis des conseils municipaux des communes membres.

Le schéma a notamment prévu la constitution d'un comité de pilotage, composés d'élus et d'agents administratifs. Ce COPIL a pour objet, dans un premier temps, d'élaborer un questionnaire à l'attention des communes dans le but de réaliser un état des lieux précis des pratiques sur le territoire et, dans un second temps, de dégager des propositions de mutualisations nouvelles après en avoir analysé les impacts humains et financiers.

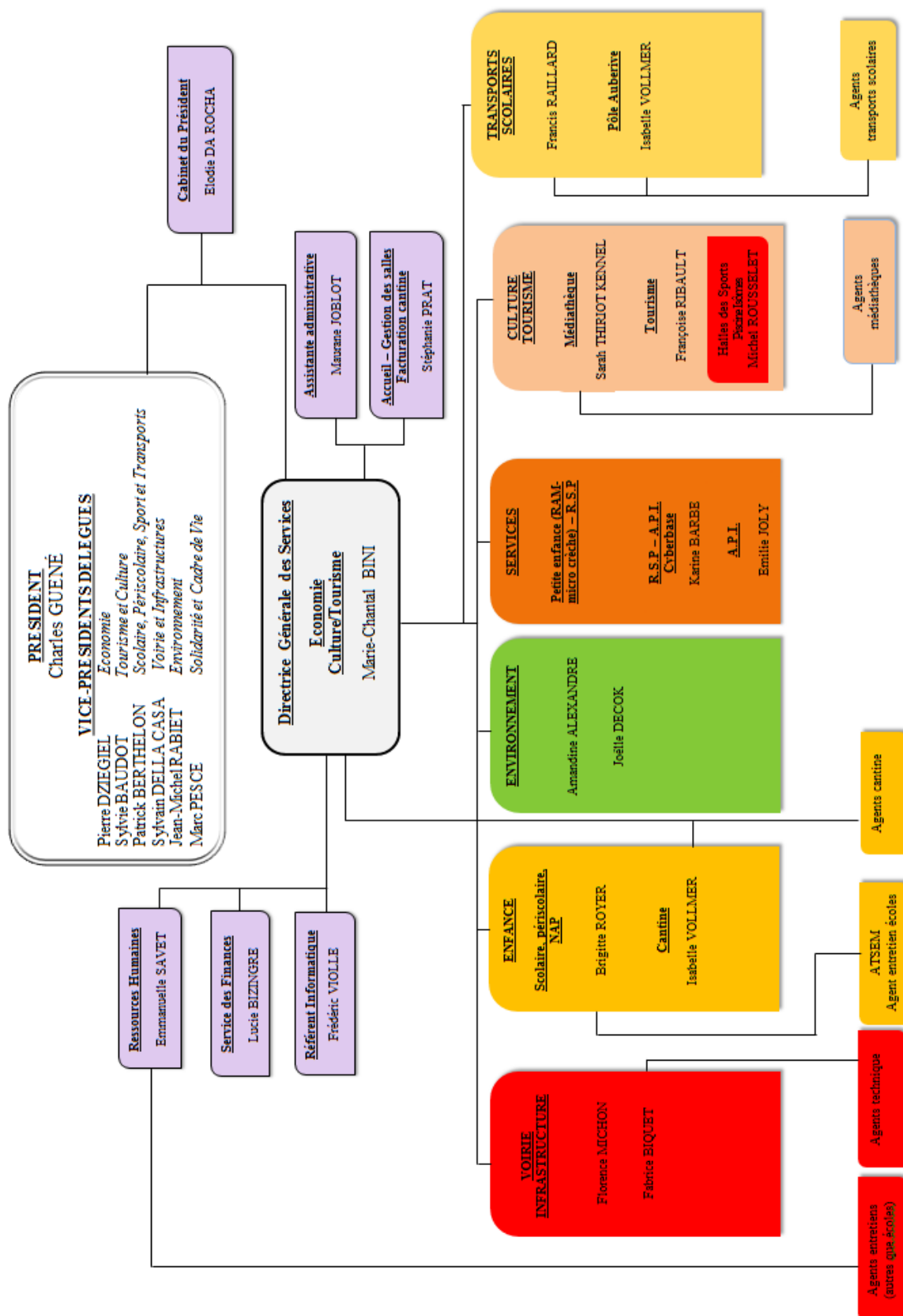
Le COPIL a été constitué en décembre 2015 et une première réunion de travail programmée pour janvier 2016.

COORDONNEES DES SERVICES ADMINISTRATIFS

CCAVM
17 Chemin des Brosses
Prauthoy
52190 LE MONTSAUGEONNAIS

DIRECTION		ACCUEIL	
Marie-Chantal BINI Directrice des Services, Economie, Tourisme et Culture marie-chantal.bini@ccavm.fr		Stéphanie PRAT Cantine, Réservations de salles 03.25.87.31.04 stephanie.prat@ccavm.fr <i>Absente les mercredis</i>	Maurane JOBLLOT Assistante administrative Produits entretiens/Tourisme, Culture 03.25.87.74.85 maurane.joblot@ccavm.fr
SECRETARIAT GENERAL		RESSOURCES HUMAINES	FINANCES
Elodie DA ROCHA Secrétaire Générale 03.25.87.31.49 elodie.darocha@ccavm.fr		Emmanuelle SAVET Responsable du Personnel 03.25.87.79.18 emmanuelle.savet@ccavm.fr <i>Absente les mercredis</i>	Lucie BIZINGRE Responsable des Finances 03.25.87.74.69 lucie.aubry@ccavm.fr <i>Absente les mercredis</i>
TRANSPORTS SCOLAIRES		VOIRIE ET INFRASTRUCTURES	
Francis RAILLARD Directeur des transports 03.25.87.78.99 francis.raillard@ccavm.fr <i>Absent les mercredis après-midi</i>	Isabelle VOLLMER Adjointe au directeur des transports/Cantine 03.25.88.14.54 ccavmtransport@ccavm.fr <i>Absente les mercredis et vendredis</i>	Florence MICHON Responsable du Patrimoine 03.25.87.47.48 florence.michon@ccavm.fr <i>Absente les mercredis</i>	Fabrice BIQUET Technicien Voirie 06.79.98.80.77 fabrice.biquet@ccavm.fr
SCOLAIRE	CULTURE	ENVIRONNEMENT	
Brigitte ROYER Scolaire, périscolaire et sport 03.25.88.14.54 brigitte.royer@ccavm.fr <i>Absente les mercredis et les vendredis après-midi</i>	Sarah KENNEL THIRIOT Coordinatrice des médiathèques 03.25.88.13.36 culture@ccavm.fr	Joëlle DECOK Facturation, ordures ménagères-SPANC 03.25.87.31.50 joelle.decok@ccavm.fr <i>Absente les mercredis après-midi</i>	Amandine ALEXANDRE SPANC, Cours d'eau, Captages 03.25.87.31.50 amandine.alexandre@ccavm.fr
SOLIDARITE ET CADRE DE VIE			
Emilie JOLY Accueil API Longeau 03.25.88.06.39 emilie.joly@ccavm.fr <i>Absente les mercredis</i>	Karine BARBE Accueil RSP et API Longeau 03.25.87.78.98 03.25.88.06.39 karine.barbe@ccavm.fr <i>Absente les lundis matins</i>	Frédéric VIOLLE Informatique/E-espace métiers 03.25.87.47.49 frederic.violle@ccavm.fr <i>Absent les mercredis après-midi</i>	

ORGANIGRAMME

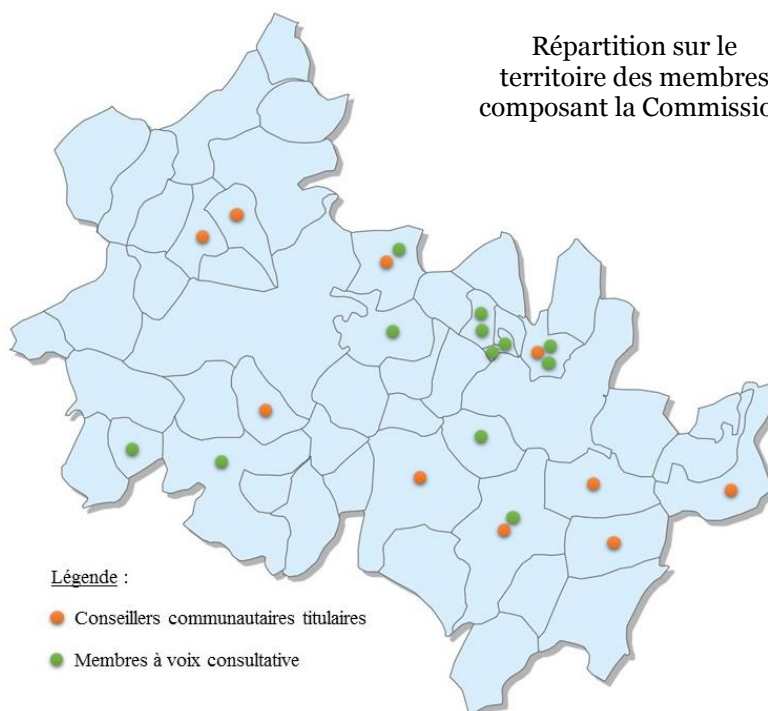


ECONOMIE

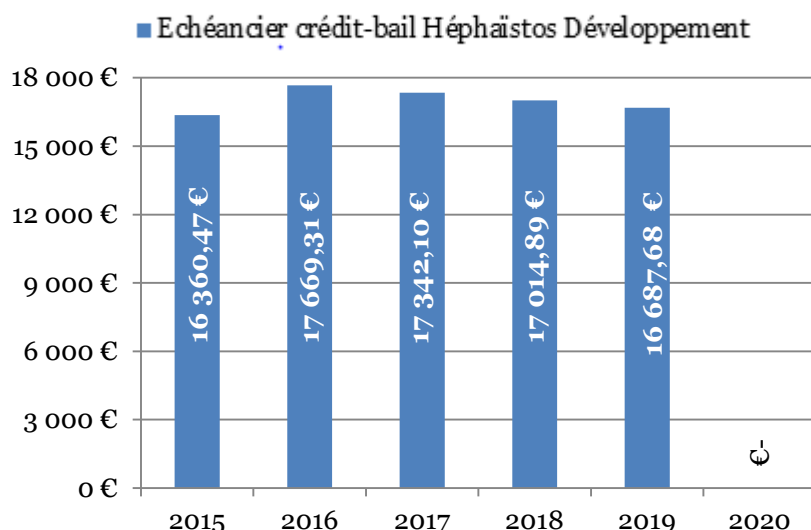
La CCAVM assure les activités de gestion publique de manière pertinente sur l'ensemble du territoire, en conciliant équité d'accès aux services et réalisme des ressources, au mieux, grâce à la rationalisation et à la mutualisation des moyens et l'évolution des personnels. Le territoire s'inscrit résolument dans une dynamique assise sur un tissu et des zones économiques le constituant et permettant d'exploiter la ressource du transit, ouvrant ainsi les portes du tourisme qui se doit d'être complété par de nécessaires connexions pour favoriser l'accueil des populations.

Parmi les projets de territoire structurants, la Commission Economie a renouvelé en nombreuses occasions son soutien au projet de Parc National, axe identifié au moment de la démarche Territoire et Dynamiques Economiques comme étant prioritaire pour la confiance dans notre territoire.

Répartition sur le territoire des membres composant la Commission



SUIVI DES CREDITS BAUX : HEPHAISTOS ET AXEL D2L



La société Héphestos Développement, qui a repris Précis Méca Services (PMS) en novembre 2014, s'est également engagée à poursuivre le remboursement des crédits-baux en cours, contractés en 1999 et 2000, dans le but de pouvoir devenir propriétaires des locaux occupés. Le crédit-bail souscrit en 1997 a, quant à lui, été intégralement remboursé.

La société AXEL D2L a également remboursé l'intégralité du crédit-bail qui lui avait été souscrit pour un bâtiment sis à Chalancey. La levée d'option a été signée le 22 Décembre 2015.

CONSTRUCTION D'UNE FROMAGERIE AU MONTSAUGEONNAIS

PORTAGE INTERCOMMUNAL

Par délibération n°127/15 du 18 Septembre 2015, le Conseil communautaire de la CCAVM s'est engagé à porter l'investissement foncier et immobilier de l'opération d'implantation de la future fromagerie Germain sur la commune de Vaux-sous-Aubigny (aujourd'hui commune nouvelle « Le Montsaugeonnais »), à la demande de l'entreprise, suite à un courrier en date du 17 Juillet 2015.

La Fromagerie GERMAIN, filiale des LAITERIES H. TRIBALLAT, produit aujourd'hui 900 tonnes de fromages AOP à pâte molle à croûte lavée principalement de types « Epoisses » (580 Tonnes - 2^{ème} intervenant du marché avec une part de 42 %) et « Langres » (240 tonnes - 1^{er} intervenant du marché avec une part de marché de plus de 45 %).



La fromagerie Germain, dans un souci de rationalisation et de développement de son activité, souhaitant parvenir à un objectif de production annuelle de 900 à 1200 tonnes, et n'ayant pas de possibilité matérielle pour agrandir son bâtiment existant à Chalancey, ni de développer plus fortement une vente directe sur un axe passager, a été convaincue par l'opportunité de reconstruire un bâtiment dimensionné à ses attentes sur la commune du Montsaugeonnais, sous la forme d'un crédit-bail, porté par la CCAVM, sur 20 à 25 ans, avec la garantie du groupe RIANS.

STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DE LA FROMAGERIE

- Promouvoir le développement du Langres et de l'Epoisses (AOP) en France et à l'étranger ;
- Développer l'innovation : nouveaux produits hors AOP pour valoriser et atténuer les effets saisonniers ;
- Développer la promotion en France et à l'International (magasin local, exploitation du dynamisme du groupe...).

Dans ce cadre, ils envisagent :

- La construction d'une usine évolutive avec impact environnemental intégré ;
- L'évolution de son process industriel prenant en compte la réduction de la pénibilité au travail, mise en place de nouvelles technologies, meilleure utilisation de l'énergie, meilleure adéquation du matériel aux contraintes sanitaires actuelles françaises et à venir pour l'étranger ;
- L'ouverture d'un magasin de vente et d'une galerie de visite : outil de promotion, attrait touristique....

DESCRIPTION DU PROJET

Le projet consiste en la construction d'un bâtiment de 6 900 m² pour une activité de production de fromage à pâte molle, fromages AOP (Appellation d'Origine Protégée) : « Langres » et « Epoisses » qui s'implantera sur la Zone d'Activité Economique de Champ Miolin de Vaux-sous-Aubigny - 52190 LE MONTSAUGEONNAIS.

Les travaux se dérouleront en 2016 et 2017, pour une livraison fin 2017, début 2018.

L'installation sur le site du Montsaugonnais (commune déléguée de Vaux-sous-Aubigny) présente les avantages ci-après.

- Bonne accessibilité en hiver
- Proximité de l'autoroute (A31 à 14 km)
- Existence d'une station d'épuration des eaux usées sur la commune
- Commune en zone AFR
- Absence de contraintes liées aux Bâtiments de France
- Création d'un magasin plus visible proche D74 => augmentation potentielle des ventes.

CONCOURS DE MAITRISE D'ŒUVRE

Un concours restreint de maîtrise d'œuvre a ainsi été lancé fin 2015. Un jury spécialement nommé, composé des membres de la CAO, d'un technicien du groupe RIANs et de deux architectes spécialisés en agro-alimentaires et industrie laitière, aura la charge de suivre toute la procédure et d'analyser les offres jusqu'à émettre un avis sur le lauréat, dont le choix définitif reviendra au Conseil communautaire.

PLAN DE FINANCEMENT

LIBELLE	DEPENSES
Acquisition terrain	185 000
Domage ouvrages	70 000
Travaux de construction et VRD	9 780 000
Honoraires de maîtrise d'œuvre	726 850
Frais divers (SPS, CT, réseaux, fouilles...)	116 150
Frais d'insertion	10 000
Indemnisation jury de Concours et candidat	12 000
Taxe aménagement	100 000
TOTAL	11 000 000

LIBELLE	RECETTES
DETR	500 000
GIP	500 000
Emprunt	10 000 000
TOTAL	11 000 000

CREATION DE LANGRES DEVELOPPEMENT ET PREPARATION DU PETR

Les réformes nationales ont conduit le territoire à s'interroger sur leur organisation pour donner toute leur logique aux **nouveaux bassins de vie** qui s'imposent comme la **maille de proximité** et l'**unité de gestion locale**. Il a paru nécessaire, dans ce cadre nouveau, que les **intercommunalités devaient se mettre en réseau** pour parvenir à réaliser de plus grands projets et mettre en ordre de marche la mutualisation de leurs moyens. Hier au sein des **Pays**, demain au sein d'un **PETR** (Pôle d'Equilibre Territorial Rural), cet exercice s'est appuyé sur le **projet de territoire** qui couvrira la période **2014-2024**. Initié par **Langres Développement** (résultant de la fusion du SMAEPL et SMATLPL) et le **Pays de Langres**, de trois entités devenues deux et devant n'en former plus qu'une dans le cadre d'un **PETR** au 1er Janvier 2016. Cette structure évitera de créer une nouvelle entité pour le portage du SCoT.

AXES STRATEGIQUES DU PROJET DE TERRITOIRE 2014-2024

- Le projet de territoire, en cours de définition, a pour slogan : « **Osons le Pays de Langres** »
- Le PETR doit permettre de disposer d'une **structure fédératrice** des Communautés de Communes du sud Haute-Marne et **rechercher des financements**, travailler dans une **logique de projet, mobiliser l'ensemble des acteurs** (associations, entreprises collectivités locales, ...)
- L'objectif est de **faire du Pays de Langres un territoire qui auto-génère de la richesse** localement, dans une logique de développement durable

Il s'appuie sur quatre orientations :

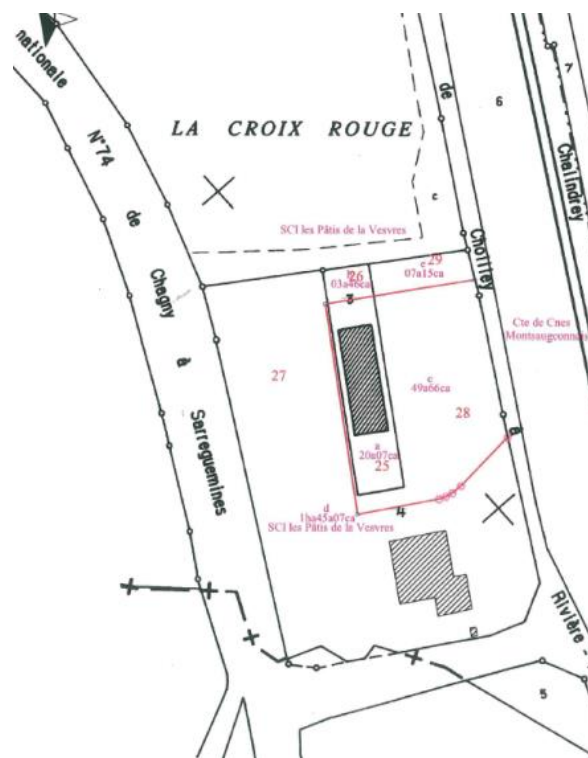
- **Osons nos atouts locaux** (miser sur nos richesses locales que sont nos ressources patrimoniales, nos ressources humaines, nos ressources locales traditionnelles)
- **Misons sur l'équilibre et la proximité de nos pôles de vie** (faire des pôles de vie des lieux innovants et de proximité avec des services aux publics, une ouverture adaptée des commerces, un habitat adapté à tous les âges de la vie)
- **Ouvrons le Pays de Langres sur l'extérieur** (faire connaître le Pays de Langres comme un territoire ouvert et accueillant dans le but d'attirer des actifs, des touristes, et de prospecter de nouvelles clientèles)
- **Vers un PETR** : outil indispensable de ce projet de territoire

**REHABILITATION D'UN BATIMENT A MON TSAUGEON :
FMP INDUSTRIE**

La société FMP Industrie, entreprise de mécanique générale actuellement implanté dans un hôtel d'entreprises de Langres, a émis le souhait de revenir sur le Sud Haute-Marne et devenir propriétaires de leurs propres locaux.

La CCAVM, dans une logique d'accompagnement d'entreprise, de développement économique, et de création d'emplois, est devenue maître d'ouvrage du projet.

Par délibération n°128/15 du 18 Septembre 2015, la CCAVM s'est porté acquéreur à la SCI les Pâtis de la Vesvre d'un bâtiment situé ZA La Croix Rouge à Montsaugéon, pour un montant de 150 000 €, après avis des services des domaines, situé à l'intérieur de parcelles dont il a été distrait (parcelles ZE3 d'une surface de 2 354 m² et ZE4 d'une surface de 20 191 m²).



LE BATIMENT

Le bâtiment est une construction des années 80, de 750 m² (ancienne usine de maroquinerie identique au siège de la CCAVM), située dans la zone économique le long de la RD 974, en limite de l'intersection du territoire de Montsaugéon et Vaux-sous-Aubigny. Le choix de maître d'œuvre et le début des travaux ont pu être réalisés dès 2015 avec, pour débiter, une importante opération de désamiantage. Le bâtiment devrait pouvoir être livré mi-2016.



PLAN DE FINANCEMENT

Afin de permettre la meilleure transparence financière sur ce programme, un budget annexe a été ouvert, et est spécialement dédié à cette opération. Le bâtiment sera ensuite loué à l'entreprise, avec possibilité d'achat au terme du remboursement total des dépenses engagées par la collectivité, le projet devant représenter une opération blanche pour l'EPCI.

LIBELLE	DEPENSES
Acquisition bâtiment	150 000
Frais d'actes	7 500
Frais d'insertion	1 500
Travaux	300 900
Réseaux et assainissement	18 000
Honoraires de maîtrise d'œuvre	30 354
TOTAL	508 254

LIBELLE	RECETTES
DETR	204 500
GIP	103 754
Emprunt	200 000
TOTAL	508 254

ZA LONGEAU SUD

Le prix de vente des terrains a été modifié courant de l'année 2015. Jusqu'alors à 14€/m², la Communauté de communes a accepté de consentir un effort pour permettre de redynamiser le site, et débiter les ventes de terrains.

Par délibération n°109/15 du 26 Juin 2015, le Conseil a entériné les nouveaux tarifs suivants :

- 14 €/m² pour une acquisition ≤ 10 ares
- 12 €/m² pour une acquisition de 10 à 50 ares (pour la tranche concernée)
- 11 €/m² pour une acquisition ≥ 50 ares (pour la surface au-delà de 50 ares)

Dès lors, assez rapidement, 5 nouveaux investisseurs se sont faits connaître et ont adressé des lettres d'intention à la CCAVM. Régulièrement rencontrés, la Commission Economie, accompagnée de Langres Développement, a dû étudier les possibilités d'implantation et d'articulation de ces projets sur la ZA Longeau Sud. L'enjeu sera de parvenir à un développement cohérent et dynamique. L'année 2015 s'est ainsi terminée par le vote d'accords de principe de vente, augurant un démarrage sérieux des opérations sur la zone.

ZA LANGRES SUD

La société GRTgaz est propriétaire et gestionnaire d'un réseau de transport de gaz naturel, et à ce titre, elle construit, entretient, développe, et exploite un réseau constitué de plus de 32 000 km de gazoducs et de 26 stations de compression. La société assure les prestations d'acheminement pour le compte des expéditeurs de gaz naturel. Elle assure également le raccordement et la livraison de gaz naturel auprès des clients industriels raccordés sur le réseau de transport et auprès des réseaux de distribution. Dans le cadre du développement de son réseau, GRTgaz a ainsi engagé le « Projet Val de Saône » dont l'objet est la construction d'une nouvelle canalisation de transport de gaz naturel sur une distance de 187 km entre Etrez (Ain) et Voisines (Haute-Marne).

Le projet, inscrit dans le plan décennal de développement de GRTgaz, a fait l'objet de plusieurs délibérations de la Commission de Régulation de l'Energie de la société, chargée notamment d'approuver les programmes annuels d'investissements de GRTgaz et de veiller à la réalisation des investissements nécessaires au bon développement des réseaux. Le projet répond aux objectifs suivants :

- Achever progressivement le corridor Nord-Sud de l'Europe Occidentale
- Contribuer à la fusion des zones tarifaires Nord et Sud.

Pour l'exécution des travaux de construction, GRTgaz a eu besoin d'entreposer et stocker des tubes, éléments de tuyauterie, matériels, éléments et pièces de construction, à proximité du chantier avant de les acheminer sur le tracé. GRTgaz avait également besoin d'espace pour implanter principalement la fabrication des cintres et quelques bureaux sans emprise.



Une coopération est donc née entre GRTgaz et la CCAVM qui a décidé de mettre en location des terrains de la ZA Langres Sud, idéalement situés pour ce projet. D'une surface totale de 4,3 hectares, la location a été entérinée par le Conseil communautaire du 16 Octobre 2015 pour un montant de 5 160 € HT/trimestre, pour une période de 26 mois allant du 1^{er} Octobre 2015 au 30 Novembre 2017.

Pour pouvoir entreposer le matériel précité, une grande partie des terrains doit faire préalablement l'objet de travaux de nivellement et de stabilisation ainsi que d'aménagements spécifiques dont la création d'une voirie intérieure, que GRTgaz réalise à ses frais. Après réalisation des travaux, et aménagements convenus par GRTgaz, les terrains constitueront une plateforme de stockage. Enfin, il est prévu qu'à l'expiration de la location, la société restitue la plateforme en bon état de propreté, libre de toutes installations et occupations, en laissant la plateforme avec les surfaces stabilisées en place, en prenant en compte un possible aplanissement.



VISITE DE VINGEANNE TRANSPORTS

Jean-Claude et Jérôme PLA ont eu la gentillesse d'accueillir les membres volontaires de la Commission Economie et du Conseil Municipal de Longeau-Percey à participer à une visite de leur site implanté sur la commune. Durant plus d'une heure, les élus présents ont pu constater le potentiel et le succès de cette entreprise, qui depuis 1997 n'a fait que croître et se développer.



Ce rendez-vous très apprécié s'est conclu sur un nouveau projet de développement de Vingeanne Transports, qui a sollicité la collectivité pour un accompagnement, notamment à travers une implantation sur la ZA Langres Sud. En effet, le site de Vingeanne Transports se partage entre les locaux de stockage de marchandises, de bureaux, et des quais de chargement et livraison. La société envisage donc de déplacer cette dernière activité, dite d'exploitation, sur Langres Sud, afin de transformer les actuels quais de chargement situé à Longeau en nouvel entrepôt pour permettre d'accroître les capacités de stockage de l'entreprise.



Les membres de la Commission ont souhaité remercier une nouvelle fois Messieurs PLA pour cette visite d'entreprise, initiative que la Commission a grandement apprécié, et qui lui a rappelé les interviews menées dans le cadre de la démarche Territoire et Dynamiques Economiques. De façon unanime, la Commission a donc émis le souhait d'organiser, chaque année, des visites d'entreprises locales, afin de garder ce lien si important avec les entrepreneurs locaux.

TOURISME ET CULTURE

Tourisme et culture sont souvent présentés comme des leviers de développement et de valorisation des territoires.

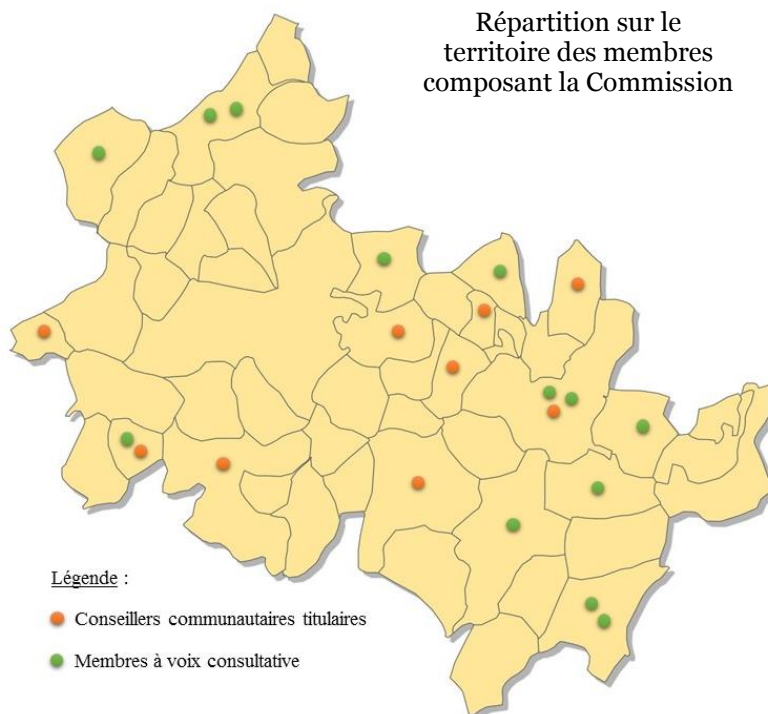
Consciente de l'attractivité et du dynamisme apportés par une politique de valorisation patrimoniale et par une stratégie de développement touristique, la CCAVM structure progressivement ses actions autour de ses villages d'exception (Montsaugéon, Cohons), d'accueil (la Maison du houblon à Rivière-les-Fosses, l'Ecole d'autrefois à Dardenay, La Halle de la santé et de la Forme à Percey-le-Pautel) et d'itinérance sur le territoire avec le concours

de ses partenaires associatifs notamment (entretien des sentiers de randonnée, promotion des Gorges de la Vingeanne, tourisme de nature à Auberive depuis la Maison forestière, émergence d'une activité d'éco-camping, hébergement en cabanes, randonnée en ânes bâtés...). Cette stratégie en faveur d'un patrimoine authentique et générateur d'activités mobilise le tissu associatif, du personnel de la CCAVM, communal avec le souci d'intégrer les différents réseaux de promotion via les offices de tourisme, la MDT. Le plan d'interprétation du patrimoine porté à l'échelle du Pays de Langres s'appuie sur les villages reconnus de la CCAVM (Cohons, Montsaugéon et Auberive). La preuve de la pertinence de ses choix antérieurs... Le parc national conforte cette vision où tout doit être mis en œuvre pour préserver, gérer et mettre en valeur de façon exemplaire la nature et les paysages sans une « mise sous cloche » pour ses patrimoines naturels que pour ses richesses et potentialités culturelles, économiques et sociales.

La culture se combine avec les atouts touristiques du territoire de la CCAVM. Outre le soutien financier de la CCAVM à des actions culturelles rattachées à la compétence tourisme (Festival du chien à plumes, la Maison de Courcelles...), le réseau de médiathèques, bâti en 2015 autour du pôle d'Auberive tête de réseau, reflète une implication active au plus proche de la population et ses lecteurs, jeunes internautes.

L'ensemble de ces actions donne une image dynamique et positive d'un territoire rural attractif immergé en Pays de Langres. Une force identitaire dans un monde en mutation !

Répartition sur le territoire des membres composant la Commission

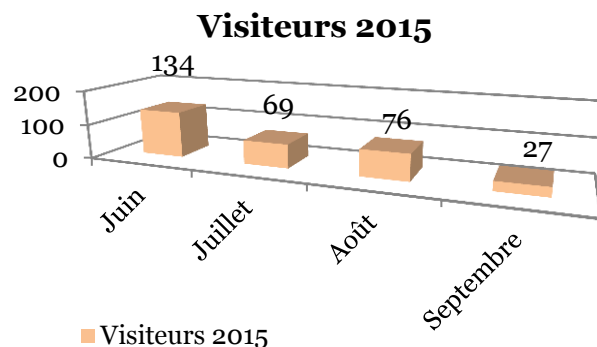


ANIMATION DU TERRITOIRE

La CCAVM est compétente en matière d'actions culturelles en participant aux actions ayant un rayonnement sur l'EPCI et au-delà. Ce soutien s'est exprimé de façon très variée en 2015.

UNE OFFRE TOURISTIQUE ETENDUE

Avec les visites commentées de Montsaugéon, plusieurs groupes ont pu diversifier leur programme avec le Musée Ecole d'Autrefois, la Maison du Houblon, Montsaugéon et même l'église d'Aubigny. Des scolaires ont profité aussi de cette palette d'offres. La Maison du Houblon, le Musée Ecole d'Autrefois, et Montsaugéon, ont globalisé 306 visiteurs durant l'été 2015, pour un total de recettes de 1 050 €.



LES 10 ANS DE LA MAISON DU HOUBLON



La Maison du Houblon a fêté ses 10 ans en collaboration avec la municipalité de Rivière les Fosses, l'association Anim'Rivière et la CCAVM. Une journée d'animation et de valorisation du musée, du village et du territoire, pour un montant de 2 479,00 €.

PREMIERE FIEST'ABEILLE

Un nouvel événement a vu le jour en 2015 à Vaux-sous-Aubigny. Hommage à Charles Dadant, fondateur de la première fabrique de matériel apicole et natif de Vaux, la **Fiest'Abeilles** est une journée festive réunissant apiculteurs, producteurs locaux et animations variées. Elle est aussi l'occasion de communiquer sur le projet Apis Sapiens qui contribue à promouvoir l'implantation de ruchers sur le territoire.

LE CHIEN A PLUMES VERS LES 20 ANS

Événement majeur du territoire soutenu par la CCAVM, le festival du Chien à Plumes se prépare à fêter sa 20ème édition ! Élu en 2015 « Meilleur petit festival de France », gageons qu'avec sa programmation riche et variée et l'ambiance conviviale qu'il sait créer, un public encore plus nombreux sera au rendez-vous.

La CCAVM a apporté son soutien financier à hauteur de 2 500 € pour le festival, et 2 500 € pour la Niche.



LA MARCHE GOURMANDE DES FOYERS RURAUX

Chaque année, 120 bénévoles se mobilisent pour faire découvrir à presque 600 randonneurs notre beau territoire et ses produits. En 2015, l'association a exploré Dommarien, Choilly-Dardenay et Montsaugéon. Convivialité, animations culturelles et découverte de notre patrimoine font bon ménage...



SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Si la CCAVM n'a pas vocation à subventionner les associations culturelles, elle accompagne tout de même les associations dans le cadre d'actions culturelles rattachées à la compétence Tourisme intercommunale, ayant un rayonnement sur l'EPCI et au-delà.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	2014	2015
Association La Montagne (<i>raid de Villegu et activités touristiques voile</i>)	6 000,00 €	6 600,00 €
Association La Montagne (<i>communication journal Vivre Ici</i>)	1000,00 €	800,00 €
Le Chien à Plumes (<i>Festival</i>)	3 500,00 €	2 250,00 €
Le Chien à Plumes (<i>la Niche</i>)	2 500,00 €	2 250,00 €
Tinta'Mars (<i>spectacles tout public</i>)	4 592,90 €	4 000,00 €
Fédération Départementale Foyers Ruraux	1 400,00 €	1 500,00 €
Autour de la Terre (activités culturelles Centre des Rives)	2 500,00 €	2 500,00 €
Autour de la Terre (Subvention exceptionnelle)	-	4 000,00 €
CIN Ligue de l'Enseignement "Chantier de Jeunes"	2 000,00 €	1 700,00 €
Association remps-art (art et balade en pays de langres)	700,00 €	-
Association Préface (2 spectacles de rue)	1 000,00 €	1 500,00 €
Association culturelle Montsaugéonnaise le Promontoire	9 500,00 €	12 500,00 €
Résurgences activités théâtre écoles CCAVM	1 500,00 €	1 500,00 €
Association AC2A programme musical	1 300,00 €	1 300,00 €
Association SCUDO VARIAZIONE 8ème rencontre pour une fanfare	1 000,00 €	800,00 €
Foyers ruraux de la Vingeanne (spectacle pyrotechnique à Villegusien)	2 500,00 €	-
Les décisifs	-	800,00 €
Maison d'animation Courcelles	10 000,00 €	1 000,00 €
Evolution 2014/2015 : -11,75%	50 992,90 €	45 000,00 €

NOS VILLAGES D'EXCEPTION

Dans le cadre de ses compétences facultatives, la CCAVM agit également dans le but de mettre en valeur son patrimoine à travers des actions touristiques. C'est pourquoi la Communauté de Communes assure la promotion et les dépenses liées au tourisme des sites d'exception de Cohons et Montsaugéon. La Commission Tourisme et Culture veille à la conservation de ces sites, mais également à leur animation via le soutien d'actions culturelles rattachées.

COHONS : RETOUR SUR LA SAISON 2015 ET LE CHANTIER INTERNATIONAL DE JEUNES

Cohons, ses murs escargots, son jardin de Silière et son jardin de Vergentière (comprenant le jardin Escargot de pierre, et le jardin vivrier en Terrasses), tous deux labellisés Jardin Remarquable par le Ministère de la Culture et de la Communication, ne pouvait qu'être reconnu site d'exception du territoire.

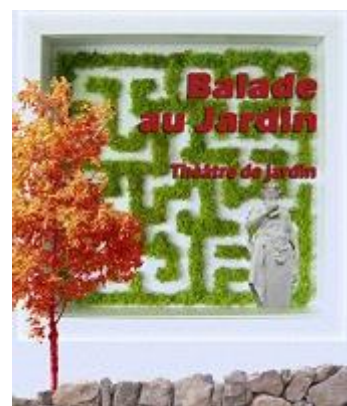
Ainsi, et afin de poursuivre la restauration des murs en pierre sèche, la CCAVM a poursuivi sa collaboration avec la Régie Rurale du Plateau. D'un montant de 25 000 €, versés durant 3 années (2013-2014-2015) la commune de Cohons, la Régie Rurale et la CCAVM ont noué un partenariat permettant la restauration du site des jardins de Vergentière en portant un chantier d'insertion conventionné par la DIRECCTE.



Mais la mise en valeur du patrimoine passe aussi par le soutien à la culture mettant en lumière toute la richesse du territoire. La CCAVM a ainsi participé financièrement à l'organisation de programmes culturels permettant de mettre en valeur le patrimoine local de Cohons en apportant une subvention de 2 500 € à la commune. Grâce à cela, plusieurs spectacles ont pu être organisés durant l'année. Parmi eux, "les Joyeuses Nocturnes", spectacle de la Compagnie Préface qui a décliné

une thématique autour du théâtre de jardin et du patrimoine « Les légendes de Haute-Marne ». Théâtre, musique et conte se sont mêlés avec mise en lumière des jardins.

Enfin la CCAVM a également participé à l'organisation de visites théâtralisées dans la commune grâce à une subvention de 1 500 € à l'association Préface. Ainsi, la compagnie, en juin 2015, a organisé un spectacle intitulé « Balade au jardin ». Les spectateurs étaient interpellés dès l'entrée du jardin, par trois personnages tout droit sortis de la mythologie, comme si la statuaire qui orne certains jardins à la française, s'éveillait soudainement. Le dieu Pan, Diane la chasserresse et une nymphe ont raconté leur histoire. L'occasion de réentendre de grandes voix : Boris Vian, Perrault, Shakespeare, Ronsard, La Fontaine, Laclos...



MONTSAUGEON : SITE TOURISTIQUE ET CULTUREL



Une belle collaboration s'est établie entre Françoise RIBAUT et Juliette SPERANZA de l'Association Culturelle Montsaugonnaise, au Promontoire (l'une apportant l'idée et l'autre le texte et la mise en scène) et les visites théâtralisées des 12 juillet et 20 septembre ont connu un gros succès. Pour cette deuxième année de partenariat, l'association a bénéficié d'une subvention de 12 000 € en 2015.



Collaboration aussi avec Monsieur Claude de COINTET, Président de l'association du Grenier à sel, qui a organisé durant l'été plusieurs concerts de grande qualité à l'église de Montsaugéon et un vide grenier qui a contribué à la réussite de la journée du 12 juillet. Une journée du patrimoine a été proposée par Françoise RIBAUT pour la première fois à Montsaugéon avec une fréquentation encourageante.

Rappelons que ces projets culturels, et notamment celui de l'association culturelle montsaugéonnaise qui vise à créer un lieu d'accueil et d'animation en saison estivale sur le village, sont des clauses nécessaires à l'obtention du label « Petite Cité de Caractère ».

AIRE DE VALORISATION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

Dans la continuité des sites d'exception, la CCAVM a poursuivi ses actions dans le but de parvenir, à Montsaugéon, à une Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP), en vue de la labellisation « Petite Cité de Caractère ».

AVANCEE DU PROJET

Parvenir à une AVAP est un travail de longue haleine, auquel il faut procéder avec beaucoup de minutie. Ce travail débute, tout d'abord, par une analyse architecturale et patrimoniale servant à établir les valeurs fondamentales du territoire de l'AVAP. L'AVAP est un dispositif très complet, puisqu'il porte à la fois sur l'intérêt du patrimoine bâti mais aussi paysager.

Le diagnostic architectural a vocation à déterminer la qualité et l'intérêt des bâtiments pour en définir et en justifier le statut réglementaire de protection retenu par l'AVAP.

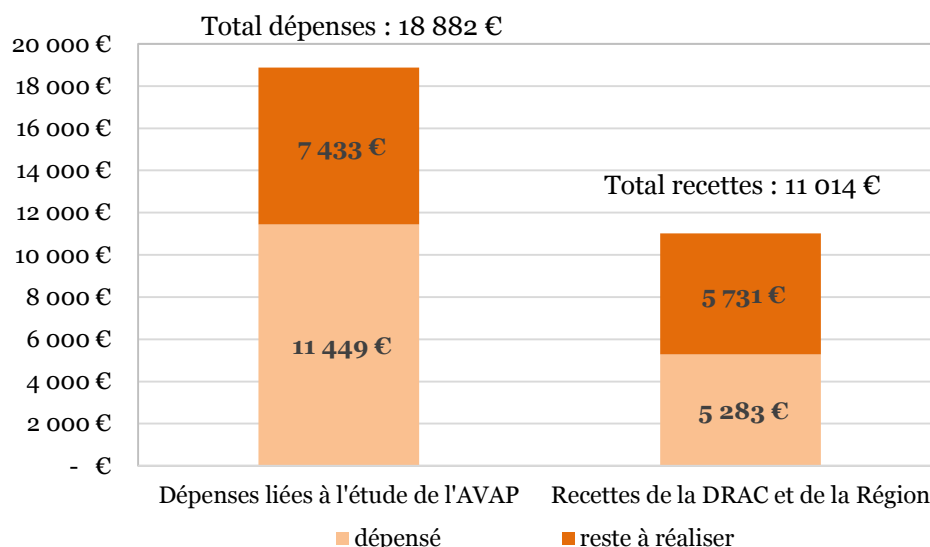
L'approche architecturale comprend :

- une analyse typologique qui permet de déterminer les caractéristiques les plus représentatives du patrimoine bâti local ;
- une approche par immeuble permettant d'identifier les plus remarquables d'entre eux et de fonder l'intérêt patrimonial du territoire concerné par l'AVAP.

L'approche consacrée à l'environnement s'attache essentiellement à relever les éléments qui participent de la démarche de développement durable qu'il convient de prendre en compte, tant en termes d'atouts que d'inconvénients.

Tout ce travail a été confié à un cabinet spécialisé, le Cabinet BOUCAUD, et il est réalisé avec l'association de l'architecte des Bâtiments de France qui doit prendre connaissance du déroulement des travaux jusqu'à la proposition du projet de l'AVAP, mais aussi de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, le tout sous couvert des avis émis par la Commission Locale.

Etat de consommation des crédits en 2015 du projet d'AVAP.



COMMISSION LOCALE DE L'AVAP

La Commission Locale de l'AVAP est chargée d'assurer le suivi de la conception et de la mise en œuvre des règles applicables à l'aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine à Montsaugéon. L'objectif était de créer une plate-forme d'échanges pérenne accompagnant l'ensemble de la démarche de l'AVAP depuis sa mise à l'étude, en passant par le suivi de cette dernière, jusqu'à son application, après création, dans le cadre de l'instruction des demandes d'autorisation de travaux. En effet, la Commission Locale peut être consultée par l'autorité compétente pour délivrer l'autorisation sur tout projet d'opération d'aménagement, de construction ou de démolition, notamment lorsque celui-ci nécessite une adaptation mineure des dispositions de l'AVAP.

La Commission se compose d'un maximum de 15 membres à voix délibérative, avec des représentants élus (Mme BAUDOT, M. CAVIN, M. COUROUX, M. de COINTET, M. C. GUENE, M. J-P GUENE, M. WALTHER), de représentants de l'administration (Préfet du Département, Directeur de la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement, Directeur de la Direction Régionale des Affaires Culturelles), et de personnes qualifiées au titre du patrimoine culturel, de l'environnement et des intérêts économiques locaux (M. CATHERINET, M. BLOK, Mme WITTWER, M. SCHENCK).

L'architecte des bâtiments de France assiste aux réunions avec voix consultative, tout comme l'architecte chargé de l'élaboration de l'AVAP, des représentants de l'administration de la CCAVM, des élus volontaires (Mme DURY, M. RACHET, M. ROBIN), un représentant du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement.

Monsieur Claude de COINTET est le Président de cette Commission Locale.

Lors de ses réunions en 2015, ou de la visite de la Petite Cité de Caractère de Bourmont en Mars 2015, la Commission a établi son règlement intérieur et a longuement travaillé sur le projet de règlement de l'AVAP.

La validation de ce règlement conduira à l'établissement d'un rapport devant être soumis à la Commission Régionale de Protection des Sites. Le projet se poursuit.

PARC NATIONAL : UN PROJET STRUCTURANT

Les parcs nationaux sont des espaces protégés, créés pour sauvegarder des patrimoines naturels et culturels reconnus comme exceptionnels. Le classement d'un espace en Parc National est en même temps une reconnaissance de sa qualité exceptionnelle et une réponse à la question de son évolution dans un contexte social et économique changeant.

En 2015, l'intérêt de notre territoire pour devenir Parc National a été confirmé par l'assemblée générale du GIP et par deux instances nationales à une très large majorité. Les bases du projet sont maintenant posées, et le travail s'est poursuivi sous trois axes :

- Poursuivre l'élaboration de la charte
- Partager une « culture Parc » pour créer les conditions d'adhésion au projet
- Préparer le territoire à l'arrivée du Parc national

10 commissions thématiques ont été mises en place en vue de définir les orientations dans les domaines suivants : agriculture, chasse, culture, eaux et milieux aquatiques, économie-emploi-formation, éducation à l'environnement et au développement durable, forêt-filière bois, patrimoine culturel, patrimoine culturel et paysages, tourisme.

La Médiathèque André Theuriet à Auberive a participé aux travaux de la commission culture – tourisme animée par Sonia GOUSSAN, Directrice adjointe du GIP, dans le cadre de l'élaboration de la charte. L'objectif est de soutenir :

- la vie culturelle à destination des habitants et des futurs visiteurs
- une offre culturelle à destination des scolaires

4 réunions ont eu lieu cette année, accompagnées de nombreux échanges « dématérialisés ». La Médiathèque a travaillé sur 4 fiches actions, validées par la Commission Tourisme et Culture en octobre 2015 :

- Création d'un fonds documentaire « forêt-environnement »
- Elaboration d'un centre de ressources pour la recherche
- Dépôts de tablettes pour le tourisme : support pour la découverte des villages et de l'environnement
- Animations tous publics dans le cadre du Parc national

Reste à poursuivre le travail, aller à la rencontre des habitants, des associations, des opérateurs économiques et des élus. Au final, chaque habitant pourra donner son avis sur la Charte lors de l'enquête publique qui sera organisée dans chaque commune qui constituera le 11ème Parc national.



GIP des forêts
de Champagne et Bourgogne



Adhésion annuelle au GIP : 100 €

LE TOURISME DE NATURE

La CCAVM a fait le choix de soutenir le tourisme de nature. Parmi les projets structurants, nous retrouvons l'accompagnement au projet d'Habitations Légères et de Loisirs (HLL) sur le site de la Combe Meurie à Auberive avec le Centre d'Initiation à la Nature (CIN). Suite à un refus de certificat d'urbanisme pour développer l'installation de ces HLL, il a été convenu qu'en l'attente de la réalisation d'une carte communale par la commune d'Auberive, l'association du CIN pourrait fonctionner sur les bases de constructions temporaires qui ne requièrent pas d'autorisation d'urbanisme particulière (dans la mesure où l'implantation ne dépasse pas entre 3 et 5 mois par an, et que les éléments soient démontables).

CHEMINS DE TRAVERSES A LA COMBE MEURIE

Le Centre d'initiation à la nature d'Auberive a pour vocation de favoriser le contact de tous les publics avec la nature. Le projet Chemins de Traverses est l'un de ses axes de travail. Il permet de promouvoir sous une forme originale l'éducation à l'environnement dans la nature et tout particulièrement dans la forêt. Il répond à la promesse faite aux usagers : « Habitez la forêt ».

Une promesse qui prend forme à travers une palette de propositions variées comme : habiter le temps d'une nuit des cabanes perchées, séjourner en famille dans des tentes nomades tout confort, randonner entre amis avec des ânes, découvrir un concert au milieu de la forêt, observer la faune, vivre des pratiques en nature comme le croquis de nature, le corps en mouvement, l'orientation, la vannerie sauvage, ... aider au projet lors de chantiers collaboratifs, et au final mieux comprendre les multiples interactions homme/forêt.



Ces propositions d'animation s'adressent à des publics divers : enfants, jeunes, adultes (individuels, familles, groupes), publics en soins.

Pour ce faire, les Chemins de traverses proposent une offre d'hébergements insolites et des prestations d'animation en accompagnement de randonnées.

Une offre d'accueil locatif d'hébergement : des tentes d'hôtes équipées et meublées de 3 à 4 places (14 lits), des cabanes « nids perchés » dans le vallon d'Amorey (9 couchages), une formule « Gîte d'étape » avec 3 chambres meublées à la MF de Charbonnières (8 lits), 7 cabanes nature disséminées en forêt en accès libre.

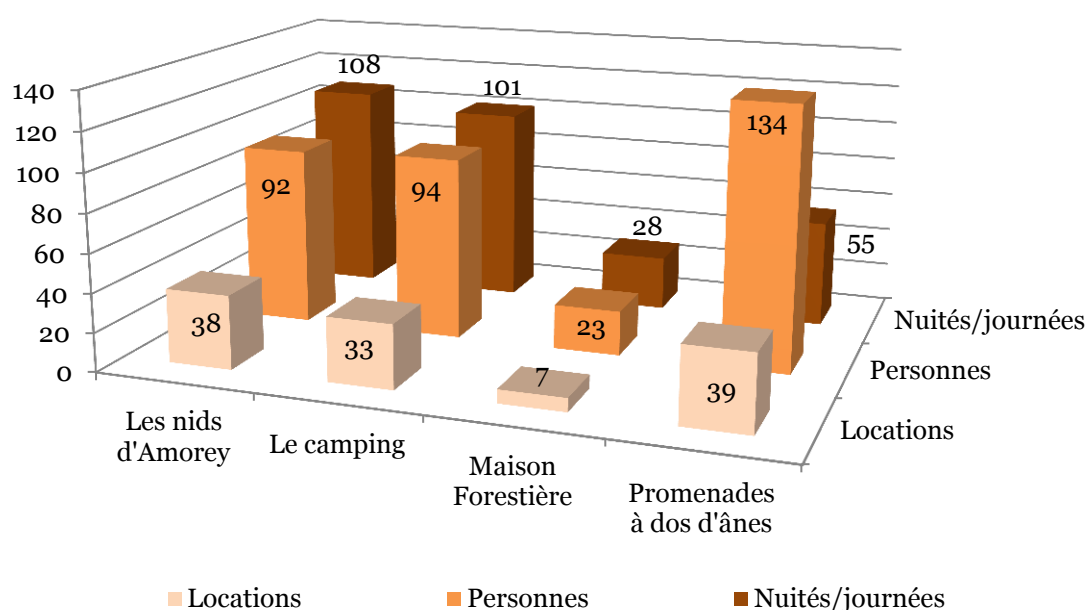
Une offre de prestation et d'animation autour de l'itinérance : des locations d'ânes et accompagnement de randonnées, des guides nature et éducateurs à l'environnement.

Les modalités de cet exercice sont les suivantes :

- Avec la CCAVM, une convention de mise à disposition de 1,2 ha du site de la Combe Meurie et un bail locatif pour la gestion de la maison forestière de Charbonnières.
- Avec la commune d'Auberive, une autorisation annuelle d'ouverture de camping à régime déclaratif.

La CCAVM a participé financièrement à hauteur de 1 700 € pour le chantier de jeunes, et a acquis la Maison Forestière des Charbonnières pour un montant de 45 000 €.

BILAN DE L'ACTIVITE DE L'ETE 2015



Il faut également souligner la participation des bénévoles à la réalisation de ce projet sous forme de chantiers participatifs, qui ont permis de rénover l'ensemble de la Maison Forestière des Charbonnières :

- Chantiers participatifs organisés par le CIN
- Chantiers participatifs organisés par l'Association Départementale de la Prévention et de la Jeunesse
- Temps choisis individuellement
- Echanges avec l'atelier Sittelle de Langres
- Chantiers de jeunes

Pour un total de 238 journées bénévoles.

Ce bilan s'ajoute aux activités « traditionnelles » du CIN sur l'ensemble du département : accueil de classes de découvertes (1500 journées/animation), interventions en classes (1500 journées/animation), séjours éducatifs (160 journées animation), formation pour adultes (100 journées/formation), WE animation adultes, etc. soit pour l'année 2014, 163 600 euros de charges et un chiffre d'affaire de 132 000 euros (hors subventions et aides sur projets) qui participent directement à l'économie du territoire.

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET : ECONOMIE DE PROXIMITE

Les années 2016 et 2017 vont être mises à profit pour profiler et décliner les contours d'un projet plus ambitieux et ayant une vraie dimension économique puisque le CIN d'Auberive a obtenu en septembre 2015 une réponse favorable à l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) « économie de proximité » lancé par la Région Champagne Ardenne pour accompagner cette réflexion. Un comité de pilotage sera mis en place.

SENTIERS DE RANDONNEE

La CCAVM, de par sa compétence circuits de randonnée », doit entretenir certains sentiers pédestres et une partie de la voie verte. Pour ce faire, elle fait appel aux services de la Régie Rurale du Plateau qui propose avec ses équipes de salariés en insertion des prestations d'entretien de ces espaces. Ainsi, par l'entretien des circuits de randonnée et la valorisation de patrimoine, la CCAVM apporte son soutien à l'emploi et à l'insertion professionnelle et permet à l'économie sociale et solidaire de se développer sur son territoire. En 2015, cela a représenté 8 000 €.

HALLE DE LA SANTE ET DE LA FORME

La Commission Tourisme et Culture s'était donné pour but de développer cette infrastructure présente sur le territoire, mais encore trop sous-utilisée. Ainsi, en 2015, ce ne sont pas moins de 10 associations qui ont utilisé les locaux de la Halle de la Santé et de la Forme de manières récurrente : l'ASJV Foot, l'ASJV Gymnastique, La Chassignite, les Familles Rurales, la FDFR 52, la Ferme de Couée, le Football-Club de Humes, La Montagne, SUD 52 Foot, le Tennis-Club Vauxois, l'US Rouvres. A cela s'ajoutent des particuliers, pour des activités telles que le badminton, le football, le Futsall, la gymnastique, les

sports collectifs, le tennis ou encore le Yoga, mais aussi des formations d'animateurs sportifs ou encore l'ouverture ponctuelle d'un planétarium.

A noter que cette structure a aussi accueilli certaines Nouvelles Activités Périscolaires ou permis des cycles sportifs pour les écoles primaires du secteur.

La Halle de la Santé et de la Forme permet également encore aux gendarmes, au SDIS et aux pompiers du territoire de s'entraîner régulièrement.

Enfin, en 2015, pour la première fois, des entreprises ont loué la Halle. Ce fut le cas de « Planète Wei », entreprise qui propose des week-ends d'intégration, et qui a loué les locaux, réservant par la même occasion les chalets touristiques situés à proximité.

ACTI Sud 52 a aussi tenu son assemblée générale sur ce site.

Cette infrastructure d'envergure, qui permet à de nombreuses associations d'exercer leurs activités sur le territoire, resserre encore davantage un maillage associatif très présent et important dans une zone rurale telle que la nôtre, ajoutant son poids d'attractivité à notre Communauté de Communes.



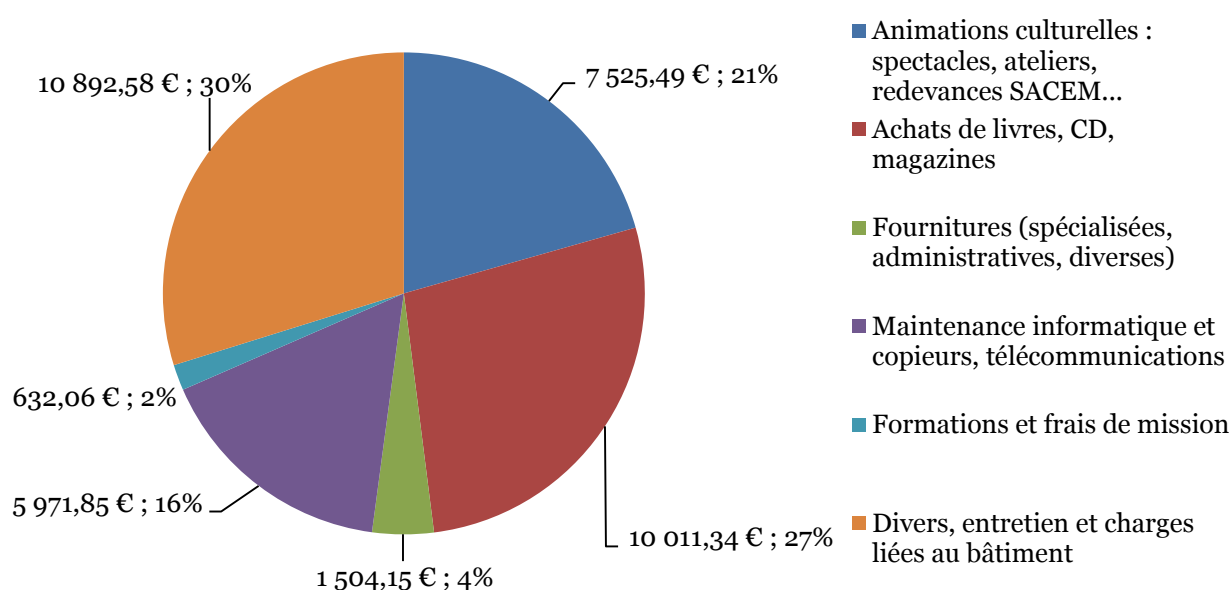
MEDIATHEQUES INTERCOMMUNALES

La lecture publique est l'une des priorités de la Commission, avec les Médiathèques André-Theuriet à Auberive, Jean-Robinet à Longeau, à Prauthoy et à Vaux-sous-Aubigny.

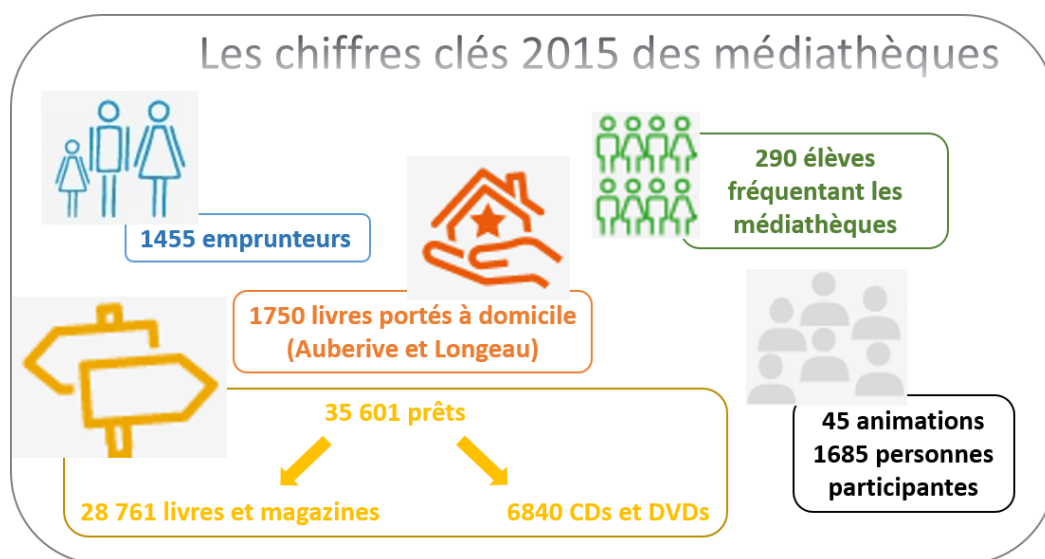
BUDGET DE FONCTIONNEMENT

En 2015, le budget consacré aux médiathèques s'est élevé à 36 537.47€, plus 98 593€ de charges de personnel soit un total de **135 130.47€**.

Fonctionnement des médiathèques - Exercice 2015



LES MEDIATHEQUES EN QUELQUES CHIFFRES



RETOUR EN IMAGES

Spectacles et concerts dans les médiathèques



Découverte de supports, d'histoires et d'auteurs avec les scolaires



UN RESEAU EN CONSTRUCTION



Départ d'Anne-Marie LABOURDETTE

L'harmonisation des médiathèques intercommunales s'est concrétisée cette année par l'embauche de Sarah KENNEL THIRIOT, coordinatrice des médiathèques. Elle remplace également Anne-Marie LABOURDETTE à la médiathèque d'Auberive, dont les nombreuses années de service et son investissement exemplaire pour ses lecteurs et sa collectivité ont été salués lors de son départ en retraite en avril 2015.

Parmi les réalisations du réseau des médiathèques en 2015, il est à souligner les rencontres trimestrielles des animatrices, la construction d'un règlement intérieur, l'ébauche d'une politique commune d'acquisition et d'élimination des documents, ainsi qu'une communication mutualisée avec la création d'une **page Facebook** active en juillet 2015. Cette page tout public, nommée « **Médiathèques CCAVM** », se trouve à l'adresse web : www.facebook.com/bibccavm. Toutes les animations, actualités et activités des médiathèques y sont communiquées.

DES PARTENARIATS CONSTRUCTIFS

En tant que partenaires, la DRAC et le Conseil Départemental de la Haute Marne, subventionnent le poste de « responsable et coordinatrice » du réseau des médiathèques à hauteur de 5000 €.

Le Conseil Départemental via la Médiathèque Départementale de la Haute-Marne, figure parmi les partenaires les plus conséquents des médiathèques : échange de documents (bibliobus, médiabus), financement et organisation de spectacles, de formations, aide et conseil tout au long de l'année en font un interlocuteur privilégié.

Au-delà des partenariats institutionnels, les médiathèques forment un réseau de contacts variés: écoles, associations, auteurs,...

La Commission soutient notamment l'implication de la Médiathèque d'Auberive dans son territoire et son projet de Parc National, en participant à l'élaboration de fiches-actions et l'écriture de la Charte (axe 4, patrimoine culturel et culture actuelle).

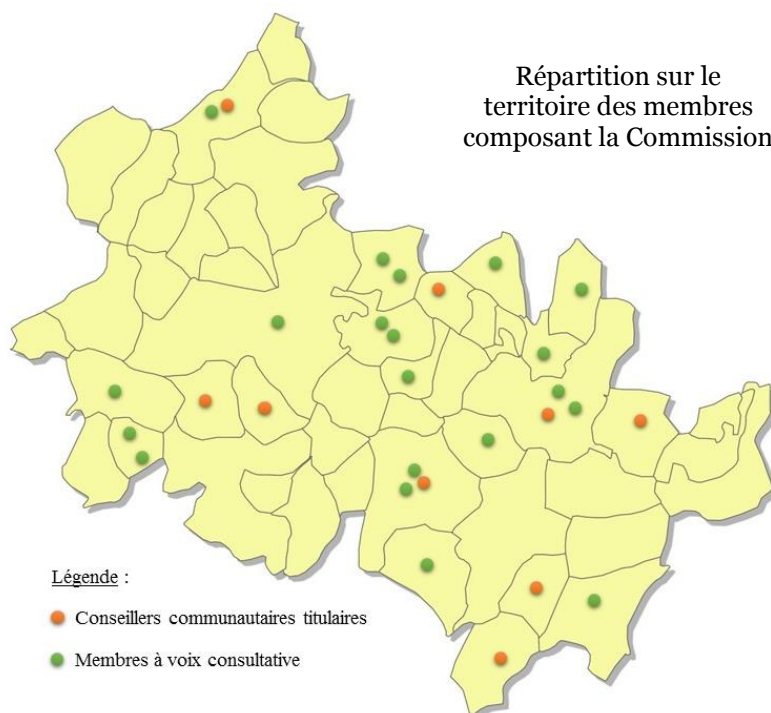


Numérique et jeux vidéo dans les médiathèques

SCOLAIRE PERISCOLAIRE SPORT ET TRANSPORT

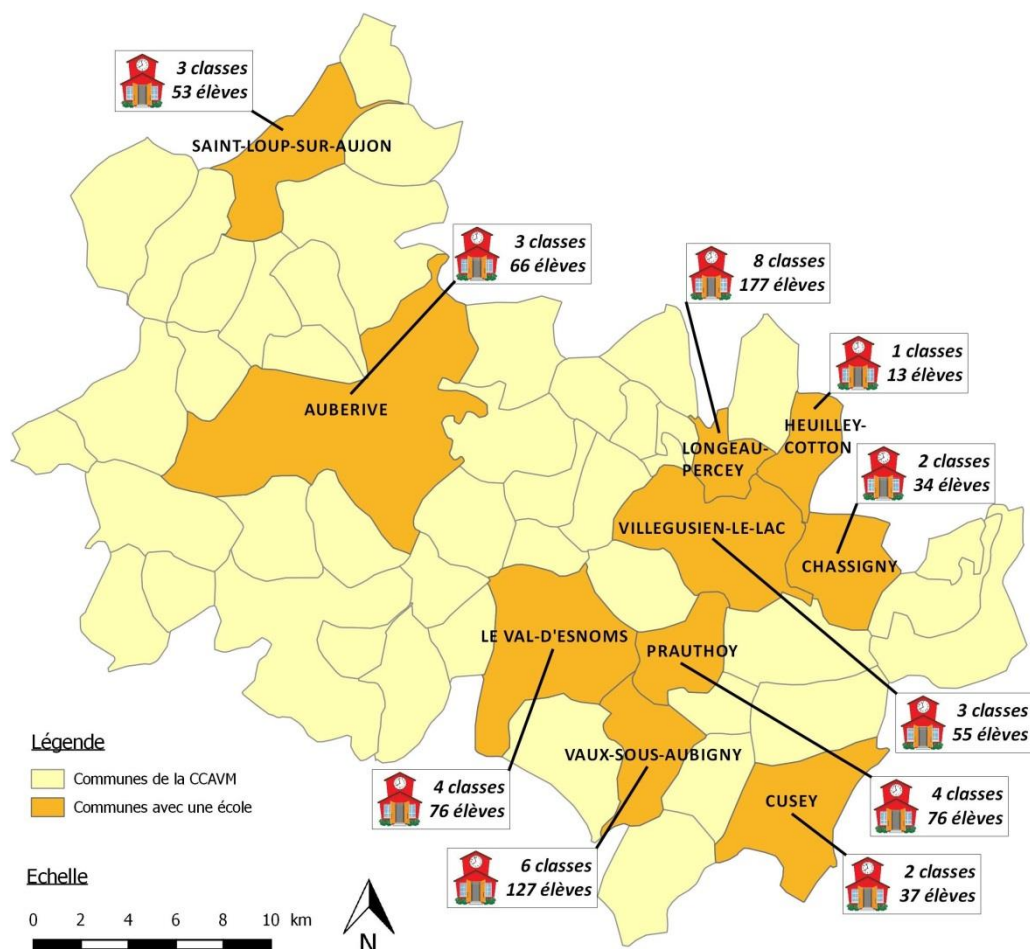
De 0 à 17 ans sur le territoire de la CCAVM...

La Communauté de Communes d'Auberive, Vingeanne et Montsaigeonnais regroupe en son sein 10 écoles. Si l'on peut se targuer de n'avoir « perdu » que 4 enfants entre la rentrée de septembre 2013 et la rentrée de septembre 2014, il est malheureusement regrettable de constater une diminution de 55 enfants à la rentrée de septembre 2015 par rapport à septembre 2014. Le départ important - 111 élèves au total - en classes de 6ème - n'a pas été compensé par l'entrée de 67 jeunes enfants en classes de maternelle.



Le territoire de la CCAVM, de par sa politique menée, apporte de nombreux services à la population en matière d'enfance et de petite enfance. Outre les 36 classes existantes encadrées par les enseignants et le personnel de la CCAVM, des services de cantine et de garderies périscolaires ainsi que les nouvelles activités pédagogiques (NAP) sont assurés. S'ajoutent à ce volet enfance, l'existence de 3 micro-crèches (Auberive, Isômes et Longeau) et un service de Relais Assistantes Maternelles (RAM). Le soutien aux parents d'enfants de 0 à 17 ans se concrétise en plus et également par l'organisation de centre de loisirs, d'activités extrascolaires et de séjours à l'extérieur de notre département, le tout étant organisé par les associations locales et financé de manière importante par la CCAVM.

ECOLES DU TERRITOIRE



REPARTITION – ANNEE SCOLAIRE 2015-2016

	Maternelle		Elémentaire		Total	
	Nb de classes	Nb d'élèves	Nb de classes	Nb d'élèves	Nb de classes	Nb d'élèves
Auberive	1	18	2	48	3	66
Chassigny	1	11	1	23	2	34
Cusey (*)			2	37	2	37
Esnooms au Val	1	30	3	46	4	76
Heuilley-Cotton (*)			1	13	1	13
Longeau	3	63	5	114	8	177
Prauthoy	1	19	3	57	4	76
St Loup	1	21	2	32	3	53
Vaux s/Aubigny	2	49	4	78	6	127
Villegusien	1	23	2	32	3	55
Total	11	234	25	480	36	714

(*) enfants scolarisés à partir de la Grande Section de maternelle (uniquement grande section, CP et CE1 pour Heuilley-Cotton).

PARTICIPATIONS FINANCIERES DE LA CCAVM EN FAVEUR DES PROJETS A CARACTERE PEDAGOGIQUE :

Chaque année, la Communauté de Communes participe financièrement à divers projets à caractère pédagogique pensé et organisé par les enseignants :

Ecoles et projets réalisés en 2015	Subventions allouées à la Coopérative Scolaire
Auberive RER : visite de Verdun	144 €
Cusey : classe de mer Val-André	1 800 €
Esnoms au Val : les arts du cirque à Courcelles sur Aujon	400 €
Esnoms au Val : interventions CIN (Centre d'Initiation à la Nature d'Auberive)	115 €
Longeau : interventions CIN (Centre d'Initiation à la Nature d'Auberive)	310 €
Longeau : journées CIN à Courcelles sur Aujon	485 €
St Loup : musée de Langres	40 €
St Loup : maison de la forêt à Leuglay	80 €
St Loup : gestion des conflits avec Samuel Stolarz	140 €
St Loup RER : visite de Verdun	249 €
Villegusien : visite château médiéval à Guédelon	237 €
Coopératives RER Longeau : opération « un fruit à la récré » pour Villegusien : 105 €, Heuilley-Cotton : 35 € et Longeau : 360 €	500 €
Coopérative de Prauthoy : opération « théâtre » (Chassigny, Vaux sous Aubigny, Esnoms au Val et Prauthoy)	2 000 €
TOTAL	6 500 €

ECOLE AU CINEMA

L'opération « école au cinéma » propose trois films (un par trimestre) aux écoles élémentaires qui ont fait le choix d'adhérer à ce dispositif initié par le Conseil Général de la Haute-Marne, la DRAC de Champagne-Ardenne et la Direction des Services de l'Education Nationale de la Haute-Marne. Sur notre périmètre communautaire en 2015, seules les écoles d'Heuilley-Cotton et de Vaux sous Aubigny ont bénéficié de la diffusion des films suivants : « Les Burlesques », « Ernest et Célestine » et « Ponyo sur la falaise ». La régie des transports scolaires de la CCAVM accompagne les enfants au cinéma familial de Chalindrey et bénéficie d'une aide départementale à hauteur de 100 %. Les places de cinéma sont réglées par la CCAVM (budget scolaire) à hauteur de 2.20 € et le Conseil Départemental reverse 1,10 € par place achetée.

PISCINE

Tous les enfants de la CCAVM bénéficient d'un cycle de piscine (environ 11 séances par année scolaire) et ce, à partir de la grande section de maternelle. Le transport vers Langres à Aqualangres s'effectue grâce aux cars de la CCAVM et des parents d'élèves qui bénéficient du « test natation » et participent avec les enseignants à cet accompagnement et encouragement à la natation. Le coût d'une entrée est de 2.50 € par élève pris en charge par la CCAVM.

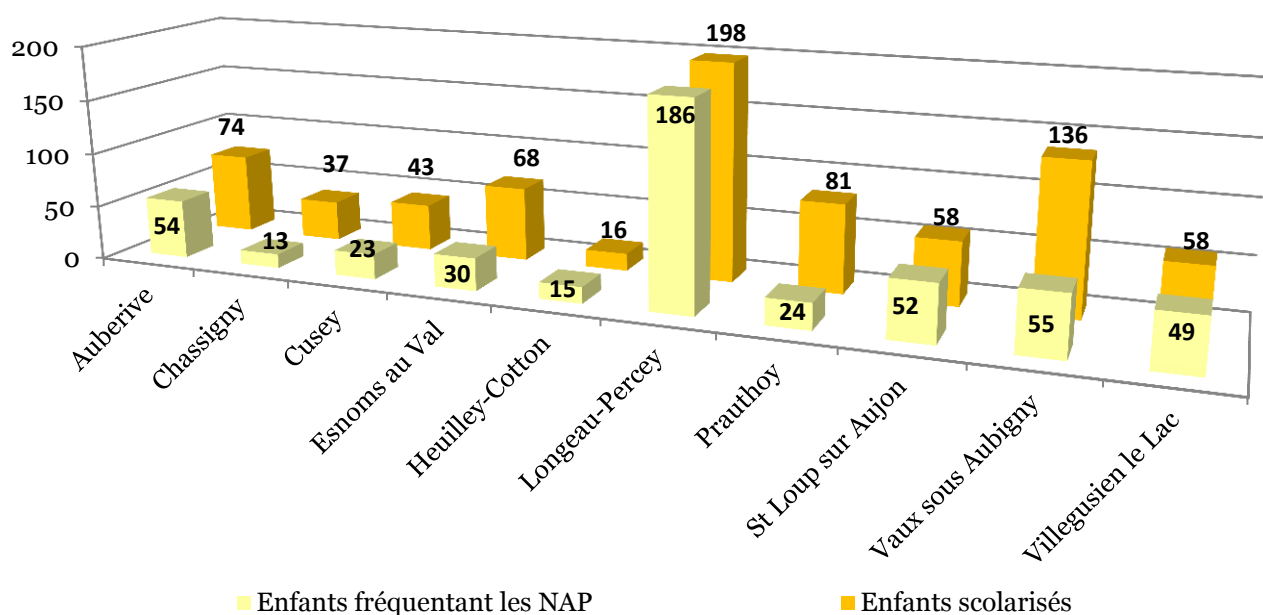
VOILE

L'association La Montagne organise depuis la base de voile de Villegusien le Lac des activités voile en faveur des élèves du cycle 3 (CE2 – CM1 et CM2). Le cycle d'initiation se déroule en partie en automne et de mars à juin de chaque année. L'association La Montagne a fixé un tarif de 12 € par journée/enfant. Le Conseil Départemental de la Haute-Marne apporte une contribution financière à hauteur de 40 % soit 4.80 € par journée/enfant et la CCAVM prend à sa charge le solde à savoir : 7.20 €.

NOUVELLES ACTIVITES PERISCOLAIRES (NAP)

Après que les activités se soient mises en place uniquement sur Heuilley-Cotton en RPI avec Heuilley-le-Grand en 2013, les neuf autres écoles ont intégré les NAP à la rentrée de septembre 2014.

BILAN DES FREQUENTATIONS – ANNEE SCOLAIRE 2014-2015



Pour un total de 769 élèves scolarisés, 501 enfants fréquentent les NAP, représentant 65 %.



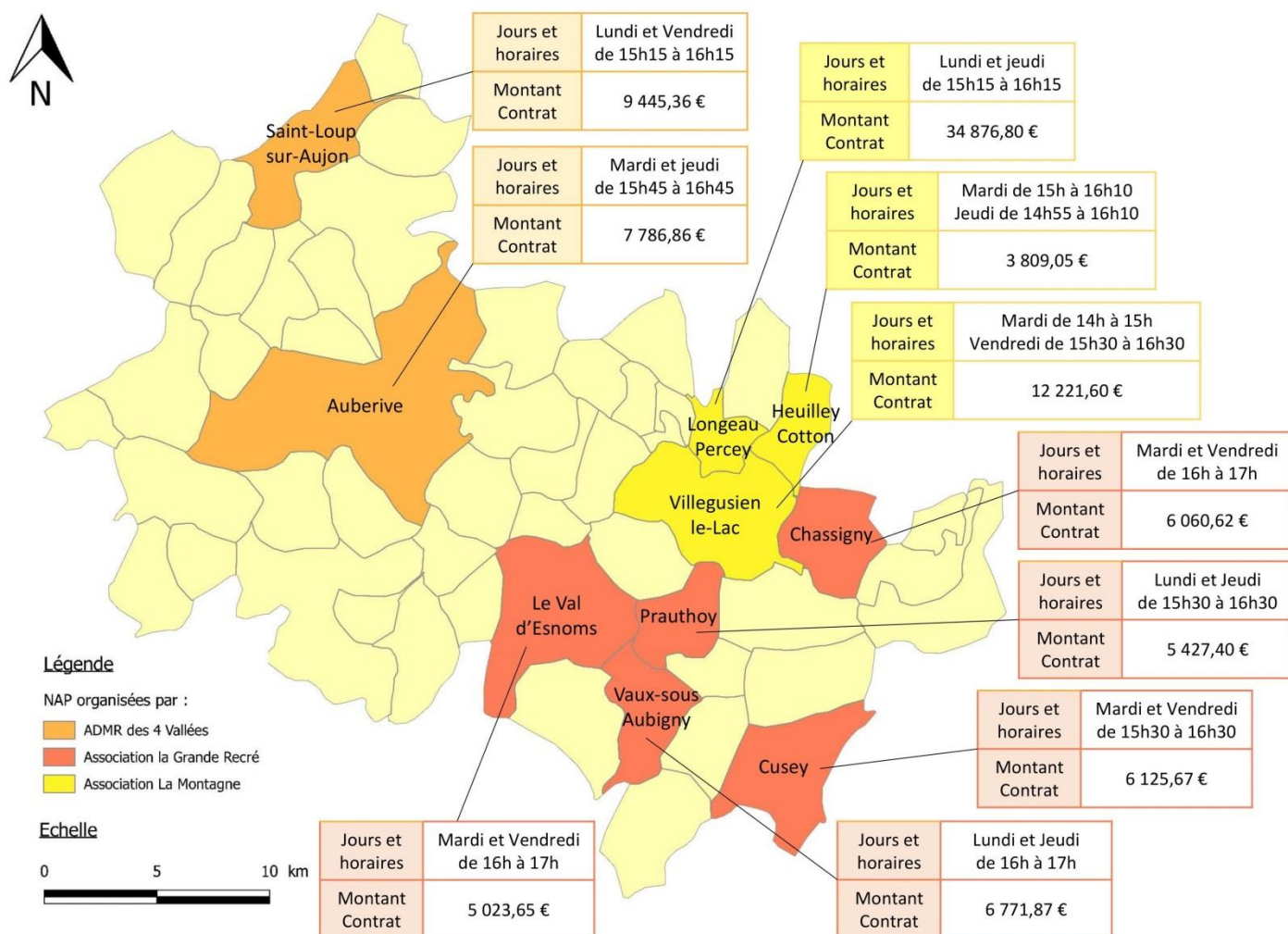
NAP à Auberive



NAP par la Montagne –
Vannerie



NAP par la Montagne –
Informatique : création d'un
journal



BILAN FINANCIER – ANNEE SCOLAIRE 2014-2015

Le coût global représente une dépense de 118 844,31 € soit un coût moyen brut par élève de 237 € (le coût moyen brut national est de 223 €/enfant).

L'organisation de ces activités permet à la collectivité de bénéficier du fonds d'amorçage ou de soutien de l'Etat (ce fonds est de 90 €/enfant/an pour les communes sièges d'une école bénéficiant de la DSR cible, et de 50 €/enfant/an si elles ne bénéficient pas de la DSR cible), ainsi que de l'aide spécifique de la CAF (0.52 €/heure de la CAF effectuée par enfant) soit : 73 030,28 €. Par ailleurs, la participation annuelle des familles (50 € pour 1 enfant, 80 € pour 2 enfants et 100 € pour 3 enfants et plus) a apporté une recette de 22 294 €.

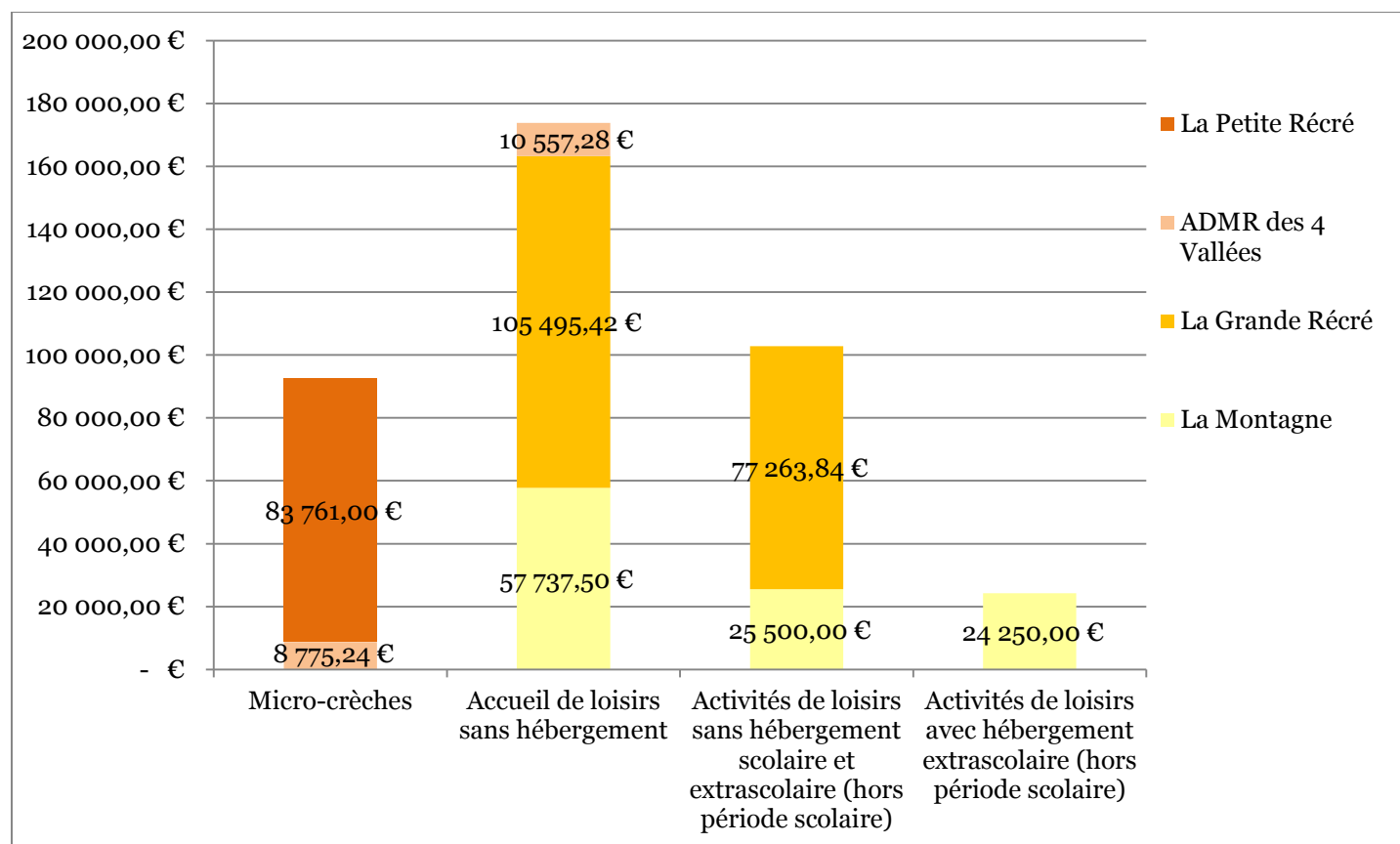
Ainsi, le coût moyen net résiduel par enfant fréquentant les NAP (après participation des parents) est de : 47 €/élève (soit 23 520,03 €/501 enfants fréquentant les NAP) et si l'Etat maintient le fonds de soutien à son niveau actuel.

30 793 heures de NAP ont été dispensées aux 501 élèves qui ont fréquenté les NAP ce qui représente une moyenne de 61 heures par enfant sur l'année scolaire 2014/2015.

La collectivité a reconduit les mêmes tarifs qu'en 2014/2015, et toute inscription d'un enfant aux NAP vaut engagement pour l'année.

DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC

La Communauté de Communes d'Auberive, Vingeanne et Montsaugonnais a délégué différents services publics propres à des associations locales via un contrat d'affermage spécifique. Il s'agit d'une délégation de service public (DSP). 12 lots ont été ainsi créés et 4 associations sont concernées. La contribution selon le lot, le site et l'activité déléguée fait état des montants ci-après. Cette participation financière de la CCAVM sera révisée à l'issue des bilans comptables et financiers de 2015 présentés par les associations partenaires.



Le total de ces DSP 2015 représente un coût financier pour la CCAVM de 393 880,28 €.

Par ailleurs, la CCAVM a bénéficié en 2015 dans le cadre du contrat enfance jeunesse d'aides financières de la CAF et de la MSA d'un montant de 84 602,67 €.

MICRO-CRECHE D'AUBERIVE

La réhabilitation de l'ensemble immobilier situé au centre du village d'Auberive a débuté le 21 octobre 2013 et comprend entre autres, le commerce épicerie/boulangerie, les bureaux dédiés aux services de l'ADMR et la micro-crèche.

Le plan de financement de cette opération – partie micro-crèche :

LIBELLE	DEPENSES
Travaux	306 375,95
Achat de mobilier et matériels	26 720,59
TOTAL	333 096,54 € HT

LIBELLE	RECETTES	REPARTITION
DETR (Etat)	79 657,74 €	26,00 %
Région	24 510,08 €	8,00 %
FGTR (CD)	27 573,84 €	9,00 %
CAF	110 000,00 €	33,02 %
TOTAL	241 741,66 €	76,02 %

La CCAVM bénéficiera du fonds de compensation de la TVA (FCTVA) sur cette opération.

La CCAVM a également participé au montage des dossiers qui permettra à ce que l'ADMR DES 4 VALLEES puisse bénéficier d'une subvention de fonctionnement de 22 000 € de la Mutualité Sociale Agricole allouée en faveur du démarrage de la structure.

La micro-crèche d'Auberive qui porte le nom « A l'Abord'âge » a ouvert ses portes le lundi 31 août 2015 avec la présence de 2 enfants pour débiter. Sur 82 jours d'ouverture (du 31 août au 23 décembre 15), 8 enfants ont fréquenté les lieux de manière régulière. 1 145 heures ont été facturées aux familles et cela porte le taux d'occupation à 11,64 % pour cette période. Cette micro-crèche a été conçue en faveur de l'accueil de 10 enfants + 1 enfant (accueil d'urgence) âgés de 8 semaines à 5 ans sur une amplitude d'ouverture de 7 h à 19 h du lundi au vendredi.



Un contrat d'affermage via une délégation de service public (du 1/08/2015 au 31/12/2017) a été signé avec l'ADMR DES 4 VALLEES qui assure le fonctionnement de cette micro-crèche.

4 personnes travaillent au sein de la micro-crèche :

- une directrice titulaire du diplôme d'Etat éducateur de jeunes enfants à temps complet ;
- trois animatrices, titulaires d'un CAP Petite Enfance, sont employées à temps partiel (119 h/mois).

Outre l'accueil des jeunes enfants, le personnel assure la confection des repas, décore les lieux, organise des portes ouvertes, des animations, ou encore des temps de motricité.



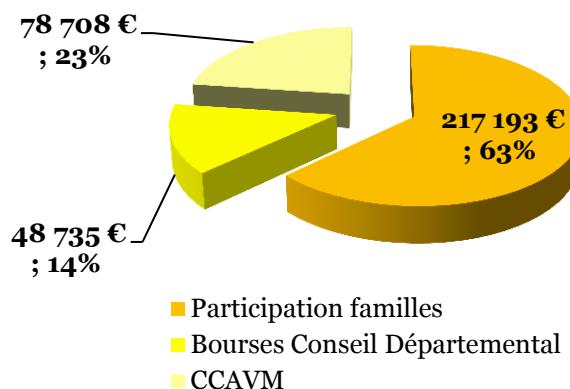
CANTINE SCOLAIRE

Il existe actuellement sur le périmètre communautaire 9 services de cantines scolaires. Seule l'école d'Heuilley-Cotton organisée en RPI avec Heuilley-le-Grand (école gérée par la Communauté de Communes d'Auberive, Vingeanne et Montsaugonnais) ne bénéficie pas de ce service. Pendant la pause méridienne, un transport est assuré entre ces deux villages qui permet aux enfants de pouvoir déjeuner à leur domicile.

Le bilan de la gestion de ces services de cantine fait apparaître pour un exercice scolaire un coût d'environ 90 000 € supporté par la CCAVM.

Répartition du coût de la cantine

Coût total du service de cantine : 344 590 €	
Coût des repas	161 566 €
Coût de la délégation aux associations	94 400 €
Charges de personnel	85 589 €
Frais divers et d'entretien	3 035 €

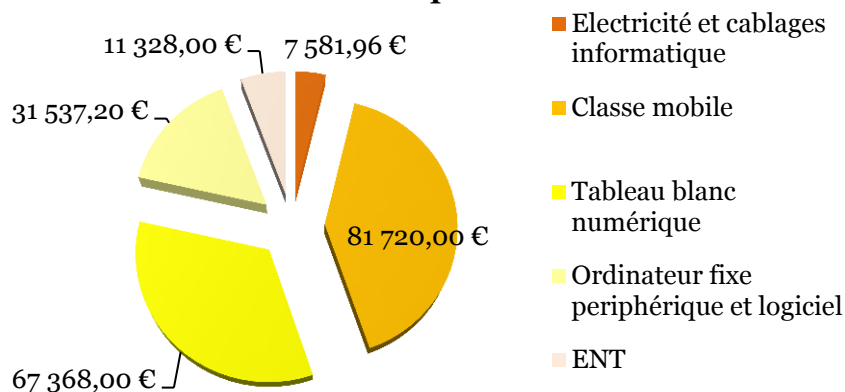


MARCHE INFORMATIQUE ET ENVIRONNEMENT NUMERIQUE DE TRAVAIL (ENT) DANS LES 10 ECOLES

2015 a permis la concrétisation de l'important marché conclu en vue de l'équipement en matériel informatique et environnement numérique de travail en faveur des écoles du périmètre communautaire. L'opération s'est élevée à 166 279 € et environ 80 % de subventions ont été octroyées par l'Etat (au titre du FNADT et de la DETR) et par le Département. Le marché a permis la mise en place de :

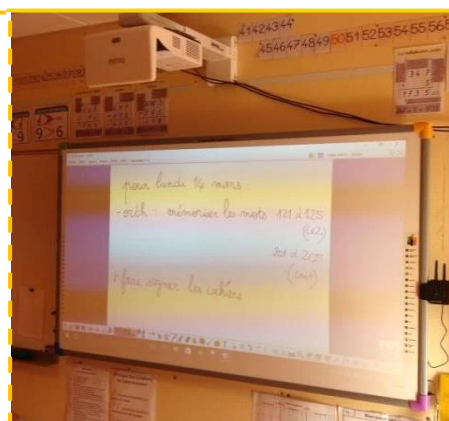
- 10 classes mobiles soit 108 ordinateurs portables ;
- 28 tableaux blancs interactifs (TBI) ;
- 28 ordinateurs fixes pour gérer les TBI ;
- l'installation électrique des TBI ;
- l'environnement numérique de travail (ENT)

Répartition du coût du marché informatique € TTC



ENVIRONNEMENT OU ESPACE NUMERIQUE DE TRAVAIL ou « bureau virtuel » ou « portail de services » ou « cartable en ligne » désigne un portail internet éducatif permettant à chaque membre de la communauté éducative d'un établissement scolaire d'accéder, via un point d'entrée unique et sécurisé, à un bouquet de services numériques en relation avec ses activités. Cela peut permettre entre autres de favoriser de manière sécurisée les échanges entre famille, élèves, collectivités et enseignants.

TBI ou TABLEAU BLANC INTERACTIF : il s'agit d'un tableau relié à un ordinateur via une liaison qui peut être avec fil (USB par exemple) ou sans fil (Wi-Fi par exemple) et qui transmet des informations et des images à celui-ci. L'utilisateur peut interagir, écrire, déplacer des images etc... avec un crayon-souris ou avec les doigts. Ces tableaux peuvent être mobiles.



CLASSE MOBILE : la classe mobile appelée aussi « classe nomade » est un meuble sur roulettes qui contient environ 10 ordinateurs portables. Les ordinateurs sont reliés entre eux et au réseau de l'établissement scolaire grâce à une borne Wi-Fi. Une fois rangés dans le meuble les postes se rechargent.

Sa mobilité permet de transformer n'importe quelle salle de cours en une véritable salle multimédia sans fil. Elle offre ainsi davantage de souplesse pour une pédagogie différenciée et le travail en petits groupes voire une utilisation individuelle si nécessaire.

STOCKAGE LIVRES DE L'ASSOCIATION LA MONTAGNE A L'ECOLE DE PRAUTHOY

L'association La Montagne dispose d'un très important fonds de livres qu'elle donne en prêt aux diverses écoles du secteur. Ne disposant pas de lieu pertinent pour le stockage de ces documents, la Présidente a sollicité une mise à disposition d'une partie de l'école de Prauthoy pour favoriser le classement des ouvrages.

Une convention, avec l'accord du Directeur de Prauthoy, a été élaborée entre l'association La Montagne et la CCAVM qui entérine ce principe de stockage favorisant cette bibliothèque itinérante ainsi que toutes les modalités de fonctionnement y afférant.

CENTRE AQUATIQUE DE LANGRES

La Communauté de Communes du Grand Langres s'est doté d'un centre aquatique dénommé « AQUALANGRES ». Une convention de financement réunissant les Communautés du Bassigny, du Pays de Chalindrey, Vannier-Amance et la CCAVM fixe différentes modalités et notamment les coûts de participation. La CCAVM a participé en 2015 à hauteur de 5 € par habitant pour le fonctionnement, soit une cotisation de 43 368 €.



A cela s'ajoute, sur facturation, un droit d'entrée de 2.50 € par élève fréquentant la structure, par séance. Tous les élèves à partir de la Grande Section fréquentent la piscine de Langres sur la base d'environ 11 séances par année scolaire. Le transport des enfants est également pris en charge par la CCAVM. L'encadrement est assuré non seulement par les enseignants mais aussi par les parents d'élèves volontaires qui disposent de l'agrément nécessaire. Le compte administratif 2015 fait état de dépenses en régularisation pour le financement relatif à 2014 ainsi que les entrées dues pour les élèves sur l'année scolaire 2014-2015.

TERRAIN DE FOOT A CUSEY

La Commune de Cusey a décidé de procéder à la création d'un petit terrain de football à proximité de sa salle polyvalente afin d'accueillir les jeunes des villages et créer un point social et de rencontre de façon à favoriser une dynamique sportive au sein de la commune. Comme l'emplacement est proche de la salle polyvalente où sont accueillis les enfants qui bénéficient des NAP, ce terrain peut leur être mis à disposition ainsi qu'aux élèves de l'école de Cusey. Après un avis favorable de la Commission scolaire, et des délibérations concordantes du Conseil municipal de Cusey et du Conseil communautaire, un fonds de concours de 1 059 € a été accordé permettant de financer cet équipement, réalisé par Entr'in 52 pour 7 064 € H.T.

LIBELLE	DEPENSES	LIBELLE	RECETTES	REPARTITION
Terrain de foot	7 064,00 €	Conseil Départemental	1 766,00 €	25 %
		Etat	2 119,00 €	30 %
		CCAVM – fonds de concours	1 059,00 €	15 %
		Fonds libres de la commune	2 120,00 €	30 %
TOTAL € HT	7 064,00 € HT	TOTAL	7 064,00 €	100 %

HALLE DES SPORTS DU MON TSAUGEONNAIS

Depuis Septembre 2015, la gestion des réservations des salles de sports a évolué, suite à une restructuration du service. A ce jour, 8 associations, utilisent régulièrement la Halle des Sports de Prauthoy : l'Entente Sportive Prauthoy Vaux ; Le Foyer Rural de Prauthoy, La Grande Récré, Sud Foot 52, l'Union Sportive Chassigny, l'UNSS et le Collège de Prauthoy, ainsi que des particuliers qui l'utilisent régulièrement, pour des activités telles que le foot, le badminton, le futsal, des sports collectifs, de la gymnastique ou encore du tennis, et également le collège de Prauthoy.



LES TRANSPORTS SCOLAIRES



Les transports scolaires fonctionnent en régie, nommée AO2 (Autorité Organisatrice de second rang), par délégation du Conseil Départemental de la Haute-Marne (Autorité Organisatrice de premier rang), lequel finance les transports à hauteur de 85 % pour l'ensemble des élèves (maternelles, primaires, et lycéens) qui empruntent quotidiennement nos cars. Les transports scolaires prennent également en charge toutes les sorties extra-scolaires réalisées par les écoles de la CCAVM, tout au long de l'année. Ces transports représentent un peu plus de 20 000 kilomètres supplémentaires, pour un total de 38 772,00 €.

Pour l'année 2015, dans le cadre du renouvellement du parc automobile, nous avons acquis deux cars de 33 et 23 places pour un coût total de 174 640,00 € TTC. De plus, cette année, compte tenu de l'arrêté du 13 octobre 2009, tous les véhicules de transport en commun de personnes doivent être équipés d'éthylotests antidémarrage au plus tard le 1^{er} septembre 2015. Nous avons donc installé sur tous nos véhicules des éthylotests antidémarrage, pour un montant total de 15 100,00 € TTC.



Le budget de fonctionnement pour 2015 est de l'ordre de 726 896 €, réparti pour 282 915 € de charges à caractère général, de 297 402 € de charges de personnel et de 146 579 € pour les dotations aux investissements et frais divers.

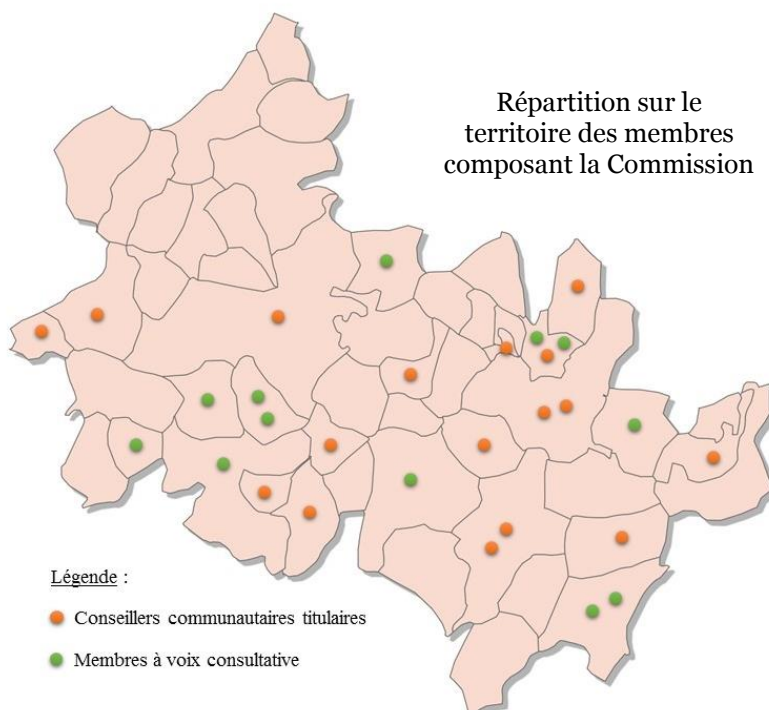
Renouvellement des véhicules ≤ 32 places (la moyenne doit être = 6 ans au 1-10 de l'année)				
Marque	Immatriculation	Mise en circulation	Age au 1-12-14	Nb Places
IVECO	BP-513-PY	2-oct.-03	RESERVE	28
Master	BP-849-PY	30-août-01	RESERVE	17
IVECO	BP-108-PY	10-mai-04	RESERVE	28
Mercedes	BP-184-PY	12-sept.-05	10	23
IVECO	DK-462-WD	1-10-2014	1	34
IVECO	AD-328-FT	6-oct.-09	5	28
BMC	AX-425-VM	2-août-10	5	32
IVECO	CX-902-MT	1-juil-13	2	23
IVECO	DR-824-NX	19-mai-2015	0	23
Moyenne âge 2015			4	

Renouvellement des véhicules de plus de 32 places (la moyenne doit être = 8 an au 1-10 de l'année)				
Marque	Immatriculation	Mise en circulation	Age au 1-10-12	Nb Places
BMC	AV-406-YF	29-juin-10	4	41
BMC	BP-480-PY	27-août-07	8	41
IVECO	BP-546-PY	25-nov.-05	RESERVE	41
BMC	CJ-080-VK	16-août-12	3	41
TEMSA	BP-995-PY	23-août-07	8	74
BMC	AB-202-BY	8-juin-09	6	41
BMC	BS-719-QR	10-août-11	4	56
IVECO	DQ-116-WL	5-avril-2015	0	33
Moyenne âge 2015			5.14	

VOIRIE ET INFRASTRUCTURES

Rares sont les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale qui font le choix d'assumer la compétence de la voirie. C'est pourtant le cas à la CCAVM. Un travail conséquent est réalisé chaque année dans ce domaine afin de permettre à l'ensemble du territoire de bénéficier d'une qualité de routes équitable.

La Commission en charge se doit également de veiller au bon entretien du patrimoine intercommunal, par un suivi régulier et complet des réparations à effectuer.



AMELIORATION DU RESEAU ROUTIER

L'activité du service repose essentiellement sur des missions d'amélioration du revêtement routier mais aussi de ses dépendances. L'objectif est d'améliorer la durabilité du réseau en imperméabilisant les couches de roulement et en créant des exutoires à l'eau de ruissellement. La sécurité est également une priorité par le biais du fauchage et du déneigement. L'aspect esthétique est assuré par le désherbage et le balayage au sein des villages. La CCAVM a fait le choix de revêtir les enduits en ECF, ce qui permet d'assurer une réfection de grandes surfaces de roulement à un moindre coût.



Route avant travaux d'ECF
à Rouvres sur Aube



Après travaux d'ECF
à Rouvres sur Aube

Chiffres clefs 2015

➤ Marché 2015 : 250 393,80€ TTC

➤ Depuis 2010 : 1 948 335 € TTC
d'argent public investi dans l'ECF et les
travaux de renforcement et réparations
dont 1 183 998 € sur fonds propres
investis par la CCAVM

➤ 123 809 € investis dans les fonds de
concours sur fonds propres

➤ Soit en moyenne 1,65 € par m² de
voirie investis depuis 5 ans.

Chiffres clefs 2015

- 282 938 € de fonctionnement investis en entretien sur la voirie (déneigement, fauchage, désherbage, PAT, sel, travaux divers, salaires) :
 - Coût déneigement 2015 : 13 212 € TTC (*hors coût régie*)
 - Coût désherbage 2015 : 4 486 € TTC (*hors coût régie*)
 - Coût du fauchage 2015 : 19 245 € TTC (*hors coût régie*)
 - Coût du PAT 2015 : 2 597 € TTC (*hors coût régie*)
- Achat d'un camion benne pour le transport des matériaux, et d'un semoir pour 17 241 € TTC
 - 1 agent à mi-temps et un saisonnier sur le secteur Auberive (*en partage avec l'entretien des bâtiments*)
 - 3 agents sur le secteur Longeau / Prauthoy et un saisonnier (*en partage avec l'entretien des bâtiments*)
 - 1 agent technique d'encadrement (*en partage avec l'entretien des bâtiments*)
 - 1 agent administratif (*en partage avec la gestion du patrimoine*)
- Des salariés mis à disposition par les communes moyennant remboursement du coût par la CCAVM.

FONDS DE CONCOURS

ZOOM SUR LES TRAVAUX REALISES A VAUX SOUS AUBIGNY

La Commune de Vaux Sous Aubigny a réalisé, au cours de l'année 2015, la réhabilitation des trottoirs de la rue de l'Abbaye. Les travaux étant sur les bordures de routes communautaires, la Communauté de Communes a assuré la maîtrise d'ouvrage, pour un montant de 12 301,80 € HT. Sur ce coût, le Département a contribué pour un montant de 3 690 €, et la commune a pris en charge la moitié du restant à charge HT (conformément au règlement intérieur relatif aux fonds de concours), soit 4 305,90 €. L'effort conjoint des fonds publics a permis de réhabiliter la rue principale du village.



Rues de l'Abbaye à Aubigny (Cliché F. BIQUET).

Chiffres clefs - les fonds de concours

- 123 808 € TTC investis par la CCAVM depuis 2011
- 43 723 € de participation par la CCAVM en 2015
- 43 723 € de participation par les communes en 2015
- 15 652 € de participation du conseil départemental.

LES INTERVENTIONS SUR LES VOIES COMMUNAUTAIRES : LA CCAVM EST PROPRIETAIRE, ELLE EST DONC MAITRE D'OUVRAGE.

Les domaines concernés

Les fonds de concours interviennent sur les dépendances des voies communautaires (les voies listées qui ont fait l'objet d'un transfert : voir annexe C des statuts de la CCAVM).

Il s'agit :

- des trottoirs,
- des fossés,
- des aqueducs,
- des ouvrages d'art,
- des murs de soutènement (des voies, et non des terrains en surplomb)
- de la signalisation routière et signalétique (panneaux de limitation de vitesse, de sens unique, arrêt de bus etc..., miroirs) ou horizontale (passages piétons etc...).

Exclusions :

- Les travaux d'investissement de voirie portant sur un aménagement esthétique ou paysager, d'embellissement urbain, qui ne contribue ni à la conservation ni à l'exploitation de la route sont exclus du champ de la compétence.
- Tous les travaux liés aux réseaux d'eau, assainissement, les bouches incendie...
- Tous les travaux liés aux créations de voies ou de création de dépendances nouvelles sur voies.
- Tous les travaux avaloirs, tampons, bouches à clefs seront faits AVANT les travaux gérés par la CCAVM, et restent à la charge de la commune, qui en assure la maîtrise d'ouvrage.

Montant des interventions de la CCAVM

Les prises en charge des travaux des dépendances seront programmées annuellement sur proposition des communes, avec conventionnement avec l'EPCI prévoyant une prise en charge de la commune à hauteur de 50% du reste à charge HT, donc subventions déduites, (à l'exception des fossés et aqueducs qui sont totalement à charge de l'EPCI).

Le reste à charge de la commune pourra être réduit exceptionnellement au regard des capacités de la commune et de l'importance des travaux, sur proposition de la commission des finances, par le conseil communautaire.

Tous les dépassements seront réétudiés, et l'aide sera reportée sur le budget suivant.

Comment obtenir une aide de la CCAVM ?

La commune vérifie que les travaux sont éligibles, et demande des devis au nom de la CCAVM.

La commune sollicite la CCAVM et transmet ses devis en même temps que ses demandes de travaux de voirie (en septembre/octobre).

La CCAVM étudie l'éligibilité de la demande, la Commission étudie toutes les demandes.

La CCAVM signifie son accord par une inscription budgétaire et elle en informe la commune, en lui indiquant le montant prévisionnel du fonds de concours et sa date d'appel.

La CCAVM demande éventuellement des subventions, et valide le devis.

Le Maire partage la surveillance des travaux avec les élus de la CCAVM ainsi que les agents.

La CCAVM délibère sur le fonds de concours définitif puis rédige et adopte la convention correspondante. La commune délibère sur le fonds de concours et adopte la convention.

LES INTERVENTIONS SUR LES VOIES DEPARTEMENTALES OU COMMUNALES

La démarche est assez semblable, mais la CCAVM ne peut intervenir directement sur des voies qui ne lui appartiennent pas. N'étant pas propriétaire, il faut donc que ce soit la commune qui soit maître d'ouvrage.

Les domaines concernés

Les fonds de concours interviennent sur les dépendances des voies départementales, en agglomération.

Il s'agit des trottoirs, tous les autres travaux étant pris en charge par le département, sauf signalétique particulière, qui restera donc à charge de la commune.

Exclusions :

- Les travaux d'investissement de voirie portant sur un aménagement esthétique ou paysager, d'embellissement urbain, qui ne contribue ni à la conservation ni à l'exploitation de la route sont exclus du champ de la compétence.
- Tous les travaux liés aux réseaux d'eau, assainissement, les bouches incendie....
- Tous les travaux liés aux créations de voies (rappel) de création de dépendances nouvelles sur voies.
- Tous les travaux avaloirs, tampons, bouches à clefs seront faits AVANT les travaux, et restent à la charge de la commune, qui en assure la maîtrise d'ouvrage.

Montant des interventions de la CCAVM

Les prises en charge des travaux des dépendances seront programmées annuellement sur proposition des communes, avec conventionnement avec l'EPCI prévoyant une prise en charge de la commune à hauteur de 50% du reste à charge HT, donc subventions déduites, (à l'exception des fossés et aqueducs qui sont totalement à charge du département). Le reste à charge de la commune pourra être réduit exceptionnellement au regard des capacités de la commune et de l'importance des travaux, sur proposition de la commission des finances, par le conseil communautaire.

Comment obtenir une aide de la CCAVM ?

La commune vérifie que les travaux sont éligibles, auprès du Conseil Départemental et lui demande ses prescriptions. La commune demande des devis en son nom.

La commune sollicite la CCAVM et transmet ses devis en même temps que ses demandes de travaux de voirie (en septembre/octobre).

La CCAVM étudie l'éligibilité de la demande, la commission étudie toutes les demandes. Elle signifie son accord par une inscription budgétaire et elle en informe la commune, en précisant son montant et les dates prévisionnelles.

La commune demande éventuellement des subventions, qu'elle déduira de sa demande de fonds de concours à la CCAVM. La commune valide le devis. Le Maire surveille les travaux.

La CCAVM délibère sur le fonds de concours définitif et rédige et adopte la convention correspondante.

La commune délibère sur le fonds de concours définitif et adopte la convention.

RELEVÉ DES PÔTEAUX INCENDIE.

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours n'assure plus la prestation de relevé de débit des bornes incendie. Afin d'éviter aux communes de prendre des prestataires coûteux, la CCAVM a investi dans un débitmètre et a assuré la prestation pour le compte des communes.

Chiffres clefs

- Maîtrise d'ouvrage : CCAVM
- Investissement : 5 076 € TTC
- Nombre : 260 bornes relevées.
- Temps consacré : 1/2 H par borne relevée en moyenne.



TRAVAUX GÉNÉRAUX D'ENTRETIEN DE BÂTIMENTS



Salle de réunion réhabilitée à Vaux Sous Aubigny

Au cours du printemps 2015, les agents des services techniques ont assuré la réfection de la salle des enseignants à Vaux Sous Aubigny, en refaisant le sol (mise en place d'un linoléum) et des murs (plâtrerie, plaques de placo-plâtre et peinture). Au quotidien, les agents assurent tonte et entretien général des bâtiments (fuites, pannes, réparations, consultation et commandes de fuel, de pellets ...). Le coût d'entretien des bâtiments (*hors salaires, et hors investissement*) s'élève à 20 306 € TTC pour l'année 2015.

PATRIMOINE : ACQUISITION DE LA MAISON FORESTIÈRE DES CHARBONNIÈRES A AUBERIVE

Chiffres clefs

- Coût d'acquisition : 45 000 €
- Parcelles A861 Charbonnières : 14a 43ca
- Parcelles A 863 Chemin du Val Clavin : 7a 30ca
- Le bâtiment comprend : une entrée, une cuisine, un cellier, un bureau, une salle de bain, des WC, un salon, trois chambres, un garage, un grenier.



SUIVI DES GRANDS TRAVAUX : LE POLE COMMERCE ET SERVICES

L'opération de réhabilitation de la Maison Mielle, au cœur de la commune d'Auberive, débutée en Octobre 2013, s'est achevée en 2015. Ce pôle complet comprend aujourd'hui :

- PARTIE COMMERCIALE : une boulangerie et son fournil, un bureau de tabac et une épicerie
- PARTIE SERVICES : des cabinets d'infirmières, une micro-crèche, les bureaux administratifs de l'ADMR des 4 Vallées



*Maison Mielle
réhabilitée en
Pôle commerce
et service*



BILAN FINANCIER DE L'OPERATION

POSTES DE DEPENSES	MONTANT HT
Lot n°1 : Gros œuvre	343 653,27 €
Lot n°2 : Charpente zinguerie	61 868,25 €
Lot n°3 : Plâtrerie peinture isolation	68 303,43 €
Lot n°4 : Menuiserie bois	49 383,63 €
Lot n°5 : Menuiserie alu	38 525,70 €
Lot n°6 : Electricité	42 887,22 €
Lot n°7 : Chauffage ventilation	41 948,00 €
Lot n°8 : Plomberie	12 616,07 €
Lot n°9 : Revêtement de sols	28 446,97 €
Lot n°10 : Verrière	21 090,00 €
Maîtrise d'œuvre	69 851,46 €
Frais divers	42 154,06 €
COUT GLOBAL DE L'OPERATION (hors équipement : 30 000 €)	820 728,06 €

Soit 80 % de financements publics sur les travaux, auxquels s'ajoute un financement privé EDF de 20 000 € (non compris dans le calcul des 80 %)

ORIGINE	ASSIETTE SUBVENTIONNABLE	MONTANT HT DE LA SUBVENTION
Etat (DETR)	331 678 € HT	99 503,00 €
Etat (DETR)	500 000 € HT	150 000,00 €
Conseil Régional	819 230 € HT	143 627,00 €
Conseil Général (FGTR)	511 400 € HT	102 280,00 €
CAF	273 765 € HT	110 000,00 €
GIP	573 785 € HT	34 384,00 €
GIP complément EDF		16 788,00 €

SUIVI DES GRANDS TRAVAUX : CONSTRUCTION D'UN GROUPE SCOLAIRE A VILLEGUSIEN-LE-LAC

La CCAVM possède la compétence scolaire pour les écoles primaires et maternelles de son territoire, et a décidé d'étendre son action aux territoires qui accèdent à la compétence sur le plan des programmes de réhabilitation, de mise aux normes de sécurité et de confort dans les bâtiments scolaires afin que chaque secteur scolaire bénéficie de la même qualité

Les bâtiments du groupe scolaire actuel de Villegusien datant pour certains de plusieurs décennies, sont totalement obsolètes et il convient que la collectivité entreprenne une construction nouvelle, de manière à faire face à la population scolaire qui couvre les communes et hameaux de Villegusien-le-Lac, Prangey, Saint-Michel, Piépape et Vesvres-sous-Prangey, avec peut-être une extension ultérieurement sur d'autres communes.



La collectivité sensible au Grenelle de l'Environnement s'est attachée à prévoir un bâtiment qui s'inscrit dans le développement durable, en choisissant une construction labellisée BBC.

Les premiers travaux de terrassement ont démarré en février 2015 et la livraison du bâtiment est prévue fin mai 2016.

Février 2015



LE BATIMENT

Le bâtiment est une construction de type traditionnel, à simple rez-de-chaussée, sur un vide sanitaire, d'une surface de 642 m². Il est composé d'une partie maternelle sur sa partie ouest, d'une partie élémentaire à l'est et de locaux administratifs et communs, répartis sur l'ensemble du bâtiment. Le chauffage est assuré par une pompe à chaleur (géothermie verticale) avec chauffage au sol, d'une puissance utile supérieure à 70 kW. L'établissement est classé type R de 5^{ème} catégorie pour un effectif total de 94 personnes.

Avril 2015



Juin 2015



Septembre 2015



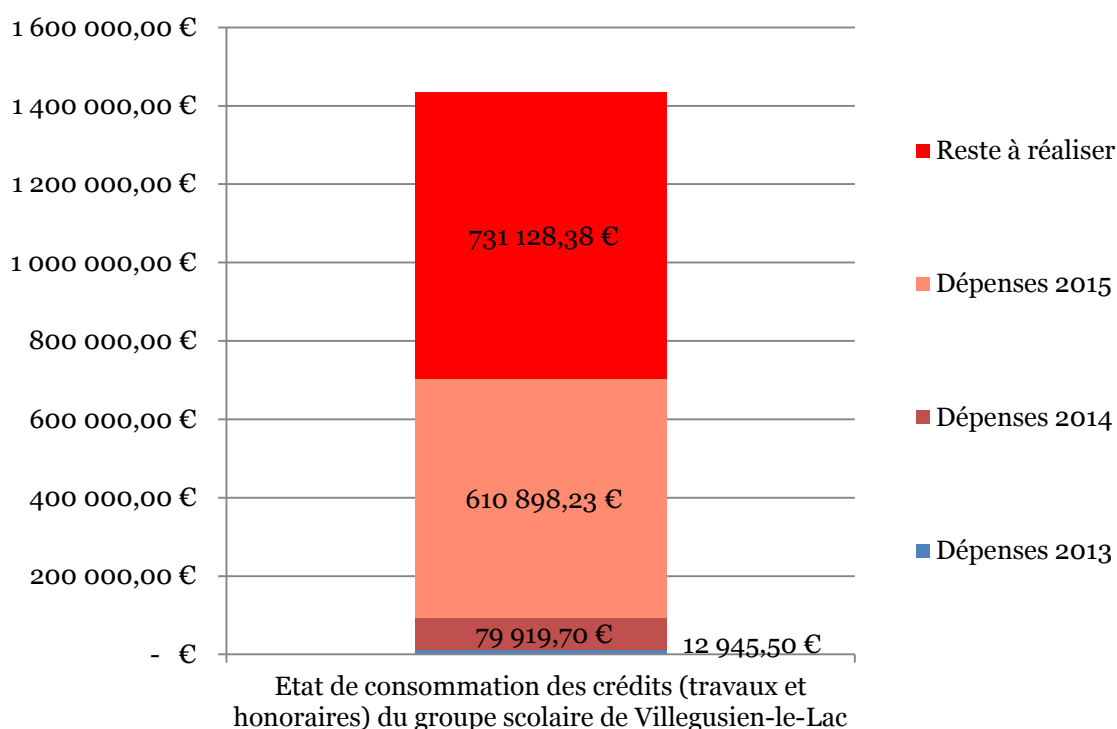
Novembre 2015



PLAN DE FINANCEMENT

LIBELLE	DEPENSES
Acquisition terrain	54 056
Travaux	1 051 798
Frais honoraires et divers	91 822
TOTAL HT	1 197 676

LIBELLE	RECETTES	REPARTITION
Etat (DETR)	324 969	27,13 %
Région	202 730	16,93 %
Département	243 516	20,33 %
TOTAL	771 215	64,39 %
Emprunt	450 000	

SUIVI DES GRANDS TRAVAUX : CONSTRUCTION D'UNE
CASERNE DE GENDARMERIE A LONGEAU

Le schéma départemental d'organisation territoriale des gendarmeries s'inscrit dans la volonté d'une diminution du nombre de pôles. Compte tenu de la vétusté des bâtiments de l'actuelle gendarmerie de Longeau, la CCAVM a accepté de fusionner deux brigades en sacrifiant la brigade territoriale de Prauthoy. **Il s'agit d'une opération exemplaire au niveau national.**

Ce nouveau pôle, issu de la fusion des anciennes gendarmeries de Prauthoy et Longeau permettra un rééquilibrage des services à la population, en fonction du nouveau cadre qui émerge dans notre bassin de vie. Il permettra également de renforcer en périphérie le pôle de gendarmerie de Langres, qui fait souvent appel à ses collègues des cantons voisins, Langres étant un pôle citadin où le besoin de service est plus important.

La construction de la caserne de gendarmerie à Longeau, se situe sur l'extension de la zone d'activités à Longeau. Le projet sera divisé en **deux zones : une zone de service et une zone résidentielle**. Ces deux zones seront délimitées par des clôtures et physiquement séparées l'une de l'autre. L'accès se fera de manière individuelle, grâce à une nouvelle voirie adaptée de cette partie de la zone.

Les premiers travaux ont démarré durant l'été 2015 et la livraison du bâtiment est prévue septembre 2016.



LES BATIMENTS

La zone de service comprendra la gendarmerie et un bâtiment technique. La zone résidentielle comprendra 9 maisons individuelles : 1 T3 ; 5 T4 ; 2 T5 et 1 logement pour les gendarmes adjoints, avec un garage et une terrasse individuelle. Tous les bâtiments de la zone résidentielle seront réalisés principalement en ossature bois, recevant une isolation intérieure de très haute performance et un bardage extérieur de couleur, en bois naturel. Ceux de la zone de service seront construits en maçonnerie traditionnelle avec un enduit ton pierre. Toutes ces constructions recevront une toiture à deux pans avec une couverture tuile traditionnelle, sauf pour les garages attenants aux maisons individuelles qui seront couverts d'une toiture terrasse.



PLAN DE FINANCEMENT

LIBELLE	DEPENSES	LIBELLE	RECETTES	REPARTITION
Acquisition terrain	72 844	DETR	400 000	19,30 %
Travaux	1 789 139	Ministère de l'Intérieur	280 650	13,54 %
Frais honoraires et divers	210 344	GIP Haute-Marne	596 762	28,80 %
TOTAL HT	2 072 327	TOTAL	1 277 412	61,64 %
		Emprunt	1 100 000	

SUIVI DES GRANDS TRAVAUX : REMPLACEMENT DE LA
COUVERTURE DU SIEGE SOCIAL DE LA CCAVM

Dans le cadre de sa politique de gestion et de mises aux normes de son patrimoine immobilier, La CCAVM a mis en place une réflexion générale sur la nécessité d'entreprendre des travaux de réhabilitation pour l'ensemble de ses bâtiments.

Le bâtiment hébergeant le siège social à Prauthoy a été construit dans les années 80, avec les matériaux préconisés à l'époque, notamment la couverture en « plaques fibrociment » contenant de l'amiante.

Au cours de ces dernières années, ces plaques, fragilisées par les intempéries se sont détériorées progressivement, sont devenues poreuses et ont généré des infiltrations de plus en plus fréquentes. Ces infiltrations combinées à l'amiante présente dans les matériaux pouvaient mettre en danger les personnes présentes dans le bâtiment.

La Communauté de Communes a donc remplacé totalement la couverture ancienne par des matériaux adaptés répondant aux normes en vigueur.



Avant

LES TRAVAUX

L'entreprise retenue pour effectuer les travaux a procédé, avant toute intervention, à la mise en place du « plan de retrait » et effectué les mesures d'empoussièrement (avant, pendant et après les travaux) à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment, afin d'assurer l'intégrité de la santé de l'ensemble du personnel et des usagers occasionnels sur le site, selon la réglementation.

Pour garantir une continuité de service au sein de la collectivité, le planning programmé en collaboration avec l'entreprise a permis la dépose et la repose des matériaux simultanément, de façon à ne jamais laisser le bâtiment sans couverture. L'ancienne toiture a soigneusement été déposée puis enrubannée afin d'éviter toute dispersion de particules d'amiante, avant d'être expédiées, sur un lieu de stockage adapté. La nouvelle toiture est constituée de tôles avec un revêtement anticondensation, complétées de faîtières et de grilles assurant une bonne ventilation des combles. Les chéneaux ont également été remplacés. Les travaux ont été réalisés au printemps 2015.



Après

PLAN DE FINANCEMENT

LIBELLE	DEPENSES
Travaux	87 990,00
TOTAL HT	87 990,00

LIBELLE	RECETTES	REPARTITION
Etat (DETR)	24 637,00	28,00 %
Département	23 266,00	26,44 %
TOTAL	47 903,00	54,44 %
Emprunt	65 000,00	

SUIVI DES GRANDS TRAVAUX : EXTENSION, RENOVATION ET AMENAGEMENT DES BUREAUX ADMINISTRATIFS DE LA CCAVM



Avant

Depuis la fusion en 2011, la CCAVM a acquis des compétences complémentaires et a dû embaucher le personnel en adéquation, ainsi que du matériel en conséquence. L'aménagement tel qu'il avait été conçu en 2003, ne correspondait plus complètement aux besoins, et la configuration des bureaux était devenue inadaptée. Dans le cadre de la réorganisation des services et notamment à l'embauche prochaine de plusieurs agents administratifs, il était nécessaire de

procéder à l'extension, à la rénovation d'une partie du siège social de la collectivité, pour y créer des bureaux supplémentaires ainsi qu'une salle de réunion et de les aménager en conséquence. La CCAVM a décidé d'entreprendre des travaux dans l'ancien garage, pour y créer un bureau, destiné au service voirie et infrastructure, ainsi qu'un bureau pour les transports scolaires. Dans l'ancien réfectoire, une salle de réunion sera créée pour y recevoir les commissions de travail. Enfin, un local technique et de rangement sera créer pour les services techniques. Les travaux ont été réalisés courant 2015.



Après

LES TRAVAUX

Dans un premier temps, les locaux ont été complètement isolés par l'intérieur et par le plafond, et toutes les huisseries ont été remplacées. L'ancien garage a été séparé en 2 parties pour créer les bureaux, avec une installation électrique qui répond aux critères des nouvelles normes actuelles (pavés à LED, radiateurs avec détecteurs de présence...). Enfin, une extension a été réalisée sur le pignon Est du bâtiment pour y créer des locaux techniques et de stockage de petits matériels.

PLAN DE FINANCEMENT

LIBELLE	DEPENSES
Travaux	69 305,00
TOTAL HT	69 305,00

LIBELLE	RECETTES	REPARTITION
Etat (DETR)	10 400,00	15,01 %
Département	10 400,00	15,01%
GIP/EDF	7 500,00	10,82 %
TOTAL	28 300,00	40,83%

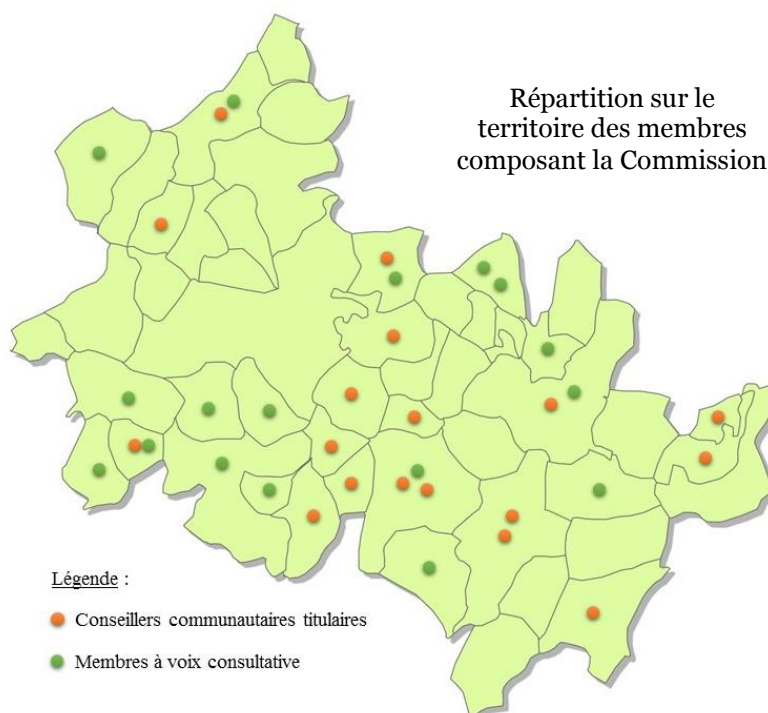
ENVIRONNEMENT

L'environnement, une des richesses de notre territoire

Parfois, nous ne le voyons plus, mais notre environnement est exceptionnel. Nos vallées, nos rivières, nos forêts, nos prairies, nos paysages, notre lac... constituent notre cadre de vie quotidien et le support de nombreuses activités économiques et de loisirs. Habitants de ce territoire, nous avons le privilège de profiter de cette nature et le devoir de la préserver pour assurer la pérennité de la vie de nos villages et des activités qui y sont liées.

La CCAVM exerce de nombreuses compétences dans le domaine de l'environnement : collecte et traitement des ordures ménagères en lien avec le SMICTOM, protection des captages d'eau prioritaires, aménagement et gestion de rivières, assainissement non collectif... autant d'actions régies par un cadre réglementaire en constante évolution. Les questions d'environnement sont souvent vécues par les élus et les administrés comme une contrainte, oubliant que l'environnement est aussi un formidable potentiel de développement. Ce cadre de vie préservé est source d'attractivité, il incite les habitants à vouloir rester sur notre territoire, attire de nouvelles familles et des touristes, constitue l'essentiel d'activités économiques comme l'agriculture et la forêt, mais aussi le tourisme, l'éducation à l'environnement et les activités de pleine nature. Il est producteur d'énergie, d'eau potable et d'oxygène, il fixe du carbone et contribue à la régulation du climat, il offre également un calme et une quiétude que nombreux nous envient, des nuits étoilées sans pollution lumineuse, une diversité d'espaces qu'ils soient naturels, agricoles, forestiers ou bâtis, une diversité biologique... C'est pourquoi préserver la qualité des eaux du lac de Villegusien, valoriser la prairie à Molinie de Vaillant, installer un rucher pédagogique à Cohons, ne plus utiliser de pesticides pour l'entretien de nos espaces publics ou contrôler l'état de nos installations d'assainissement relèvent d'une même démarche : garantir une vie durable dans nos villages.

Répartition sur le territoire des membres composant la Commission



COURS D'EAU ET RIVIERES

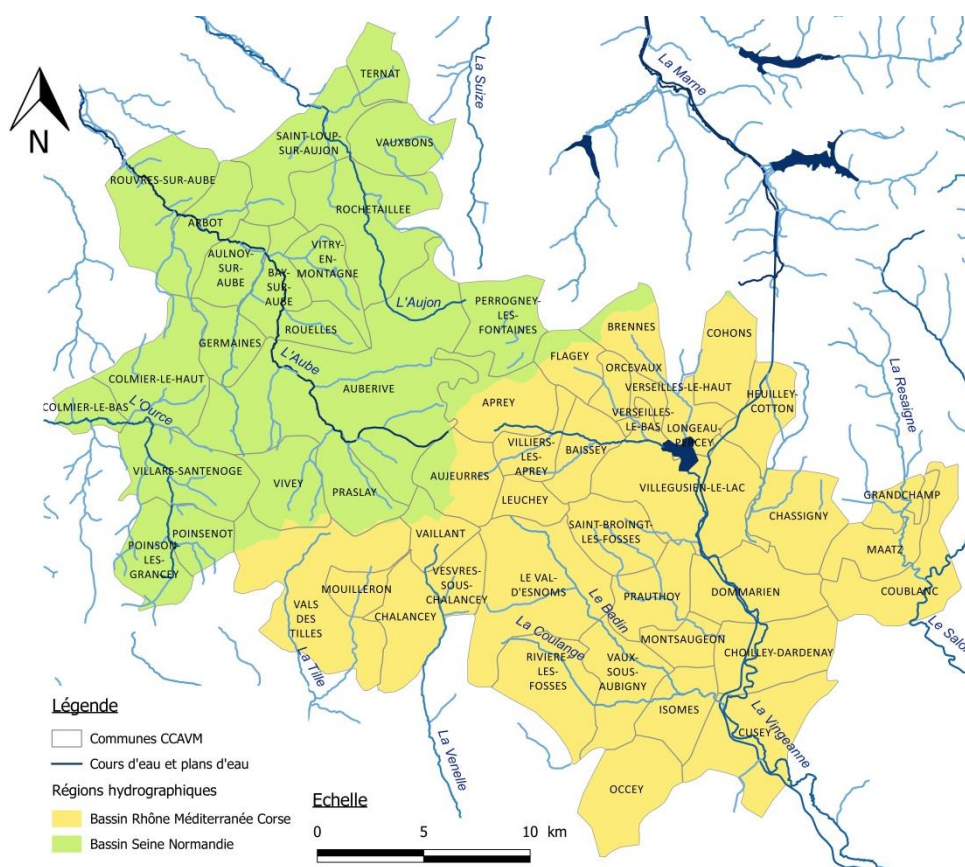
LA COTISATION AUX SYNDICATS

La CCAVM a cotisé à 3 syndicats de rivière en 2015 :

Syndicat	Dépenses réalisées en 2015
Syndicat de la Resaigne	345 €
Syndicat Intercommunal de la Tille, de l'Ignon et de la Venelle	2 635 €
Syndicat Intercommunal des Cours d'Eau du Châtillonnais	2 739 €

LES RIVIERES

La CCAVM a pris les compétences optionnelles d'aménagement des rivières et contrat de rivière sur le territoire, de l'étude à l'exercice d'un plan de gestion dans le cadre de contrats territoriaux, avec les partenaires et autres structures concernées par le réseau hydraulique. La CCAVM a également pris la compétence de réalisation de travaux sur les rivières entrant dans le cadre d'un contrat ou d'un programme avalisé par le Conseil Communautaire.



Les cours d'eau et les régions hydrographiques de la CCAVM

La CCAVM est parcourue par de nombreux cours d'eau, répartis sur deux grands bassins hydrographiques :

- l'Ource, l'Aube, l'Aujon et leurs affluents appartiennent aux têtes de bassin de Seine Normandie ;
- les cours d'eau de la Tille, la Vierge, le Salon et leurs affluents appartiennent au grand bassin hydrographique Rhône Méditerranée Corse.

LE CONTRAT DE LA VINGEANNE

Le contrat de bassin Vingeanne est en cours de préparation. Le programme d'actions a été validé par le comité de rivière Vingeanne en février 2015. Une fois signé, il permettra de réaliser des actions sur le territoire, avec une bonification des taux d'aides de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, pour la réalisation d'actions de restauration des cours d'eau, des captages prioritaires et de l'assainissement.

RESTAURATION DE LA CONTINUITE ECOLOGIQUE DU BADIN ET DE LA COULANGE

Les cours d'eau du Badin et de la Coulanges ont été classés liste 2 par arrêté du Préfet du Bassin Rhône Méditerranée Corse en date du 19 juillet 2013. Ce classement entraîne l'obligation aux propriétaires d'effacer l'effet induit des ouvrages sur la continuité écologique. Pour cette raison, la collectivité, dans son rôle de facilitateur, et comme stipulé dans le contrat de rivière de la Vingeanne, a lancé un marché pour l'étude de la restauration de la continuité écologique sur ces deux cours d'eau. L'étude vise à proposer des aménagements pour 12 ouvrages.

Les ouvrages concernés sur le Badin sont :

- Les passages busés à la Ferme des Bagneux à Leuchey
- Le pont du chemin d'AF à Courcelles Val d'Esnoms
- Le seuil au pont de Courcelles-Val-d'Esnoms
- L'ouvrage hydraulique de Chatoillenot et pont de la RD 140
- L'ouvrage hydraulique du Moulin des Moines à Vaux-sous-Aubigny
- L'ouvrage hydraulique de Vaux-sous-Aubigny
- L'ouvrage hydraulique de Cusey (prise d'eau de VNF)

Les ouvrages concernés sur la Coulanges sont :

- L'ouvrage du Moulin des Pautelles à Rivières les Fosses
- L'ouvrage du Moulin Davin à Couzon-sur-Coulanges
- L'ouvrage de la scierie de la Folie à Couzon-sur-Coulanges
- Seuils au pont SNCF à Vaux-sous-Aubigny
- Ouvrage du Moulin d'Isômes

Cette étude est subventionnée à 80 % par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse. Par ailleurs, une convention avec VNF a été signée, pour le financement des 20 % restant à charge, pour l'étude concernant l'ouvrage hydraulique de Cusey.

Le Service d'Assistance Technique pour l'Environnement (SATE) du Conseil Départemental de Haute-Marne apporte une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour aider la CCAVM dans l'élaboration et le suivi de ce marché.

L'appel d'offre pour la réalisation de cette étude a été envoyé le 25 Novembre 2015 à la publication.

ETUDE HYDROMORPHOLOGIQUE DE L'AUBE ET L'AUJON

Le SATE du Conseil Départemental de Haute-Marne, en tant qu'AMO, a réalisé une étude de l'hydromorphologie des cours d'eau de l'Aube et de l'Aujon, en début d'année 2015. Cette étude a permis de faire un état initial de la qualité des cours d'eau, tout en proposant des actions chiffrées pour améliorer leur fonctionnement.

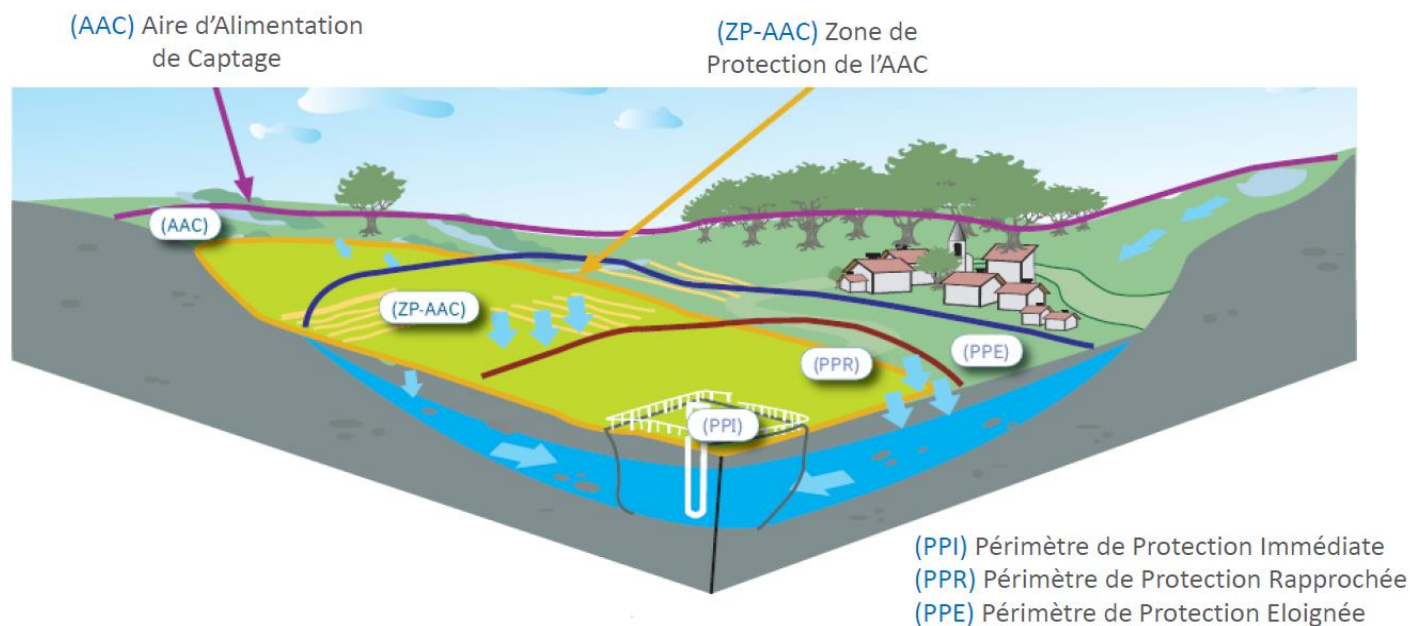
Source de l'Aube à Auberive (par Jean-François Feutriez)



CAPTAGES PRIORITAIRES

DEFINITIONS ET RAPPELS

Une Aire d'Alimentation de Captage (AAC) correspond à la surface totale sur laquelle une goutte d'eau tombée au sol rejoindra le captage. Une zone de protection de l'AAC correspond à l'ensemble des secteurs de l'AAC les plus vulnérables vis-à-vis des pollutions diffuses (ex : nitrates, pesticides). Elle correspond à une échelle d'intervention réaliste pour améliorer la qualité de l'eau au captage.



Les différentes zones de protection de captages (Agence de l'eau - DREAL Rhône-Alpes)

LES CAPTAGES PRIORITAIRES DE LA CCAVM

De nombreux captages sont présents sur le territoire de la CCAVM. 14 d'entre eux ont été classés comme prioritaires par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, à cause de pollutions diffuses d'origine agricole (pesticides et nitrates).

Nom du captage prioritaire	Nom du maître d'ouvrage	Commune d'implantation	Pbtique SDAGE	Suivi qualité 2015	Diag. agricole 2015
Source de Villehaut	Aprey		NO ₃ ⁻ + Pest		
Source du Chemin de Perrogney (Vevraulles)	Baissey		NO ₃ ⁻	oui	oui
Source de Villebas	Baissey	Villiers-les-Aprey	NO ₃ ⁻	oui	oui
Source Sillière	Cohons		NO ₃ ⁻		
Source du Bois Bagneux	Leuchey		NO ₃ ⁻ + Pest	oui	oui
Source de Courcelles	Le Val-d'Esnois		NO ₃ ⁻ + Pest	oui	oui
Source de la Roche Hollier	Longeau-Percey		NO ₃ ⁻		
Source Rochefontaine	Prauthoy	Le Val-d'Esnois	NO ₃ ⁻		
Source des Nazoires	Saint-Broingt-les-Fosses		NO ₃ ⁻		oui
Source Moulin Davin	Syndicat des eaux Haute Vingeanne	Rivière-les-Fosses	Pest		
Source de la Venelle 1 et 2	Vaillant		NO ₃ ⁻		
Source Echennaut	Vaux-sous-Aubigny		Pest		
Source des Varnes	Villegusien-le-Lac	Baissey	NO ₃ ⁻ + Pest	oui	oui
Source de Piépape	Villegusien-le-Lac		NO ₃ ⁻	oui	

Dans ce cadre, la Communauté de Communes a apporté son soutien aux communes concernées par les captages, en réalisant les études de définition des Aires d'Alimentation des Captages, les diagnostics agricoles et non agricoles, avec proposition d'un programme d'actions.

L'ETUDE DES AIRES D'ALIMENTATION DE CAPTAGE

Une étude pour la définition de ces AAC et la réalisation des diagnostics agricoles et non agricoles avait été lancée en 2013. Elle est toujours en cours en 2015. Pour rappel, le marché est composé de 2 lots, attribués de la façon suivante :

LOT	Bureau d'étude	Missions principales	Montant total
1	Sciences Environnement	Définition des AAC Diagnostic des pressions non agricoles Elaboration d'un programme d'actions	21 482 € TTC
2	Chambre d'Agriculture 52	Etat des lieux Diagnostic des pressions agricoles Elaboration d'un programme d'actions agricoles	23 898 € TTC

Cette année, la Chambre d'Agriculture a élaboré le programme d'action agricole. L'animation du programme d'actions pourra être envisagée à partir de 2016, et sera subventionnée à hauteur de 80% par l'agence de l'eau RMC.

Dépenses réalisées en 2015

Etudes des AAC de 6 captages, diagnostic des pressions agricoles et animation	12 070 €
Prestations complémentaires	3 107 €
Assistance à Maîtrise d'Ouvrage du Conseil Départemental	5 017 €

SUIVI ANALYTIQUE DES EAUX BRUTES DES CAPTAGES PRIORITAIRES PRESENTS SUR LE TERRITOIRE DE LA CCAVM

Le plan d'actions de reconquête de la qualité des eaux brutes dans les AAC touchées par des pollutions diffuses (pesticides et nitrates), doit s'accompagner d'un suivi de la qualité des eaux, afin de suivre l'évolution globale des concentrations en polluants, et afin d'évaluer l'efficacité des actions menées. Dans ce cadre, la CCAVM a engagé un suivi de la qualité des eaux brutes de 6 captages prioritaires.

Le marché a été attribué à CPGF Horizon, à la date du 18/09/2015, par délibération du Conseil Communautaire. Le marché a été conclu pour une période initiale de 4 mois, de septembre à décembre 2015, pour un montant minimum de 10 000 € HT et maximum de 20 000 € HT.

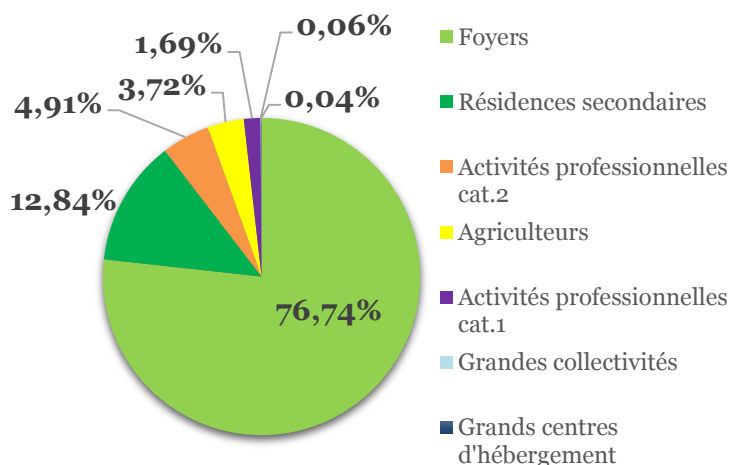
Un bulletin qualité a été réalisé et envoyé mensuellement aux maires des communes concernées par les captages et aux membres du comité de pilotage, à partir d'octobre 2015. Ce bulletin fait apparaître les précipitations journalières et le résultat des analyses nitrates et pesticides, avec un rappel des mesures antérieures.

Ainsi, la somme de 5 283 € a été réalisée en 2015, et l'agence de l'eau RMC a procédé au versement de subventions correspondant aux programmes des années précédentes pour un montant total de 21 449 €.



ORDURES MENAGERES

La CCAVM a la compétence optionnelle de collecte et traitement des ordures ménagères, par l'adhésion au Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SMICTOM) et la compétence d'établissement de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM). Pour l'année 2015, le SMICTOM facture à la CCAVM 101 € par habitant. Ce montant est appliqué à la population INSEE de la CCAVM au 31 décembre 2014, qui s'élève à 8 459 habitants. La population de la CCAVM est répartie de la façon suivante :

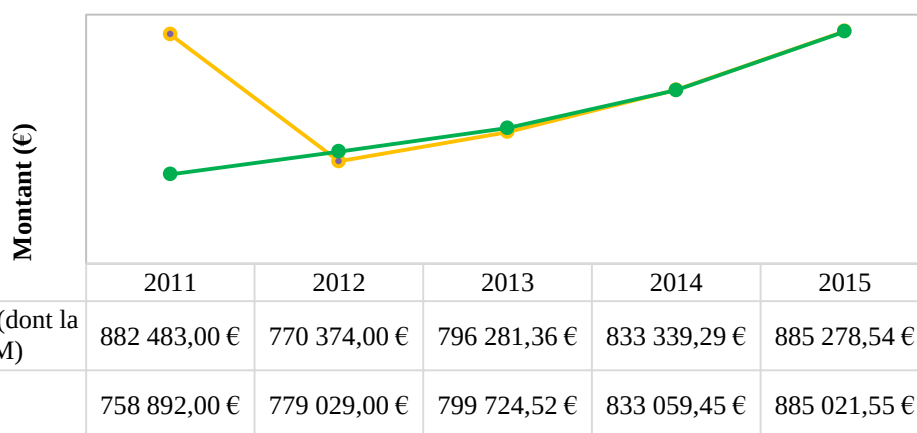


BUDGET

Pour équilibrer le budget annexe REOM, la CCAVM a voté les tarifs 2015 en prenant en compte :

- le coût du SMICTOM s'élevant à 854 359 € ;
- un agent administratif avec une base horaire de 0.30 ETP ;
- des frais de gestion ;
- des frais d'impayés ;
- une population réelle de 8 321 habitants pour 3 689 foyers ;
- la prise en compte de la base ménage dans le calcul de la part fixe et de la part variable (déduction faite des forfaits résidences secondaires et activités professionnelles) ;
- une part variable par habitant correspondant à 100 % des frais d'incinération et de traitement (correspondant au coût variable du SMICTOM), ajouté de 25% des frais de collecte (correspondant au coût fixe du SMICTOM), affectés sur cette part variable ;
- une part fixe réduite à 75 % des frais de collecte (coût fixe du SMICTOM).

Catégories de redevables	Montant redevance	Nombre de redevables
RESIDENCE PRINCIPALE Part fixe par foyer Part variable par habitant	60,80 € 63,70 €	3 689
RESIDENCE SECONDAIRE	153,00 €	617
ACTIVITES PROFESSIONNELLES Catégorie 1 gros volume : boulangerie, boucherie, café, restaurant, fromagerie, alimentation, gîtes ruraux, chambres et tables d'hôtes, etc. Catégorie 2 petit volume : artisans, commerçant, associations, administrations, etc.	137,50 € 43,40 €	81 236
TARIF PARTICULIER GRANDES COLLECTIVITES 1. Collège, maison de retraite, la Maison de Courcelles, chalets 2. Communauté de la Sagesse, relais de la vallée de l'Ource	400,50 € 279,00 €	3 2
AGRICULTEURS	27,80 €	179



—●— Dépense de fonctionnement (dont la cotisation au SMICTOM)

—●— Redevance d'enlèvement des ordures ménagères

Le résultat de clôture pour l'année 2015 est positif (10 168,23€). Le résultat de clôture cumulé de 2015 (report du résultat cumulé 2014 + résultat de clôture 2015) donne une marge de manœuvre pour la prise en compte des impayés des années futures, qui sont admis en non-valeur par les services de la Trésorerie, puisque nous arrivons à la somme de 24 415,78 €.

MODIFICATION DU REGLEMENT FINANCIER - NOUVELLE EXONERATION

Le Conseil Communautaire a validé, par délibération du 18 décembre 2015, l'exonération des personnes âgées parties en maison de retraite ou famille d'accueil et dont la résidence principale est soumise à la REOM sous réserve d'un engagement du Maire de la commune devant attester que la résidence n'est plus utilisée. Il est précisé qu'à défaut d'attestation du Maire, la REOM serait à nouveau perçue.

MODIFICATION STATUTAIRE DU SMICTOM

Etant donné les demandes faites par les collectivités adhérentes au SMICTOM et notamment de la communauté de communes du Grand Langres, il était nécessaire de modifier les statuts existants, pour que le SMICTOM se transforme en syndicat mixte fermé « à la carte ». Une délibération a été prise en ce sens lors du Conseil Communautaire du 13 novembre 2015.

LA DECHARGE DE MONTLONDON

De 1980 à 1998, le SMICTOM Sud Haute-Marne a exploité une décharge sur le site de Montlondon. Suite à une visite de contrôle, l'ARS et de la DREAL ont obligé le SMICTOM à mettre en application l'arrêté préfectoral du 13 octobre 2014 (mesures d'urgences), afin d'assurer la sécurité au niveau des digues aval et la réalisation d'une étude hydrogéologique du site. Une consultation a été lancée en septembre 2015 pour désigner un maître d'œuvre chargé de faire les travaux de réfection. Le coût des études et des travaux auront une répercussion directe sur la redevance des OM de la CCAVM.

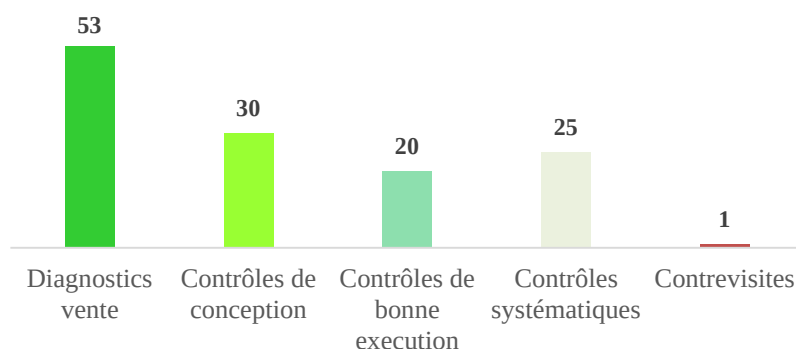
SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

La CCAVM s'est dotée de la compétence Assainissement Non Collectif (ANC), comprenant :

- Le contrôle de la conception et la réalisation des nouvelles installations ;
- Le contrôle du bon fonctionnement des installations existantes ;
- L'entretien des systèmes d'assainissement non collectif ;
- La réhabilitation des systèmes d'assainissement non collectif.

Afin d'assurer ses obligations de contrôles des installations d'ANC, la CCAVM a fait appel au bureau d'étude SOLEST ENVIRONNEMENT, via un marché à bon de commande. En 2015, 129 contrôles ont été réalisés par le prestataire.

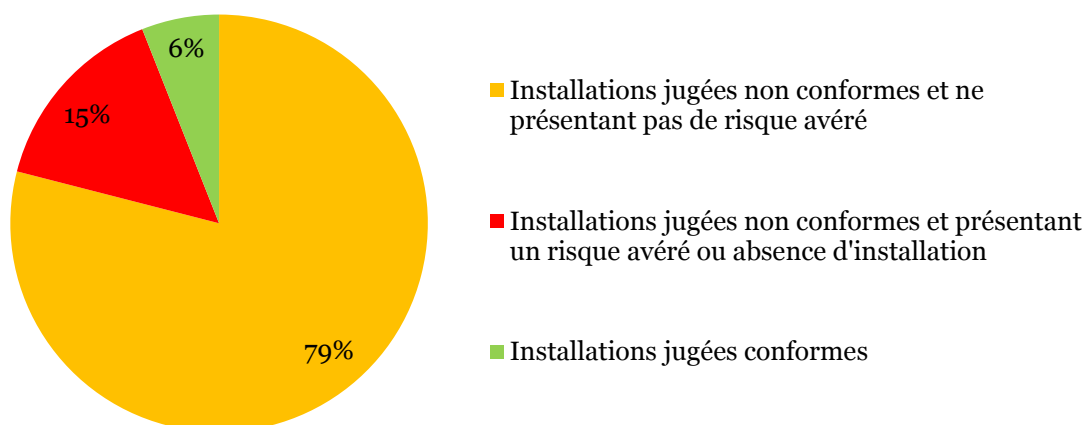
Nombre de diagnostics réalisés
en 2015 par SOLEST
ENVIRONNEMENT



LE DIAGNOSTIC EN CAS DE VENTE

Avant la vente d'un bien immobilier, le propriétaire fait une demande de contrôle auprès du SPANC de la Communauté de communes. SOLEST ENVIRONNEMENT réalise la visite et donne un avis de conformité ou de non-conformité. En cas de non-conformité, les travaux de réhabilitation sont obligatoires.

La répartition des résultats des contrôles en cas de vente pour l'année 2015



LE CONTROLE DE CONCEPTION ET D'IMPLANTATION

Dans le cas d'une construction neuve ou d'une réhabilitation, ce contrôle vise à s'assurer que le système de traitement autonome choisi par le propriétaire est réglementaire, adaptée à la parcelle et à la taille de l'habitation.

LES CONTROLES DE BONNE EXECUTION

Ce contrôle est effectué avant le remblaiement des installations et permet de vérifier la bonne exécution des travaux.

LES DIAGNOSTICS SYSTEMATIQUES DES INSTALLATIONS EXISTANTES

La loi impose aux communes de contrôler le bon fonctionnement de l'ensemble des installations d'assainissement autonomes de leur territoire. Le contrôle représente un préalable indispensable à l'opération de subventionnement pour la réhabilitation des installations, que la Communauté de Communes espère pouvoir mener à bien.

5 communes se sont portées volontaires pour débiter les premiers contrôles des installations d'assainissement, en fin d'année 2015 : Brennes, Cusey, Perrogney-les-Fontaines, Vesvres-sous-Chalancey et Villars-Santenoge.



Procédure de contrôle des installations existantes

BUDGET

Afin d'équilibrer le budget annexe du SPANC 2015, les tarifs ont été fixés en tenant compte du coût du marché de prestation du bureau d'étude, des frais de personnel et de gestion et des frais postaux. Suivant ces modalités, les tarifs 2015 comme suit :

Redevances d'assainissement non collectif	Nombre réalisé	PU (TTC)	Total
Diagnostic d'une installation n'ayant jamais fait l'objet d'un contrôle du SPANC, dans le cas d'une vente immobilière	51	121 €	6 171 €
Diagnostic d'une installation ayant fait l'objet d'un contrôle du SPANC dans le cas d'une vente immobilière	0	106 €	-
Contrôle de conception et d'implantation d'un dispositif neuf ou réhabilité d'assainissement non collectif	30	76 €	2 280 €
Contrôle d'exécution des travaux d'assainissement	19	113 €	2 147 €
Contrôle d'exécution supplémentaire suite à un avis défavorable	1	76 €	76 €
Diagnostic systématique des installations existantes	0	121 €	-
Nouvelle prise de rendez-vous suite à l'absence du propriétaire ou de son représentant pour les diagnostics des installations existantes	0	76 €	-
Nouvelle prise de rendez-vous suite à l'absence du propriétaire ou de son représentant pour les diagnostics vente, contrôles de conception et de bonne exécution	0	61 €	-
TOTAL			10 674€

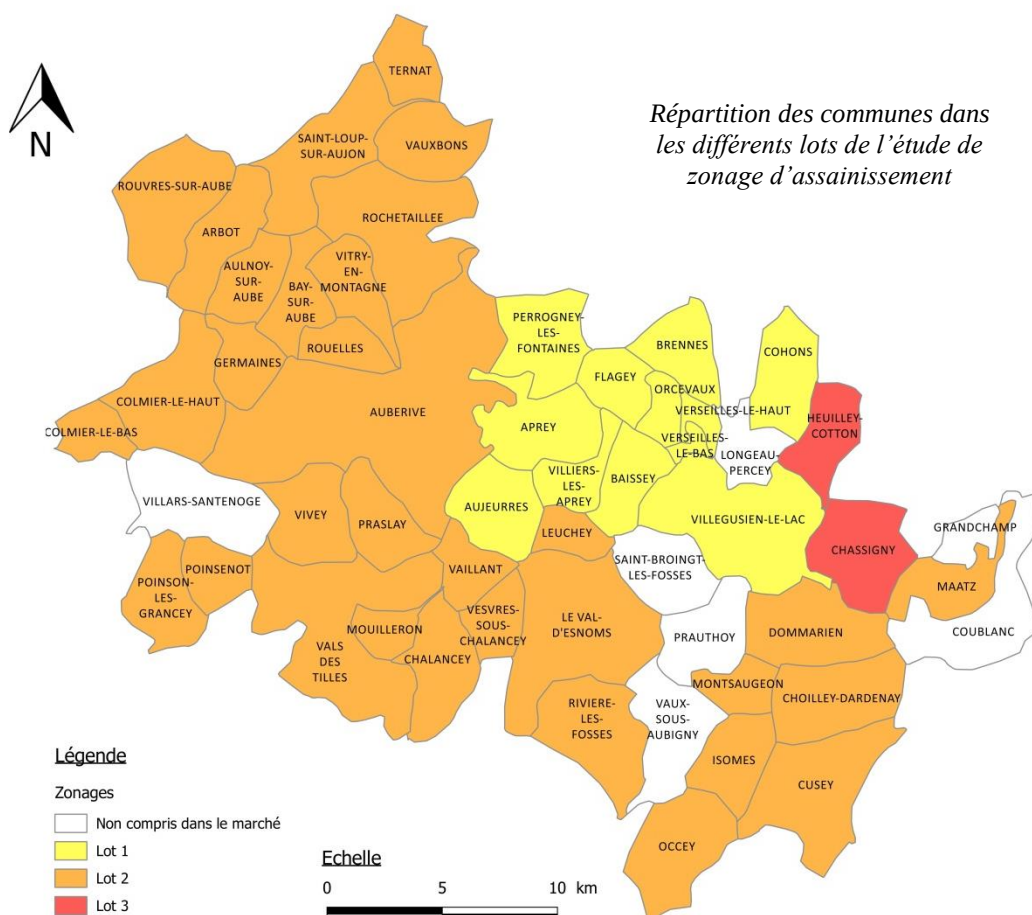
En 2015, il était prévu de débiter les contrôles systématiques des installations existantes, avec pour objectif 700 contrôles par an. Or, ils n'ont débuté qu'en fin d'année et aucune facturation n'a été réalisée.

ZONAGES D'ASSAINISSEMENT

L'étude, lancée en 2015, a pour but de définir le zonage d'assainissement sur 47 communes de la CCAVM, en vue de le soumettre à une enquête publique. Le marché a été attribué par délibération du Conseil Communautaire, le 29 mai 2015. Les 3 lots ont été attribués de la façon suivante :

N° LOT	Bureau d'étude	Nombre de communes	Montant total
LOT 1	ELEMENT 5	12	26 040 € TTC
LOT 2	SOLEST ENVIRONNEMENT	33	161 832 € TTC
LOT 3	SOLEST ENVIRONNEMENT	2	25 812 € TTC

Les 12 communes du **LOT 1** disposent déjà d'un rapport technique présentant les caractéristiques et enjeux d'une organisation en assainissement collectif et en non collectif. Les communes ont délibéré pour fixer leur choix de zonage sur la base d'un assainissement non collectif. Pour ces 12 communes, la prestation du titulaire se limite donc à la rédaction du dossier d'enquête publique sur la base des études et chiffrages existants. Si les données existantes ne sont pas suffisantes, une étude de sol peut être envisagée sur certaines communes.



Les 33 communes du **LOT 2** ne disposent pas d'étude récente de zonage d'assainissement ; la prestation consiste à la réalisation d'une étude classique de zonage d'assainissement.

Les communes du **LOT 3** disposent d'un assainissement collectif. La prestation pour ces 2 communes consiste en un diagnostic du système d'assainissement et du réseau existant accompagné d'une procédure de zonage d'assainissement.

Une convention de groupement de commandes a été passée avec l'ensemble des 47 communes. Le SATE du Conseil Départemental de Haute-Marne apporte une AMO pour le bon déroulement de l'étude.

RUCHER PEDAGOGIQUE – ASSOCIATION APIS SAPIENS

En 2015, l'association a lancé la création d'un **rucher** sur notre territoire, en lien avec les apiculteurs et acteurs locaux.

La Communauté de Communes a été sollicitée par l'association Apis Sapiens, en décembre 2015, pour contribuer financièrement au développement du rucher pédagogique. Son objectif est de transmettre des valeurs, aux enfants notamment et de former des apiculteurs amateurs.

Apis Sapiens a également organisé la **Fiest'Abeilles** le 4 juillet 2015 à Vaux-sous-Aubigny. L'objectif était d'organiser une journée conviviale, festive et citoyenne autour de produits issus de la terre. Des maraîchers, apiculteurs, musiciens, artistes, artisans, et créateurs étaient présents.



PRAIRIE HUMIDE DE VAILLANT ET PARTENARIAT AVEC LE CENCA



La prairie humide située sur la parcelle de la Communauté de Communes, à proximité du site de l'ancienne gare va faire l'objet d'une gestion par le Conservatoire des Espaces Naturels de Champagne Ardenne. En effet, cette prairie humide est reconnue pour sa biodiversité et sa forte capacité de rétention d'eau. Par ailleurs, l'association de la Régie Rurale ne souhaite pas exploiter cette parcelle.



Parmi les sites déjà gérés par le CENCA, figurent :

- la pelouse sèche de la « Côte du Moulin » à Percey-sous-Montormentier ;
- la pelouse sèche de « La Margelle » à Cusey ;
- la pelouse sèche de « Sarrigny » à Dommarien ;
- la pelouse sèche du « Mont Musard » à Prauthoy ;
- la tourbière et le marais de la Réserve Naturelle Nationale de Chalmessin à Vals-des-Tilles ;
- la tourbière et le marais tufeux de « La Fontaine aux Chèvres » à Colmier-le-Haut ;
- la pelouse sèche de « la Butte de Taloison » à Bay-sur-Aube ;
- la pelouse sèche du « Haut-du-Sec » à Perrogney-les-Fontaines ;
- la pelouse sèche de « La Bosse » à Chameroy.

ZERO PHYTO

Un produit phytosanitaire est un produit répandu sur les cultures, les routes, ou encore les végétaux d'ornements, pour lutter contre les organismes considérés comme « nuisibles ».

Tous les insecticides, pesticides, fongicides, herbicides, etc. sont considérés comme des produits phytosanitaires.



A compter du 1^{er} janvier 2017, l'Etat, les collectivités locales et les établissements publics ne pourront plus utiliser ces produits pour l'entretien des espaces verts, en vertu de la loi du 6 février 2014.

Quatre communes de la CCAVM sont déjà passées au « Zéro Phyto » sur toute ou partie de leur territoire. Afin d'entretenir leurs espaces publics, ces communes mènent des actions en lien avec l'association La Gare, à Vaillant : ré engazonnement, plantations de vivaces, fauche tardive, entretien différencié des espaces... Les communes concernées sont :

- Saint-Loup-sur-Aujon ;
- Le-Val-d'Esnoys ;
- Vals-des-Tilles ;
- Cohons.



Les 5 bonnes raisons de se passer des pesticides :

- Préserver la santé des habitants et du personnel d'entretien des espaces verts et de la voirie
- Préserver la qualité des rivières et des nappes, notamment la qualité des eaux destinées à l'alimentation en eau potable
- Réduire les coûts de traitement des eaux destinées à l'alimentation en eau potable
- Inscrire la collectivité dans une stratégie de développement durable
- Respecter la réglementation.

SOLIDARITE ET CADRE DE VIE

La Commission s'est réunie de manière régulière (9 réunions) tout au long de l'année pour échanger et proposer de nouveaux projets tout en gardant un œil sur ceux en cours.

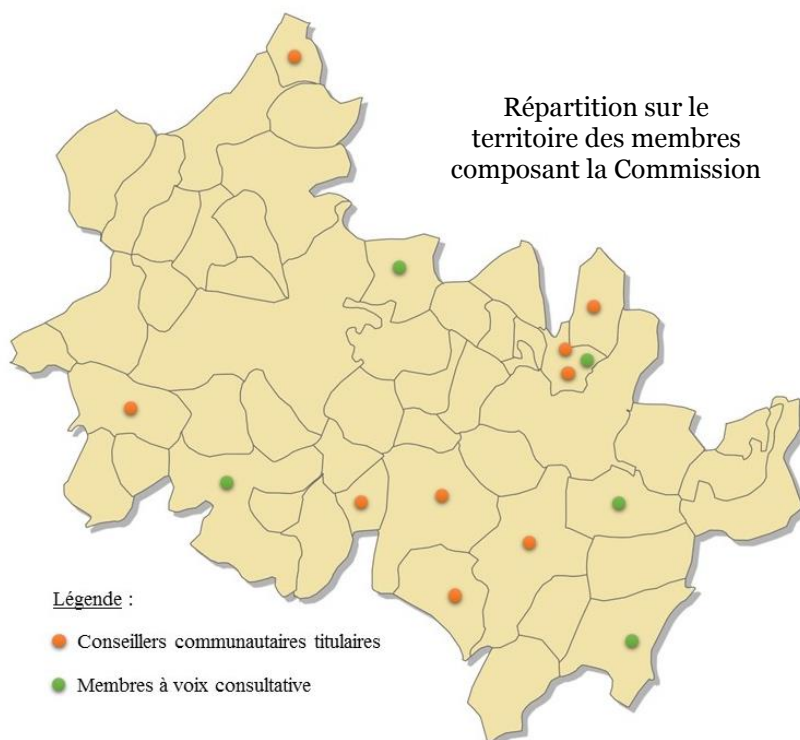
Une logique de réseaux et de partenariats pour proposer une offre importante de services

Le maintien de services dans nos petites communes rurales est un enjeu important, chacun en conviendra. La CCAVM se démarque d'autres collectivités semblables en ayant fait le choix de longue date de ne pas négliger ce volet.

La commission travaille à maintenir un maximum de services répartis sur l'ensemble du territoire même si elle privilégie les bourgs centres, à être à l'écoute des besoins nouveaux et des évolutions en cours, tout en ayant un souci budgétaire constant. Il s'agit donc d'être vigilant pour ne pas tout concentrer sur l'axe Longeau, Prauthoy, Vaux ; vigilant aussi pour maintenir un contact humain ; et vigilant enfin pour maintenir un cadre de solidarité intercommunale et intergénérationnelle.

La commission déploie ses meilleurs efforts, sans solution toute faite, ni miracle, mais en misant sur la combinaison de partenariats nombreux, l'implication des acteurs locaux, et une logique de réseau, d'itinérance et de mobilisation des nouveaux outils (numérique notamment). En effet, maintenir des services aux habitants, ne veut pas forcément dire maintenir les mêmes services qu'il y a 20 ans ; les modes de vie évoluent, les organisations aussi. C'est ainsi que si des services se restreignent (bureaux de postes), bien d'autres services inexistant il y a quelques années sont maintenant disponibles à proximité. Ouverture d'un RAM, d'un e-espace-métiers pour la formation de jeunes et demandeurs d'emplois à proximité, opération intergénérationnelle avec la MSA et la parution de Vingeanne badinage, proposition d'appui au passage au zérophyto, etc... sont autant d'exemples qui vous sont présentés et qui résultent du travail de la commission cette dernière année.

Moins visible que l'entretien de la voirie, ce n'est pourtant pas là du superflu mais bien ce qui fait le liant de notre territoire. Tout cela fonctionne à coût raisonnable pour la collectivité (moins de 6 % de ses dépenses) grâce à une équipe motivée que l'on peut saluer, et grâce à beaucoup d'intelligence collective, que nous demandons à nos élus, délégués à la communauté de communes, de relayer.



ESPACE SOLIDAIRE GUY JANNAUD

INAUGURATION DE L'ESPACE LE 26 JUIN 2015

"Nous sommes donc là sur un lieu avant-gardiste et cette avance nous la devons principalement à un homme dont nous saluons aujourd'hui la mémoire et c'est Guy Jannaud ». Ce lieu, ce projet, tout comme Guy, peuvent se qualifier par 3 mots :

- Visionnaire
- Volontaire
- Solidaire

3 mots qui seront aussi les conditions de réussite de la dynamique au-delà de l'outil.



Visionnaire : Souvent, on ne voit pas assez le monde qui change et les mutations en cours ; il faut être visionnaire, oser faire des paris, et c'est aussi le rôle des politiques publiques que de faire ces paris, prendre des risques, oser expérimenter pour créer les conditions du monde qui vient. C'est ce qui a été initié il y a plus de 20 ans avec la Régie, il fallait pour cela être visionnaire, et Guy l'a été, et c'est ce qui se poursuit aujourd'hui avec la dynamique de la GARE qui veut répondre à de nouveaux besoins.

Volontaire : Il ne suffit pas d'avoir la vision, encore faut-il avoir la volonté ; volonté de surmonter tous les obstacles et tous les conservatismes, nombreux hier et encore bien nombreux aujourd'hui, tous ceux qui voient d'abord les inconvénients. Il faut beaucoup de ténacité pour faire face à toutes ces peurs du changement, mais il faut aussi la conviction que le monde peut changer si on provoque ce changement. Pour cela il faut oser le débat, et l'ouverture à l'autre, au monde, à ce qui est différent... C'est tout l'enjeu de la dimension culturelle... que de provoquer le débat autour de ce changement ; c'est oser la controverse, ... il faut pour cela de la ténacité et du caractère ... tenir bon ; c'est bien ce qui animait Guy, mais c'est aussi ce qu'Autour de la Terre vise à faire sur le territoire aujourd'hui ;

Solidaire : A la fois valeur fondatrice du projet (qu'est-ce qu'une structure d'insertion, sinon d'abord un espace de solidarité ?) mais c'est aussi sans doute la valeur qu'il nous faut retrouver à tout niveau ; en période de rigueur budgétaire, le piège serait de s'enfermer dans des logiques du chacun pour soi ou c'est d'abord la capacité de coopérer et oser la solidarité qui nous mèneront plus loin. C'est vrai au niveau de la CCAVM, comme au niveau du PETR, comme du Pays ou de l'Europe avec la Grèce ; réfléchissons-y.

Pour terminer, le pari de ce lieu, c'est l'alchimie de l'intelligence collective, et de la coopération. C'est le pari de dire que territoire peut être un territoire d'avenir, et c'est bien sur ce genre de dynamique que la région a souhaité miser.

LA REGIE RURALE DU PLATEAU

La Régie Rurale a souhaité diversifier ses activités économiques afin de conforter ses missions d'insertion sociale et professionnelle. A ce titre, elle a investi afin de pouvoir assurer la transformation de bois en plaquettes bois.

Le site de Vaillant comporte un réseau de chaleur alimenté par des plaquettes bois, et la Régie Rurale peut donc assurer la fourniture du combustible pour le compte de la CCAVM.

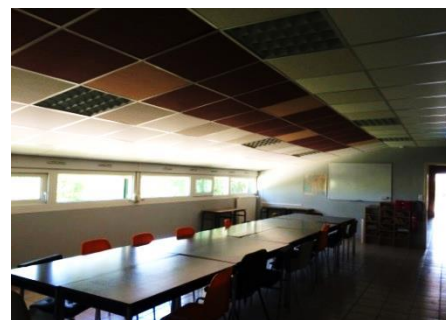
Dans cette optique la Régie Rurale a souhaité procéder à la construction d'un hangar de stockage de plaquettes forestières. La CCAVM a donc accordé une subvention d'équipement à l'association « La Régie Rurale du Plateau », d'un montant de 10 000 € dans le cadre de ce projet de construction.



Emplacement du futur hangar



Serres de la Régie Rurale



Salle de réunion de la Régie Rurale

LA GARE

La G.A.R.E. (Groupement d'Acteurs Ruraux en Ecoactivités) est un collectif d'associations et d'acteurs publics qui contribue à la reconnaissance et au développement de l'Economie Sociale et Solidaire en consolidant les activités des parties prenantes, en accroissant les synergies entre acteurs, en élargissant les accueils sur la transmission de compétences et en soutenant l'émergence d'écoactivités sur le territoire.



Locaux de la GARE

La G.A.R.E. en actions :

- Expérimentation d'une démarche d'entretien des espaces communaux sans produits phytosanitaires
- Réhabilitation de vergers et valorisation des fruits
- Organisation d'un chantier international de jeunes
- Organisation d'ateliers de transmission de savoir-faire
- Projet d'accueil de Volontaires Européens
- Gestion d'une colocation sur l'Espace Solidaire Guy Jannaud à Vaillant
- Projet de développement de l'écopâturage

La GARE a pris possession de ses locaux courant de l'année 2015.

AUTOUR DE LA TERRE

L'association Autour de la Terre est un centre de ressources régional pour le cinéma. Elle est active sur la CCAVM depuis 2003. Elle organise des Ciné-Débats de façon itinérante, toute l'année, au cinéma de Langres avec de nombreux partenaires associatifs et éducatifs.

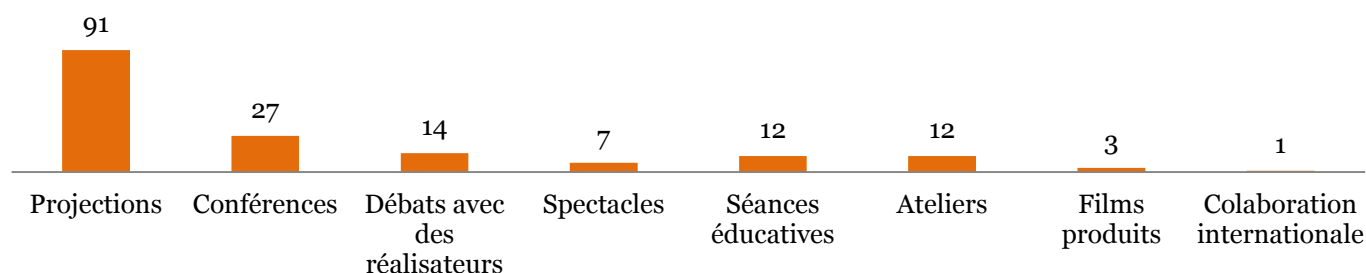
2,5 ETP salariés. 90 % du budget est dépensé localement (85 000 €). Elle loue un bâtiment à la CCAVM à l'espace Solidaire Guy Jannaud (Ancienne gare de Vaillant), depuis 2010. La subvention de la CCAVM (2 500 € + 4 000 €) a représenté en 2015 : 6 % de son budget global (contre 2% précédemment).



Actions et fréquentation de l'année

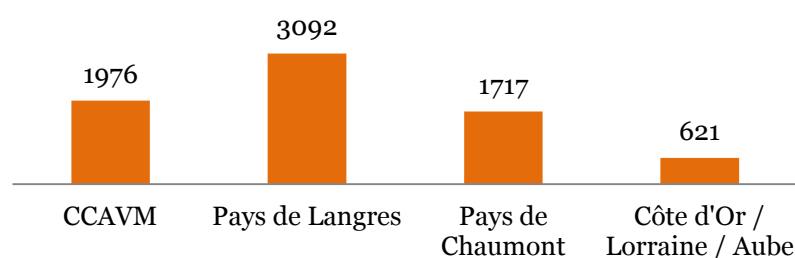
Actions sur le territoire

■ Nombre



Fréquentation 2015

■ Personnes accueillies



La salle de projection de Vaillant a été réhabilitée et inaugurée en juin 2015.

RELAIS SERVICES PUBLICS



FREQUENTATION DES USAGERS

Nous remarquons une augmentation de 47 % de la fréquentation du RSP.

En quelques chiffres :

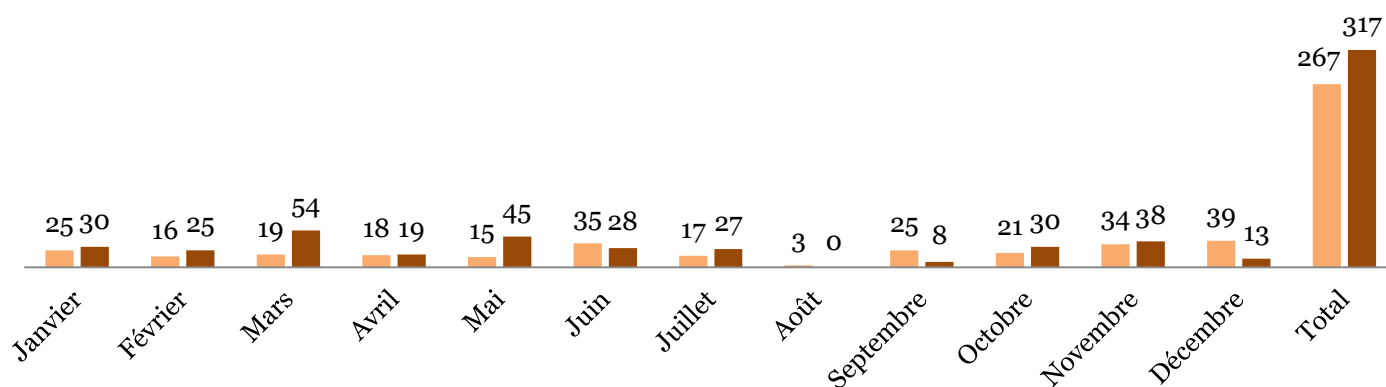
- ↗ 60 % du public accueilli
- ↗ 25 % des personnes accueillies en permanence
- ↗ 29 % des moins de 26 ans
- ↗ 44 % des habitants du territoire

Le public accueilli est en grande majorité des demandeurs d'emploi ou des familles ayant les minima sociaux. L'année 2015 a été une année riche en accompagnement dans la recherche d'emploi au vu des nombreux licenciements sur le territoire.

L'utilisateur « type » le plus rencontré au RSP est une femme ayant entre 26 et 60 ans, à la recherche d'un emploi.

Fréquentation des usagers

■ 2014 ■ 2015

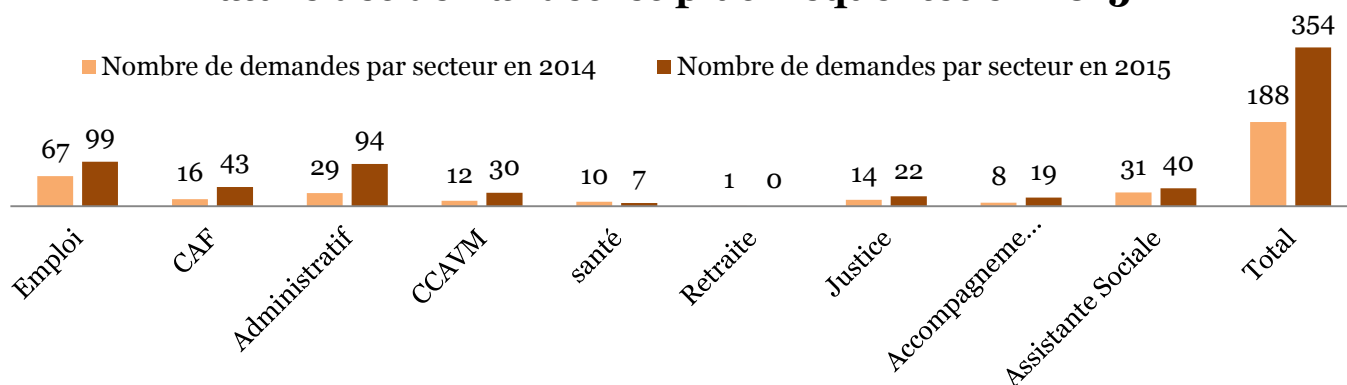


Nous pouvons observer que la nature des demandes reçues a augmenté au niveau de l'emploi et des démarches administratives. Au niveau de l'emploi les animatrices accompagnent les personnes dans la recherche d'offre d'emploi, l'actualisation mensuelle de la situation d'emploi, l'utilisation du site de poleemploi.fr, la mise en ligne de curriculum vitae, la procédure de télé candidature à une offre, etc.

Au niveau des démarches administratives elles rencontrent les usagers pour faire des dossiers de Couverture maladie universelle, des dossiers de handicap, constitution de dossiers administratifs divers, attestation de droits maladie, demande de passeport.

Au niveau de la CAF, les usagers ont été accompagné dans diverses simulations à l'APL, à la prestation d'accueil du jeune enfant, à réaliser des déclarations trimestrielles pour le RSA, etc...

Nature des demandes les plus fréquentes en 2015



LES PERMANENCES DES PARTENAIRES

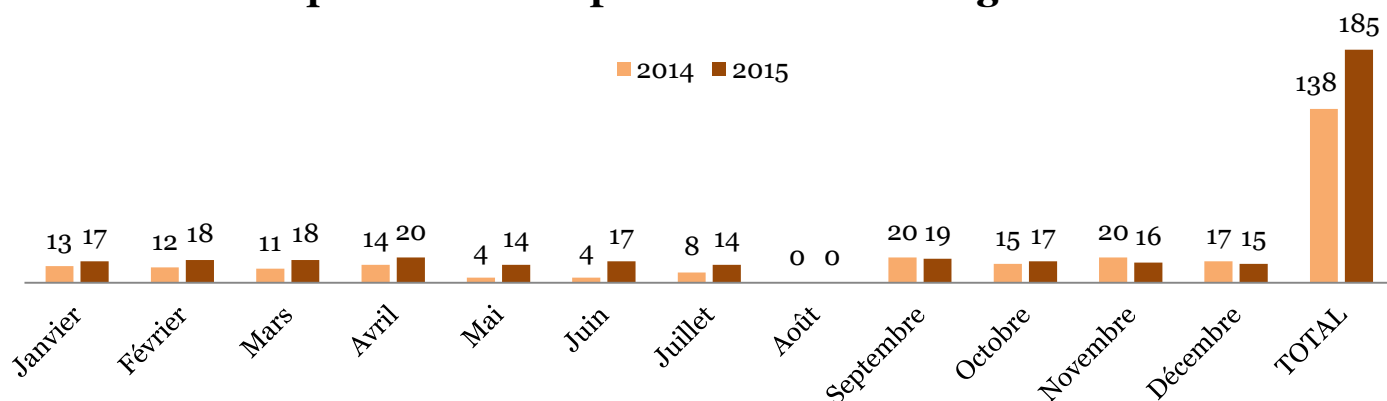
Le Relais Services Publics accueille des professionnels au sein des locaux, afin de permettre aux usagers d'accéder à l'ensemble de leurs démarches sociales et administratives. Les rendez-vous sont pris par Karine BARBE.

185 usagers ont été accueillis en 2015 par les professionnels contre 138 en 2014.

Les permanences les plus fréquentées sont celles de la Mission Locale, de l'Assistante Sociale et de la Protection Maternelle Infantile.

La MSA Sud Champagne nous a sollicités afin de mettre en place une permanence médecine du travail sur une journée.

Fréquentation des permanences des organismes



LES ACTIONS COLLECTIVES

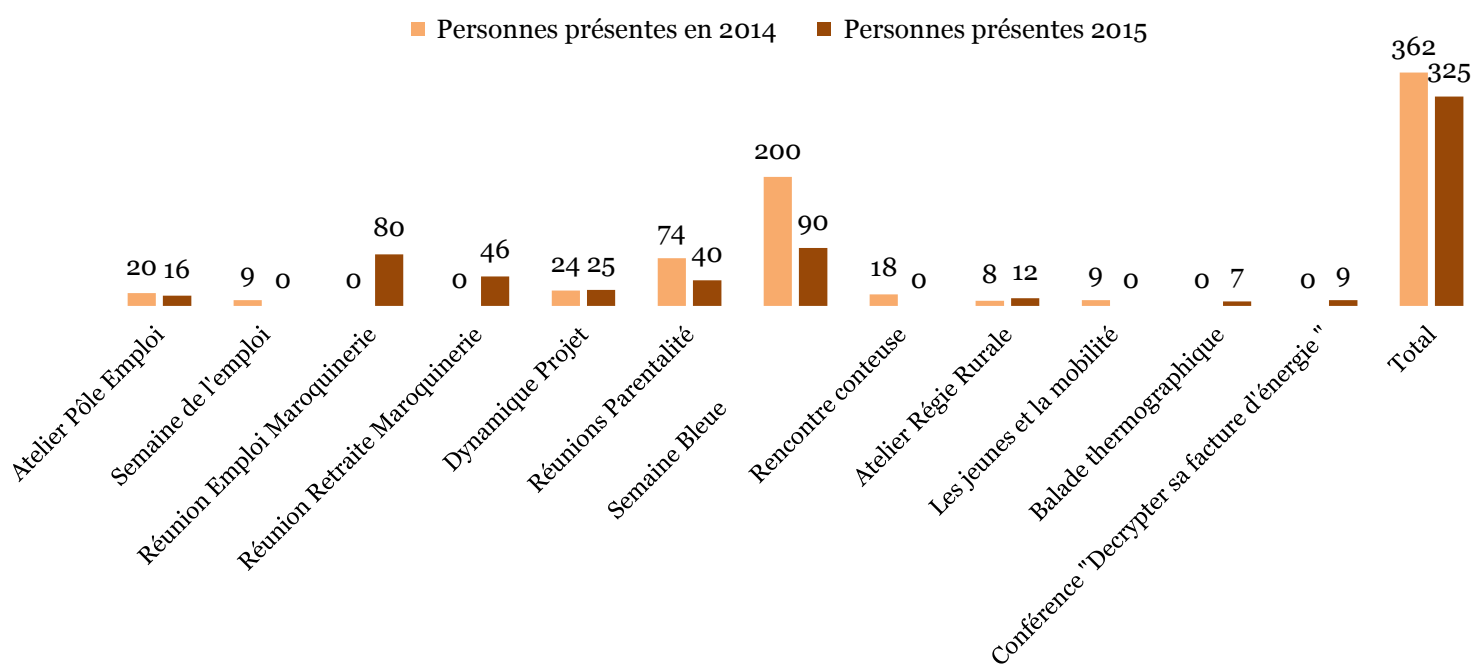
Neuf actions collectives ont été mise en place en 2015 (rappel 8 en 2014).

Le projet de rencontre avec la conteuse avait été une opportunité proposé en 2014 par la Fédération Départementale des Foyers Ruraux pour la création de lien social par l'intermédiaire de la culture. C'est un projet ponctuel qui ne sera pas renouvelé tous les ans comme peuvent l'être les réunions parentalité et la semaine bleue.

Deux actions en lien avec l'Espace Info Energie ont été proposées pour la première fois. Nous avons eu une légère baisse en termes de fréquentation des animations puisque la Semaine Bleue a accueilli moins d'ânés qu'en 2014, comme présenté ci-dessous.

Les actions proposées ont été plus diversifiées au niveau des thématiques abordées.

Les actions collectives proposées à la population



FETE DES ASSOCIATIONS CHARTE VINGEANNE BADIN 'AGES

Dans le cadre de sa politique d'action sociale, la MSA mène des actions de développement social local sur le territoire. C'est dans ce contexte qu'elle a choisi de mettre en œuvre une Charte Territoriale de Solidarité avec les Aînés sur les anciens cantons de Longeau et Prauthoy, pour développer le lien social. Trois commissions de travail ont été constituées.

Elles se réunissent environ une fois par mois autour de trois grands dossiers :



*Comité de rédaction du bulletin
Vingeanne Badin'âges*



Journée de convivialité : Aides aux aidants

1. Identité de territoire qui a donné naissance au bulletin Vingeanne Badin 'Âge.

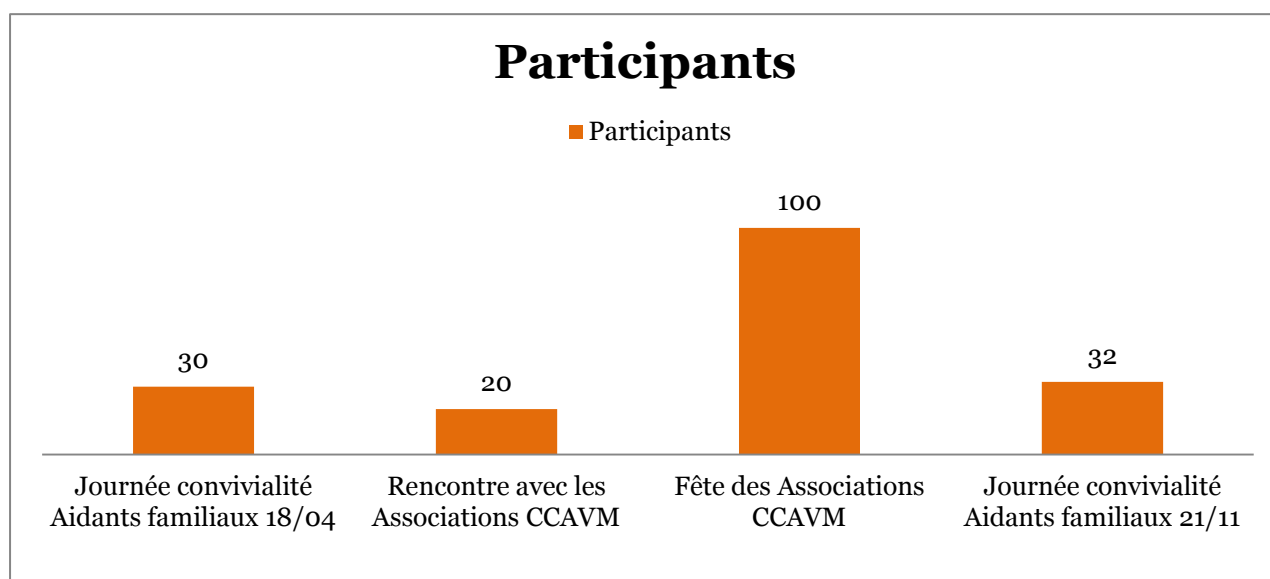
2. Aide aux aidants qui a mis en place deux journées de convivialité à destination des aidants en favorisant la création de lien social et la convivialité.



Fête des associations

3. Bénévolat et vie associative qui ont proposé une soirée à thème sur le bénévolat mais aussi une fête des associations CCAVM à Vaux sous Aubigny en octobre pour y faire connaître les associations du territoire.

Nous pouvons constater que l'ensemble des actions menées par la MSA avec nos nombreux partenaires ont eu un franc succès.



RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

ACCUEIL, ECHANGES, INFORMATIONS, CONSEILS ET ANIMATIONS

Aux Assistantes Maternelles :

- Informations sur les droits et obligations (statut, contrat de travail, congés payés, etc.)
- Accès à internet pour les démarches (Prauthoy)
- Echanges entre Assistantes Maternelles
- Rencontres avec des professionnels
- Soirées d'échanges sur la profession et accès à la formation
- Consultation de documentation professionnelle



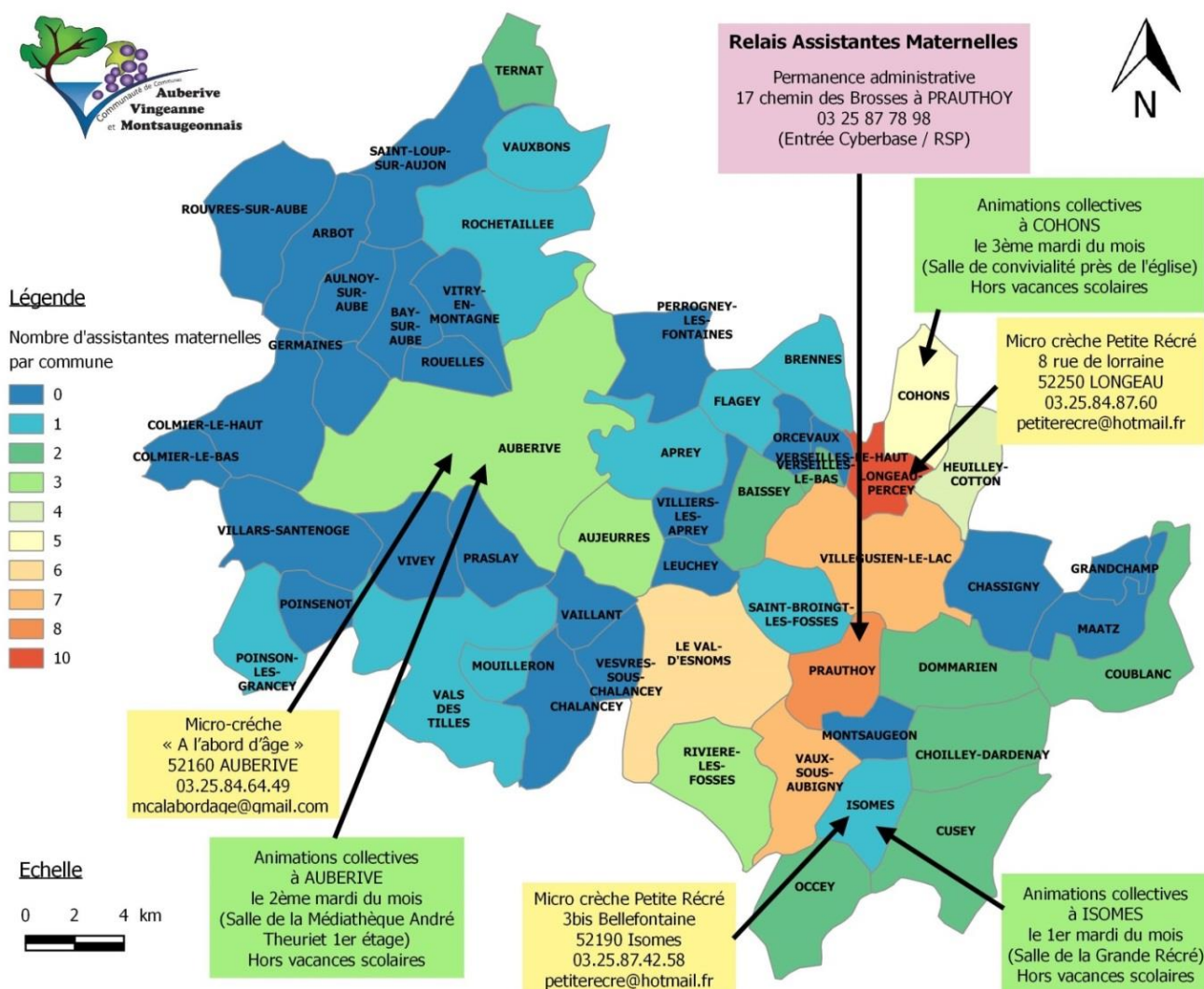
Aux parents et futurs parents

- Une aide dans la recherche d'un mode de garde
- Des informations sur les démarches administratives et aides financières
- Un soutien et un conseil dans la fonction de parents employeurs (contrat de travail, bulletin de salaire, Pajemploi, CAF, etc.)
- Mise à disposition d'une liste qui recense les modes de garde individuels et collectifs

Aux enfants de 0 à 3 ans

- Temps d'animation partagés avec les enfants de 0 à 3 ans et leurs assistantes maternelles (Peinture, Comptines, Eveil musical et corporel, Motricité, Activités manuelles, Cuisine, etc). Différents ateliers sont proposés les mardis de 9h15 à 11h15 sur divers lieux (voir carte) hors vacances scolaires et sur inscription.
- Temps de convivialité avec les enfants, les assistantes maternelles et les parents (Carnaval, Noël...). Ces temps facilitent l'éveil et la socialisation des enfants accueillis.

Le RAM a ouvert ses portes le 5 octobre 2015. Une réunion de rencontre avec les assistantes maternelles et les micro-crèches a été proposée le 1er décembre à Prauthoy. Cela a permis de présenter le service et de recueillir les attentes des assistantes maternelles.



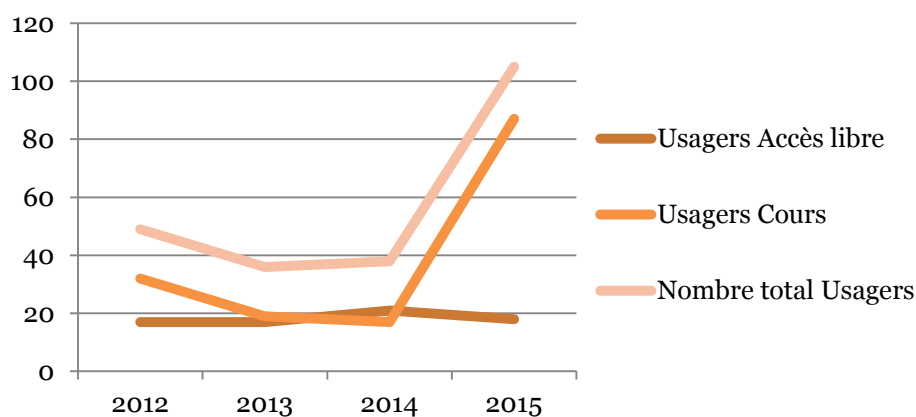
Cartographie représentant la répartition des assistantes maternelles sur le territoire et les lieux d'accueil individuel et collectifs du RAM.

CYBER BASE

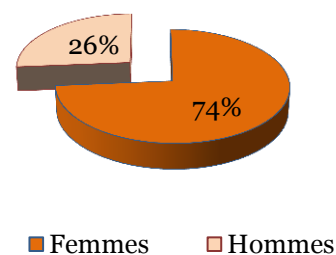
Notre Cyberbase est un espace public pour l'initiation aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC). La vocation de cet espace est d'aider tous les publics à s'approprier les usages numériques pour leurs projets personnels ou professionnels. Tout le monde peut ainsi bénéficier de conseils et d'une assistance sur les nouveaux usages d'Internet auprès d'une équipe d'animation.



Evolution de la Fréquentation de la Cyberbase entre 2012 et 2015



Répartition des Usagers de notre Cyber base en 2015



Les principaux objectifs de cet espace public numérique est de réduire la « fracture numérique », de favoriser l'apprentissage d'Internet, du multimédia et des arts numériques et de mettre en place de véritables services à la population (initiations, animations) et pour finir susciter l'intérêt de nouveaux usagers.

La Cyberbase est dotée de 20 postes informatiques avec une configuration matérielle axée sur l'internet et le multimédia ; ils sont équipés de logiciels de bureautique récents.

ACCES LIBRE

La souscription d'un abonnement donne droit d'accès à l'ensemble de l'espace numérique en accès libre. Les utilisateurs disposent de 35 heures d'accès libre par semaine. Ils peuvent se connecter sur un ordinateur en utilisant leurs identifiants et bénéficier ainsi de toutes les ressources proposées :

- Internet, visioconférence, traitement de texte, tableur, diaporamas, retouche photo, son, jeux,...
- Stockage de données personnelles sur un serveur
- Numérisation de documents
- Aide individualisée.



MODULES

La Cyber base propose également des modules de cours, soit individuels, soit en groupe. L'objectif est de permettre au public de découvrir les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) et de les accompagner dans leurs apprentissages de l'outil informatique.

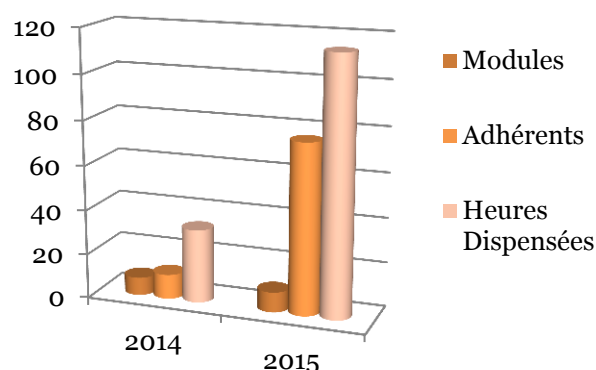
Le profil des personnes participant aux ateliers est principalement celui de retraités débutants. Ces personnes s'inscrivent à ces sessions d'initiations informatiques dans le but d'acquérir plus ou moins rapidement des connaissances de base nécessaires à l'utilisation de leur matériel informatique.

La Cyber base propose des formations tout au long de l'année, selon deux formules habituelles : les cours modulaires et les cours individuels.

Des ateliers de 6 à 8 personnes.

- Mes premiers pas
- Découvrir Internet
- Initiation au logiciel Word
- Initiation au logiciel Excel
- Découvrir Windows 8
- Création et utilisation d'une boîte mail
- Utilisation d'une clé USB
- Création Album photo avec photo box
- Création de carte de Vœux

Cours modulaires

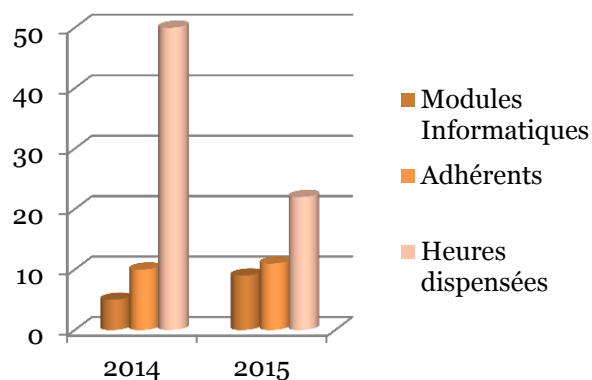


Pour les cours modulaires 114h ont été dispensées en 2015 contre 33h en 2014.

Cours individuels

Des cours individuels

- Utilisation d'Internet
- Initiation Excel
- Initiation Word
- Découverte Windows 8
- Mes premiers pas
- Utilisation d'une clé USB



Pour les cours individuels, 22h ont été réalisées en 2015 contre 50h en 2014.

SERVICE INFORMATIQUE

Le service informatique de la CCAVM intervient sur l'ensemble du territoire.

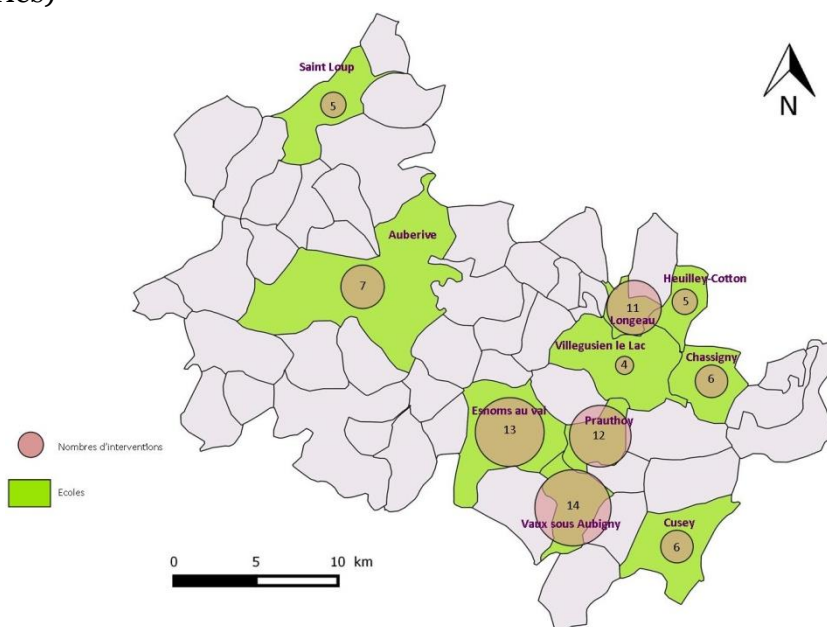
Ces missions sont la gestion et la maintenance du parc informatique et logiciel de notre collectivité, de la maison de services (RSP, RAM, Cyberbase), les médiathèques ainsi que des écoles maternelles et élémentaires.

- 10 pôles scolaires
- 51 mairies
- Un parc informatique d'environ 450 ordinateurs
- 28 Tableaux Blancs Numériques.

Pour un total d'intervention de 964 h (416 h pour les écoles, et 548 h pour le service administratif de la CCAVM et les Mairies)

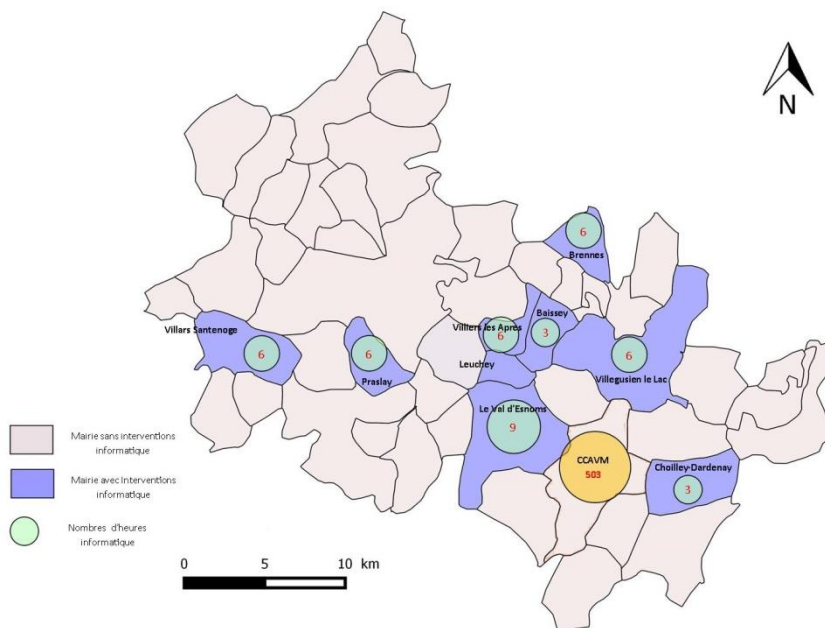
LE SCOLAIRE

Il y a eu 83 interventions soit 416 heures. Ci-dessous la répartition de ces interventions par écoles.



LES MAIRIES

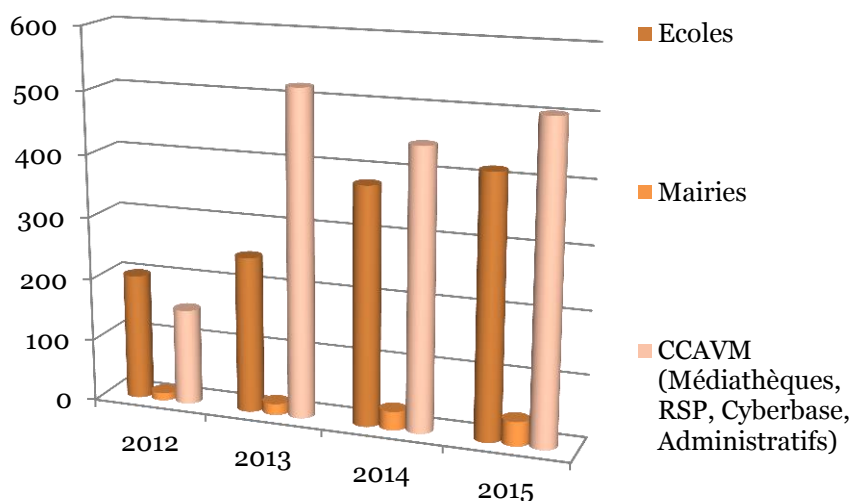
Elles ont fait appel à l'informaticien de la CCAVM ponctuellement, principalement pour des installations de logiciel (hors logiciel métiers) ou pour des mises à jour. Cela a représenté pour les mairies un total de 45 heures.



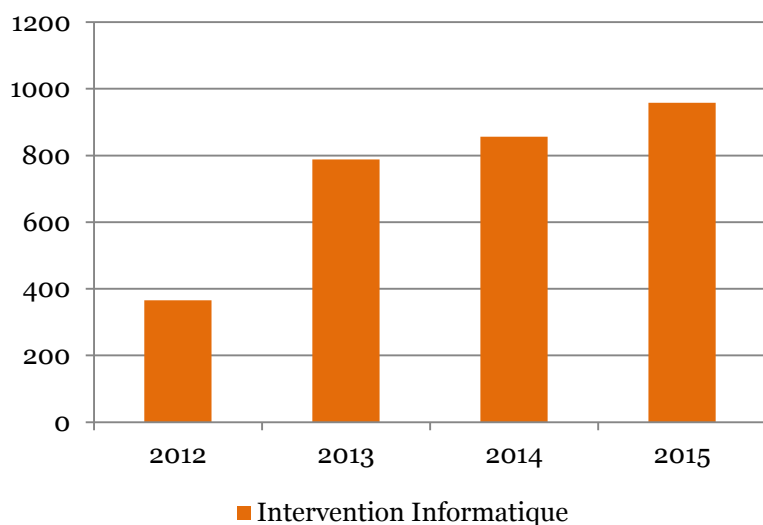
Le reste de la maintenance informatique (503 heures) est dédié :

- Maintenance du parc informatique des administratifs
- Gestion des serveurs
- Gestion du site internet
- Gestion des photocopieurs
- Gestion de la téléphonie
- Achats informatiques
- Médiathèques
- RSP
- RAM
- Cyberbase.

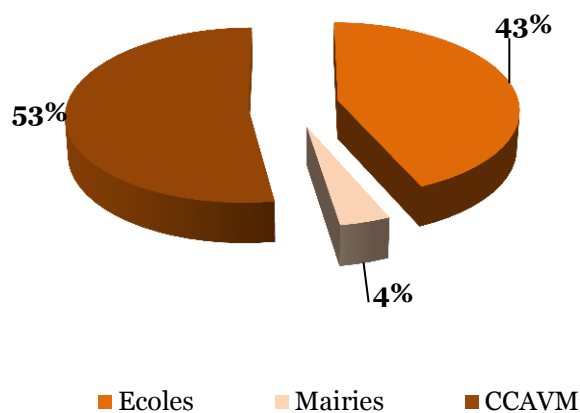
Répartition des Heures de maintenance Informatique en 2012 et 2015



Répartition Total des Heures de Maintenance Informatique entre 2012 et 2015



Répartition en pourcentage des Interventions Informatiques en 2015



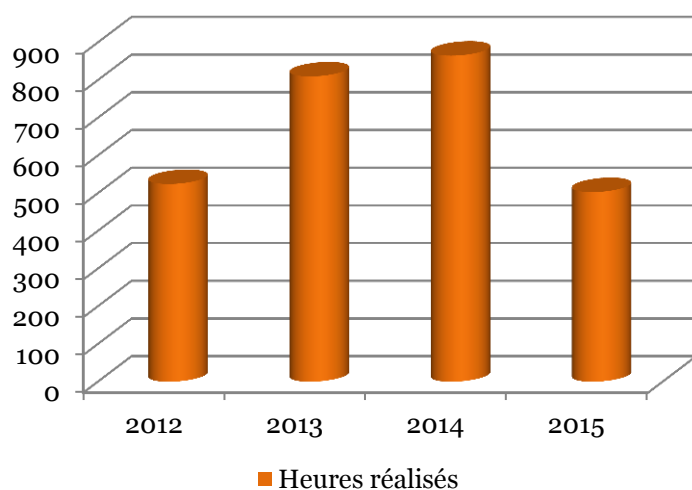
P@T ET E-ESPACES METIERS

La Cyberbase de Prauthoy est également couplée au Point d'Accès à la Téléformation (P@T). La vocation première de ce dispositif est de répondre aux besoins de formation professionnelle ou personnelle de la population locale. L'accompagnateur relais au sein du P@T (animateur de la cyberbase) assure l'accueil, apporte un appui technique et méthodologique quant au déroulement des formations et accompagne plus spécifiquement l'entrée en formation bureautique. En effet, il dispense en quelques heures, les notions de base de Windows, la "prise en main" de l'ordinateur (pour les grands débutants) et transmet à chaque participant les dossiers d'apprentissage. Il a un contact régulier avec le formateur référent, lequel suit les stagiaires individuellement.

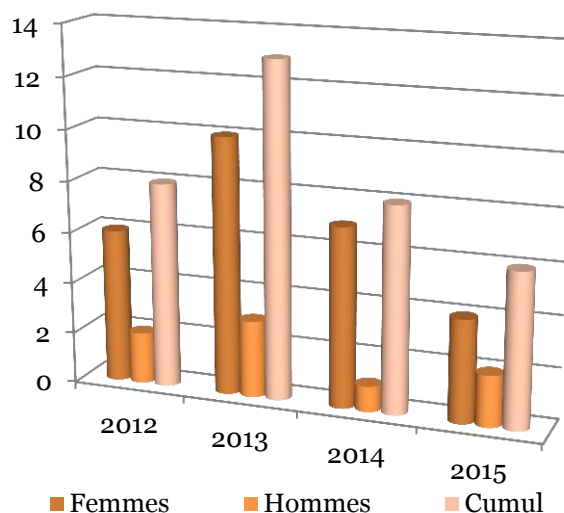
EN CHIFFRE

Le P@T a représenté pour l'année 2015 un total de 504 heures.

**Progression des Heures réalisés
pour le P@T de Prauthoy entre
2012 et 2015**



**Répartition
Hommes/Femmes
entre 2012 et 2015**



UNE NOUVELLE LABELLISATION

La labellisation P@T a pris fin le 31 octobre 2015 pour laisser la place à une nouvelle labellisation : l'e-espaces métiers.

Lieux d'accompagnement à la formation ouverte et à distance pour tous les publics en Champagne-Ardenne. L'e-espaces métiers propose 13 thématiques de formation pour un total de 140 modules et un catalogue de formation très fourni. Depuis son ouverture en Novembre 2015, l'e-espaces métiers de Prauthoy a prescrit 5 formations.



AGENCE POSTALE INTERCOMMUNALE DE LONGEAU PERCEY

PRESENTATION

L'Agence Postale Intercommunale (API) de Longeau est un service de proximité dont la mission est de conserver des services postaux dans des zones rurales où l'activité des bureaux de poste n'est plus maintenue. Les prestations postales courantes y sont rendues et d'autres services à destination des usagers viennent compléter l'activité de l'API (dépôt des paniers de légumes BIO de Vaillant, vente de cartes de cantine, distribution des sacs de tri sélectif, antenne Relais Services Publics, accès Internet, photocopies ...).

ETAT DES LIEUX

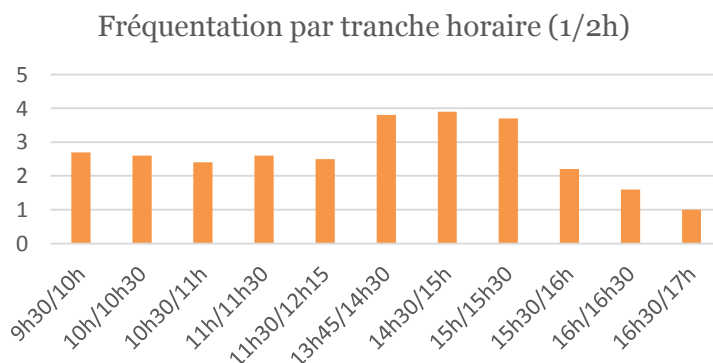
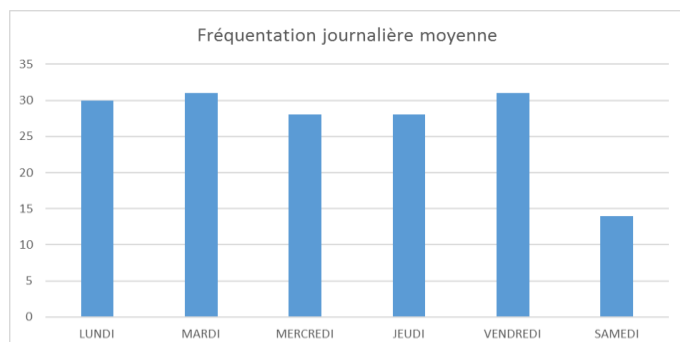
L'essor des nouvelles technologies et l'évolution des modes de vie ont eu pour effet d'affaiblir l'activité postale première. En effet, aujourd'hui, de nouvelles possibilités sont offertes aux usagers pour traiter les différents envois et achats postaux ; en particulier via Internet. Dans les mois et années à venir, l'enjeu va donc être d'imaginer comment pourront évoluer les agences postales pour pérenniser leur fonctionnement tout en tenant compte des besoins des usagers. Une réflexion devra également être faite avec la collectivité pour penser les services de proximité de demain qui seront développés dans ces lieux d'accueil au public. L'année 2015 reste cependant une année très satisfaisante pour l'API de Longeau puisqu'elle prend la 1^{ère} place du département sur l'ensemble des 76 agences et relais postaux.

CHIFFRE D'AFFAIRES

Selon nos propres relevés, le chiffre d'affaires atteint près de 43 000€ en 2015 contre 40 000€ en 2014 soit une augmentation de près de 8%. Elle réalise près du double de chiffre d'affaires que la seconde agence du département. A noter que le CA est plus élevé en réalité car il ne prend pas en compte la valeur des colis déposés par les entreprises des environs qui affranchissent elles-mêmes leurs colis sur Internet ; celle valeur étant intégrée au CA final de l'API.

FREQUENTATION

La fréquentation suit la même tendance que les années précédentes. Sur une semaine complète, il n'y a pas un jour où la fréquentation est plus importante ou plus faible. On relève une certaine constance. Pour ce qui est de la fréquentation sur une journée, le nombre de visiteurs est stable et régulier tout au long de la matinée ; il augmente en début d'après-midi et ce jusqu'à la levée du courrier pour diminuer progressivement jusqu'à la fermeture de l'agence.



CAHIER DES COMPTES : MARCHES CONCLUS EN 2015

MARCHE DE TRAVAUX					
OBJET	LOT	ATTRIBUTAIRE	CODE POSTAL	ATTRIBUE LE	MONTANT € HT
De 90 000 € HT 5 185 999 € HT					
Construction d'une caserne de gendarmerie à Longeau-Percey	Terrassement VRD aménagements extérieurs	MARTEL	52000	10 Avril 2015 Délibération n°056/15	264 904,60 €
	Lot 1 : Gros œuvre	CANGI	52000		437 014,22 €
	Lot 2 : Charpente Couverture Etanchéité	GALISSOT	52360		275 000,00 €
	Lot 3 : Menuiserie extérieure et serrurerie	H. PETIT	52190		111 441,80 €
	Lot 4 : Menuiserie intérieure bois	H. PETIT	52190		95 024,64 €
	Lot 5 : Plâtrerie isolation plafond	IDEAL CREATION	88300		145 038,50 €
	Lot 6 : Electricité	Baudoin Carrey	52600		119 433,00 €
	Lot 7 : Plomberie Sanitaire Chauffage	SARL Joffroy/Jenn Bellicam	52200		158 890,70 €
	Lot 8 : Carrelage Faïence	Fontaine/Centrale Dépannage	52000		77 807,75 €
	Lot 9 : Peinture Isolation par extérieur	Renard	52000		84 000,00 €
Programme voirie 2015	Lot 1 : ECF et réparations	SOCOGETRA	6870 (Belgique)	n° 72/15 du 29/05/2015	172 386,70 €
	Lot 2 : Entretien et renforcement de chaussée	BONGARZONE	52200		44 279,96 €
Construction d'un groupe scolaire à Villegusien-le-Lac : relance des lots 6 et 8 suite à la liquidation judiciaire de l'entreprise titulaire	Lot 6 : Plâtrerie isolation peinture	BAZIN Thierry Plâtrerie	52800	26 Juin 2015 Délibération n°102/15	63 110,61 €
	Lot 8 : Isolation extérieure peinture tenture	RENARD	52000		36 706,20 €
Réhabilitation d'un bâtiment Zone Economique La Croix Rouge II à Montsaugéon	Lot 1 : Désamiantage	CODEPA	88380	13 Novembre 2015 Délibération n°158/15	29 958,62 €
	Lot 2 : VRD	DUPONT	52190		42 068,00 €
	Lot 3 : couverture, bardage	AUER	52190		62 150,00 €
	Lot 4 : Menuiseries extérieures, Métallerie, Ouvrages de manutention	EUROPLAST	52600		25 315,08 €
	Lot 5 : Plâtrerie, Menuiseries intérieures, cloisons modulaires	BTP BAZIN	52800		36 567,90 €
	Lot 6 : Revêtements de sols durs, Faïence, Peinture	TESTEVIDE/FILIPUZZI	52200		18 486,95 €
	Lot 7 : Electricité, Chauffage	HATTERER	52200		22 178,50 €
	Lot 8 : Plomberie, sanitaire, chauffage, Ventilation	AM2D	52200		20 702,52 €

MARCHE DE FOURNITURES					
OBJET	LOT	ATTRIBUTAIRE	CODE POSTAL	ATTRIBUE LE	MONTANT € HT
De 20 000 € HT à 89 999,99 € HT					
Acquisition d'une véhicule de transport en commun de personnes de 22 places	Lot unique	IVECO France	69200	27 Mars 2015 Délibération n° 048/15	69 999,60 €
De 90 000 € HT à 206 999,99 € HT					
Equipement informatique et espace de travail pour les 10 écoles de la CCAVM	Lot 1 : Electricité et câblage informatique	TI CONCEPT	54320	26 Juin 2016 Délibération n°105/15	6 318,30 €
	Lot 2 : Classe mobile				68 100,00 €
	Lot 3 : Tableau Blanc Numérique et formation				56 140,00 €
	Lot 4 : Ordinateurs fixes, périphérique et logiciel	DSI INFORMATIQUE	52200		26 281,00 €
	Lot 5 : Environnement numérique de travail	ITS LEARNING	75010		9 440,00 €
Acquisition d'une véhicule de transport en commun de personnes de 32 places	Lot unique	VEHIXEL	91540	27 Mars 2015 Délibération n° 048/15	104 640,00 €

MARCHE DE SERVICES					
OBJET	LOT	ATTRIBUTAIRE	CODE POSTAL	ATTRIBUE LE	MONTANT € HT
De 20 000 € HT à 89 999,99 € HT					
Etudes techniques d'accessibilité handicapés-Marché à bon de commande- Groupement de consultation pour l'ensemble des communes CCAVM.	Lot Unique	SOD.I.A SAS	92300	13 Novembre 2015	21 250 €
De 90 000 € HT à 206 999,99 € HT					
Etudes préalables aux zonages d'assainissement communaux	Réalisation de dossiers d'enquête publique pour 12 communes	ELEMENT CINQ	51065	29 Mai 2015 Délibération n°080/15	21 700,00 €
	Elaboration du zonage d'assainissement pour 33 communes	SOLEST	52000		134 860,00 €
	Etude diagnostics et zonage d'assainissement pour 2 communes				21 510,00 €
207 000 € HT et plus					
Délégation de service public - Affermage - en faveur de la gestion de trois micro-crèches intercommunales du 1er avril 2015 au 31 décembre 2017	Lot 1 : site de délégation Isômes	Association La Petite Récré	52190	27 Mars 2015 Délibération n°042/15	125 048,00 €
	Lot 2 : site de délégation Longeau				123 282,00 €
	Lot 3 : site de délégation Auberive	ADMR des 4 Vallées	52160		45 398,37 €
Délégation de service public - Affermage - gestion des accueils de loisirs avec et sans hébergement périscolaire et extrascolaire ainsi que coordination technique du contrat enfance jeunesse du 1er avril 2015 au 31 décembre 2017	Lot 1 : accueil de loisirs sans hébergement périscolaire à Chassigny	Association La Grande Récré	52190	27 Mars 2015 Délibération n°043/15	31 880,30 €
	Lot 2 : accueil de loisirs sans hébergement périscolaire à Cusey				71 460,74 €
	Lot 3 : accueil de loisirs sans hébergement périscolaire à Esnoms-au-Val				64 476,03 €
	Lot 4 : accueil de loisirs sans hébergement périscolaire à Longeau	La Montagne	52250		112 500,00 €
	Lot 5 : accueil de loisirs sans hébergement périscolaire à Prauthoy	Association La Grande Récré	52190		75 293,37 €
	Lot 6 : accueil de loisirs sans hébergement périscolaire à Vaux-sous-Aubigny				98 294,84 €
	Lot 7 : accueil de loisirs sans hébergement périscolaire à Villegusien-le-Lac	La Montagne	52250		50 939,00 €
	Lot 8 : accueil de loisirs sans hébergement périscolaire à Auberive	ADMR des 4 Vallées	52160		18 426,45 €
	Lot 9 : accueil de loisirs sans hébergement périscolaire à Saint-Loup-sur-Aujon				11 685,64 €
	Lot 10 : accueil de loisirs sans hébergement périscolaire et extrascolaire (hors période scolaire) à Isômes	Association La Grande Récré	52190		196 987,93 €
	Lot 11 : activités décentralisées péri et extra-scolaires sur le périmètre communautaire (mercredis, samedis, petites et grandes vacances) pour enfants scolarisés	La Montagne	52250		57 900,00 €
	Lot 12 : Activités de loisirs avec hébergement extrascolaire (hors période scolaire) sites divers : camps, séjours courts				61 300,00 €

BASES FISCALES

TAXES	BASE D'IMPOSITION en €		Variation	TAUX D'IMPOSITION		Variation
	2016	2015	%	2016	2015	%
TH	7 785 000	7 540 776	3,24%	15,89%	14,92%	6,50%
TFB	6 003 000	5 908 673	1,60%	13,16%	12,36%	6,50%
TFNB	1 847 000	1 829 157	0,98%	19,07%	17,91%	6,50%
CFE	2 913 000	2 912 119	0,03%	11,75%	11,03%	6,50%
Produits 2015 correspondant : 2 520 857 €						
Produits 2016 correspondant : 2 721 708 € 7,97%						
FPZ	119 600	108 620	10,11%	17,31%	17,31%	0,00%
Produits 2015 correspondant : 18 802 €						
Produits 2016 correspondant : 20 703 € 10,11%						

	Année 2016	Année 2015
Allocations compensatrices	39 428	48 354
TASCOM	20 904	20 904
CVAE	143 730	133 045
IFER	234 971	232 640

REPUBLIQUE FRANCAISE
PREFECTURE DE LA HAUTE-MARNE

**NOTIFICATION DES ATTRIBUTIONS
DE DGF AU TITRE DE L'ANNEE 2015**

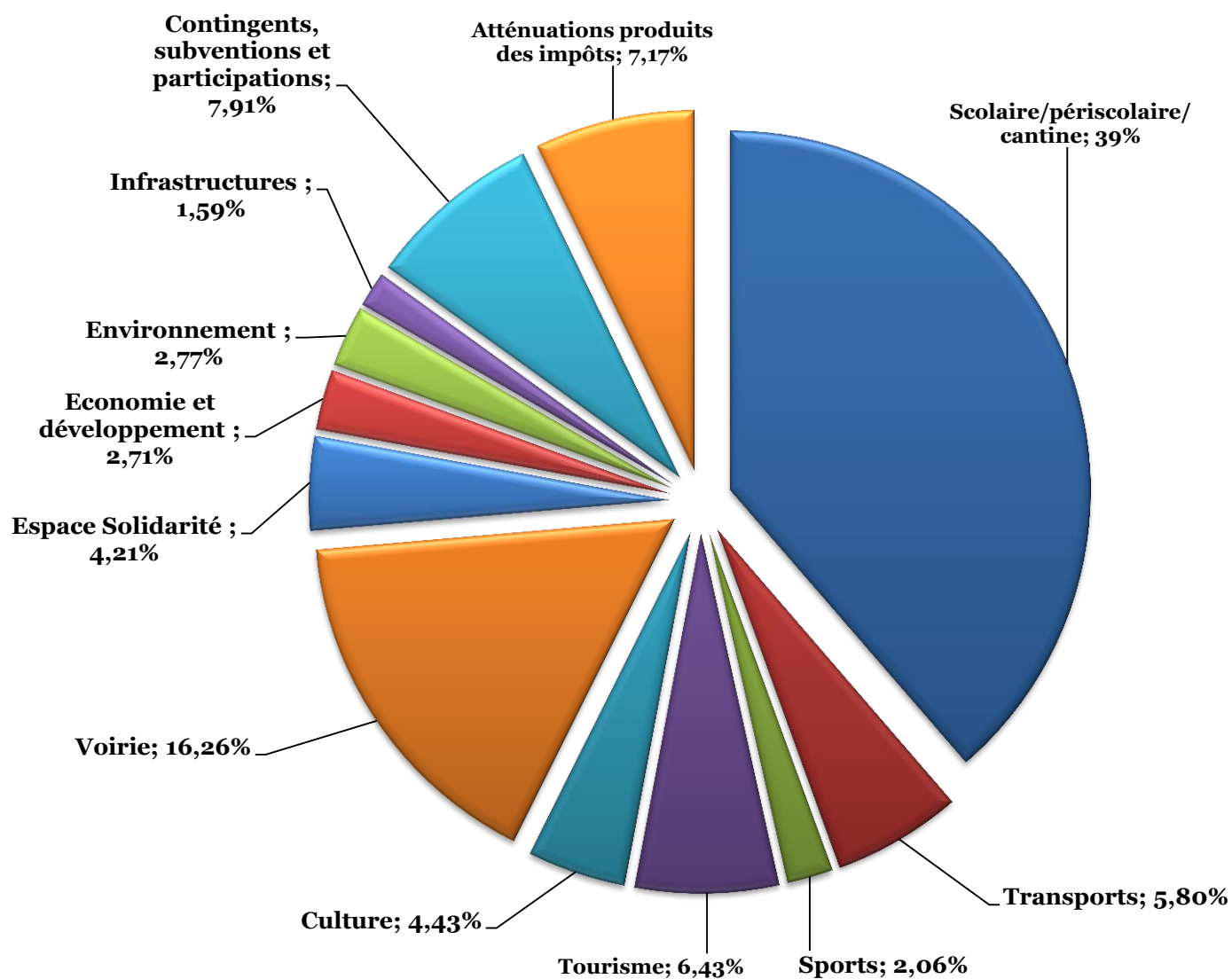
200027308 CCAVM ANNEE DE CREATION : 2011
 Population DGF 9 535
 Potentiel fiscal par habitant 121,970530
 Coefficient d'intégration fiscale 0,768857

DOTATIONS	Montants 2016 en €	Montants 2015 en €
Dotation intercommunalité	451 986	559 878
Dotation de compensation	67 525	68 857
DGF TOTALE	519 511	628 735
Taux de progression	-17,3720%	

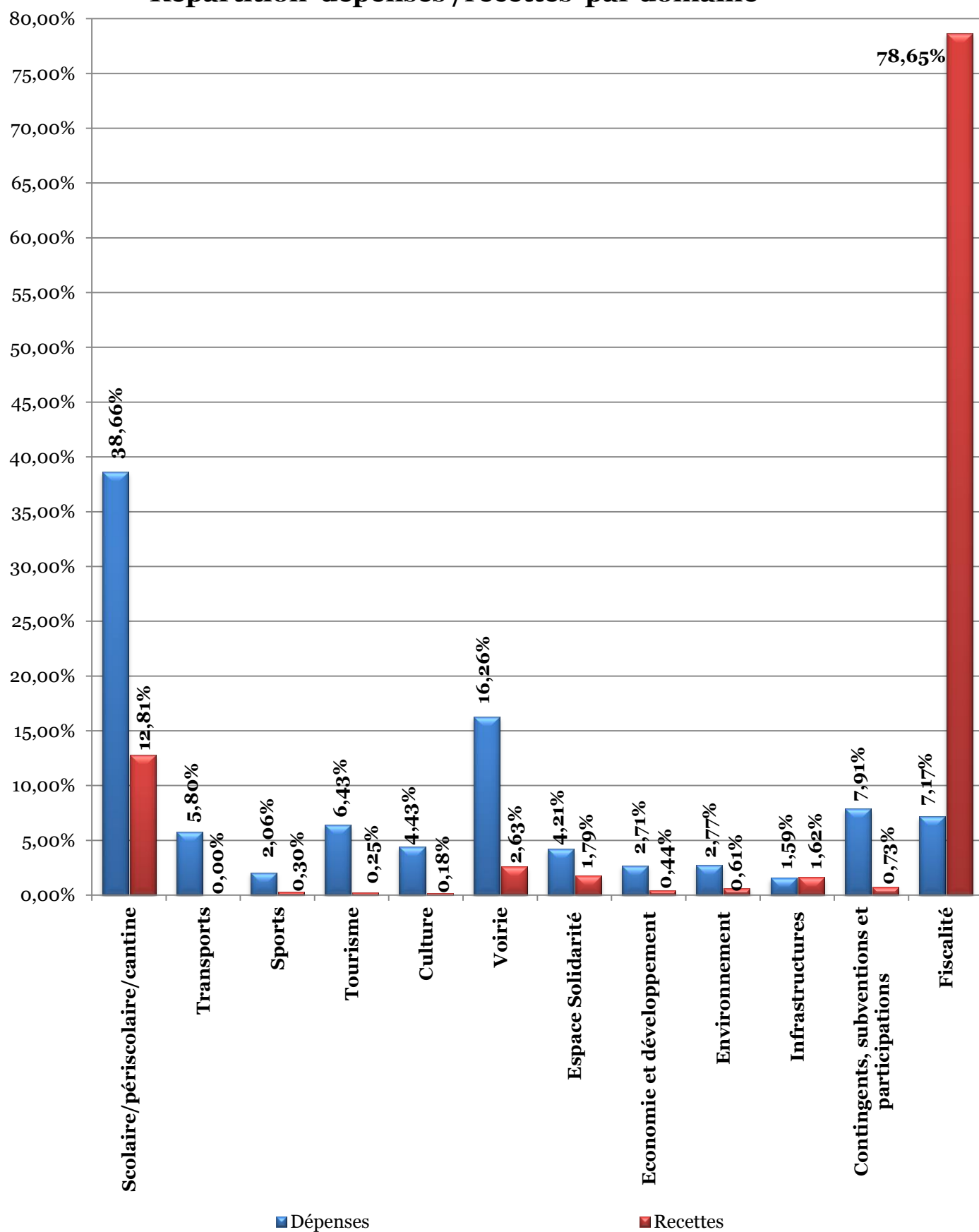
COUT PAR DOMAINE 2015

(dépenses fonctionnement et investissement courant)

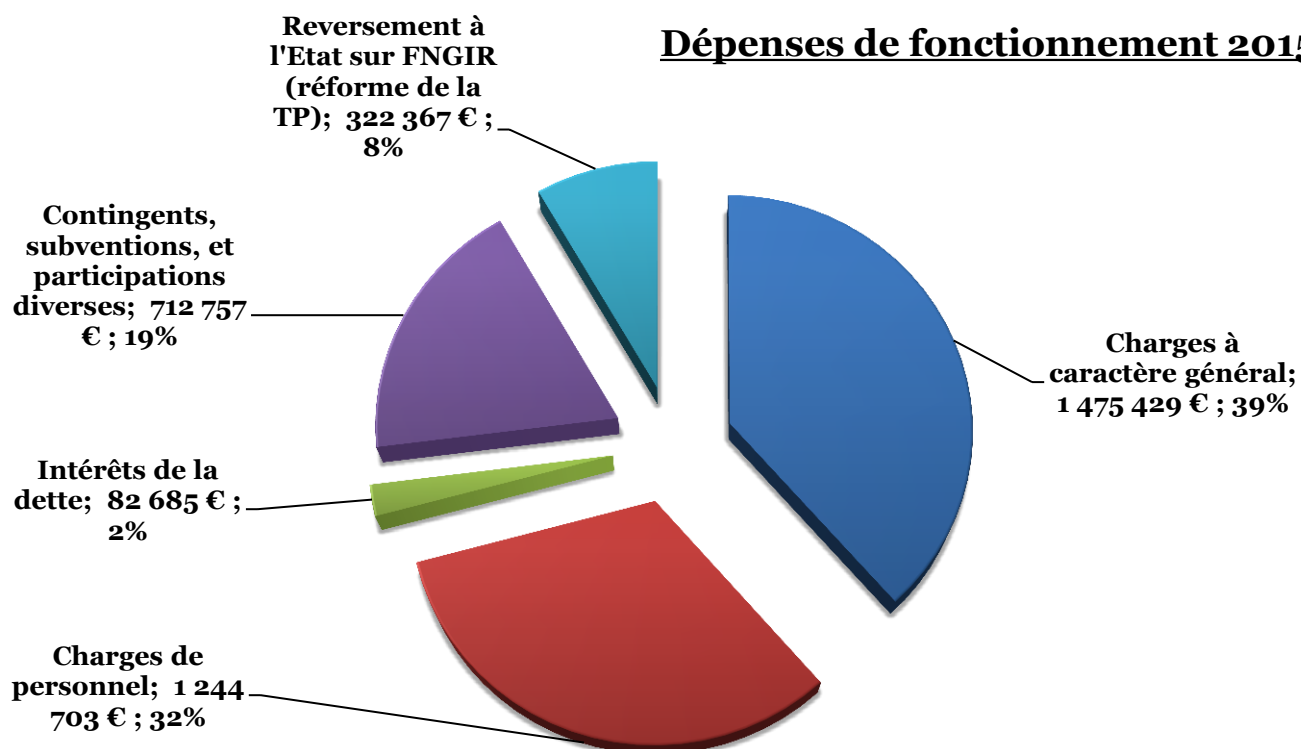
Budget global : 4 494 340 €



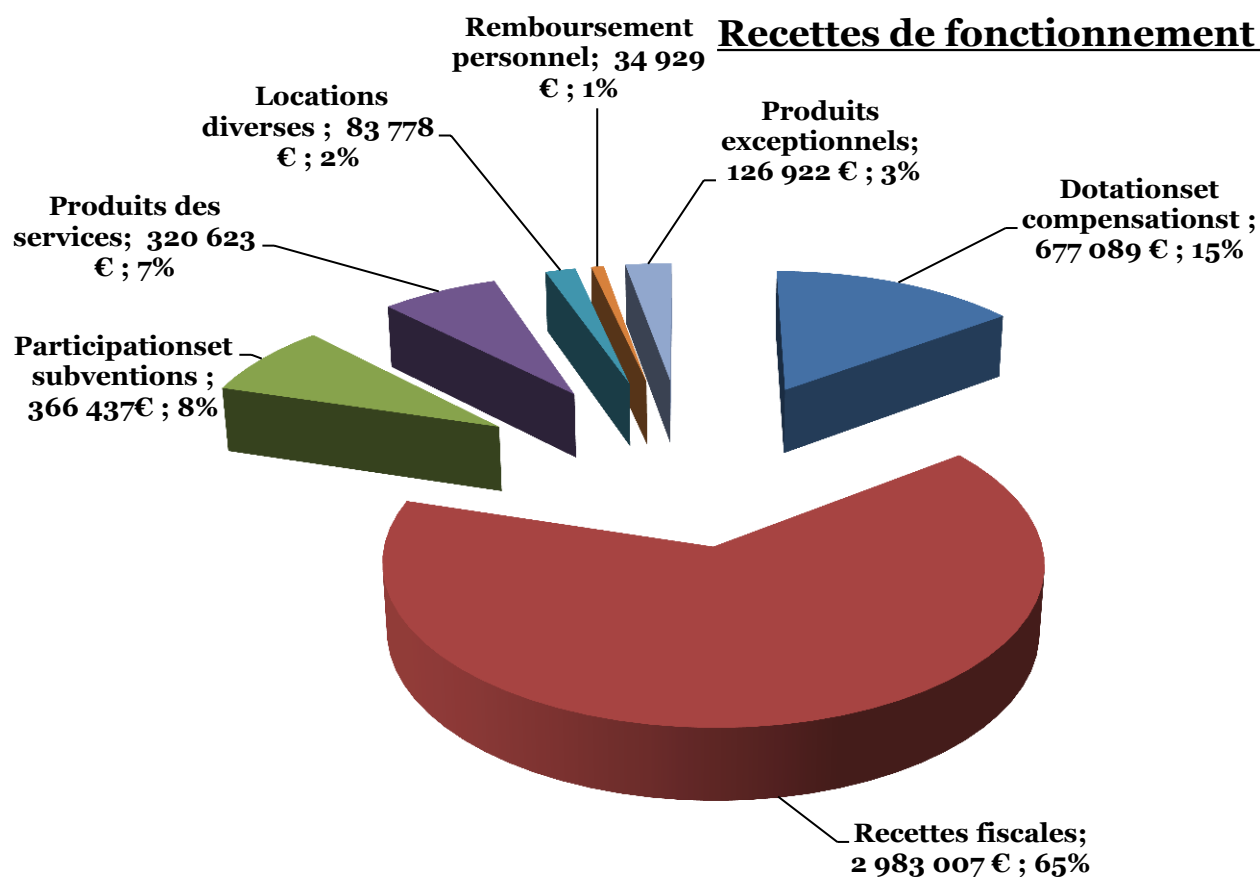
Répartition dépenses /recettes par domaine



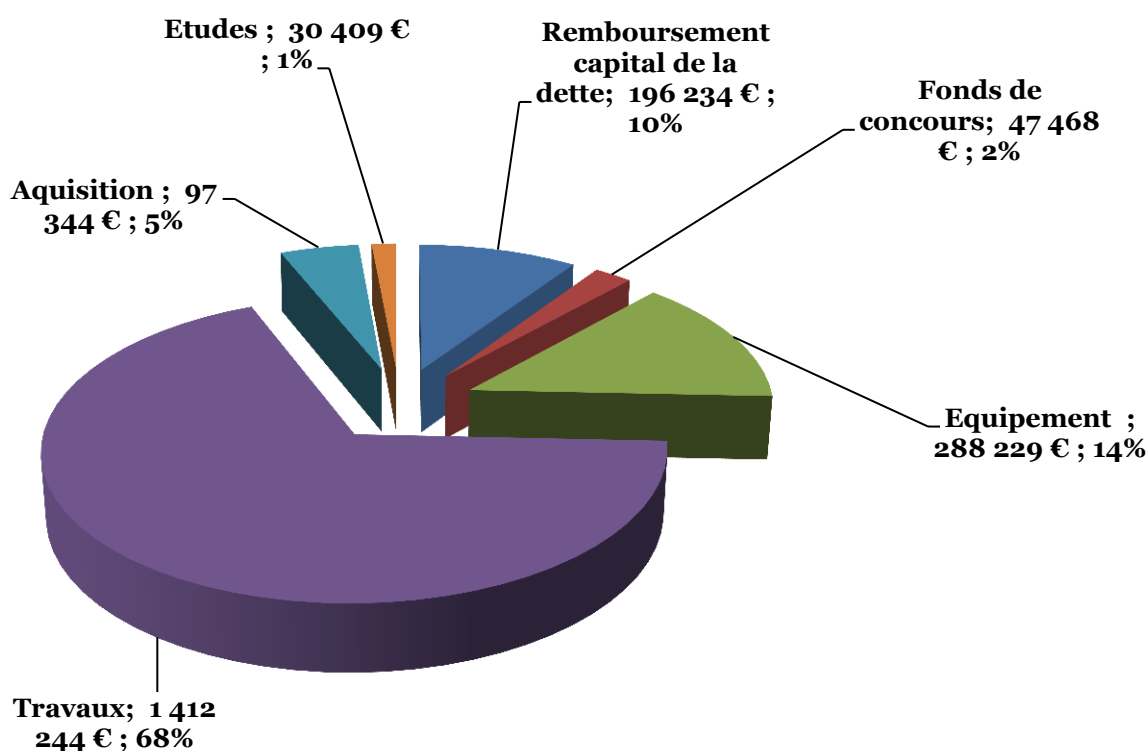
Dépenses de fonctionnement 2015



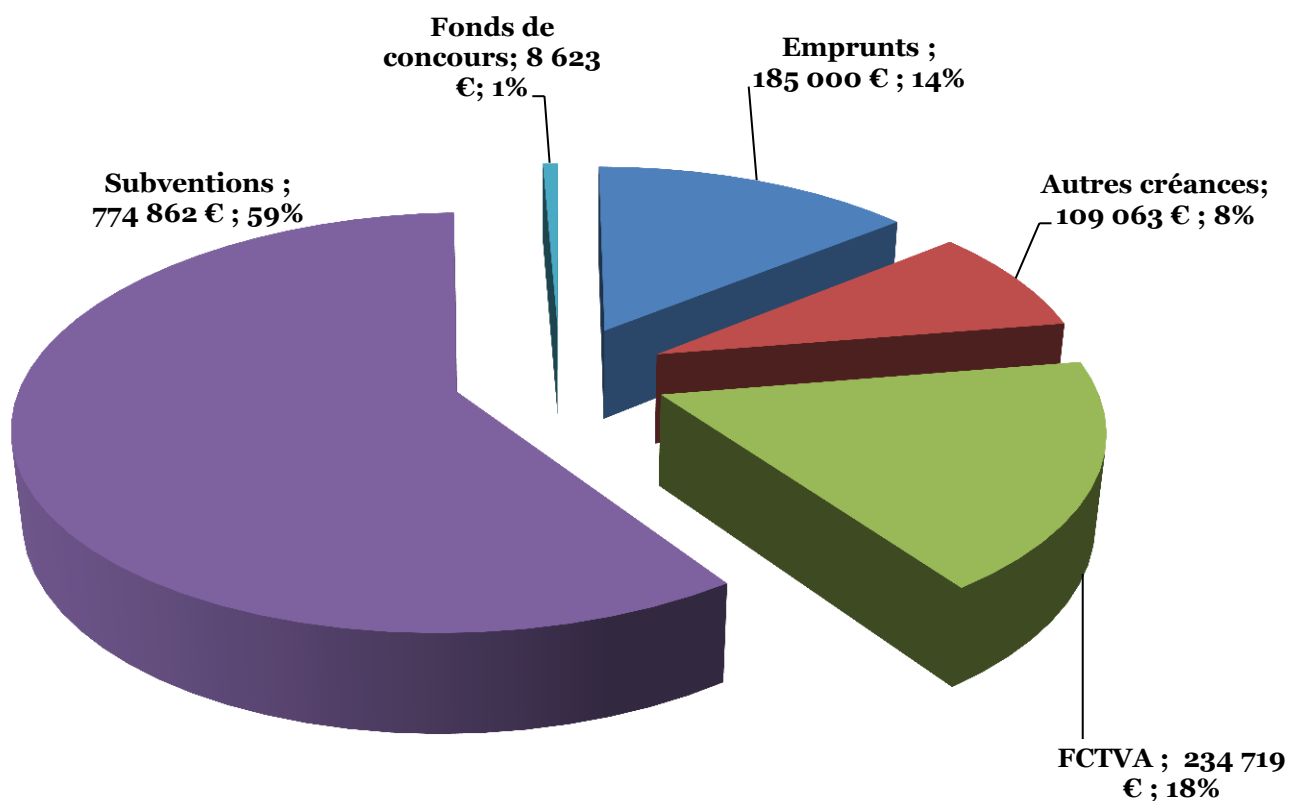
Recettes de fonctionnement 2015



Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement



**PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT (€ TTC)
ENGAGES OU REALISES EN 2015 TOUS BUDGETS CONFONDUS**

PROGRAMME (en TTC)	Montant du programme initial	Dépenses réalisées 2015	Dépenses restant à exécuter	Financements reçus en 2015	Financements restant à recevoir
AVAP Vaux Montsaugeon	18 820 €	2 484 €	7 433 €	5 283 €	5 730 €
Etudes captages prioritaires	161 000 €	26 844 €	108 186 €	21 449 €	57 160 €
Etude Zonages assainissement	222 817 €		222 817 €		213 684 €
ENT et tableaux blancs numériques dans les écoles	199 536 €	195 023 €	4 512 €	38 692 €	103 697 €
Travaux école Heuilley Cotton	102 787 €	95 377 €		23 839 €	29 408 €
Construction d'un groupe scolaire à Villegusien le Lac	1 472 664 €	610 898 €	768 901 €	4 459 €	457 820 €
Construction d'une gendarmerie à Longeau (2 budgets)	2 367 157 €	189 237 €	2 129 179 €	306 404 €	966 036 €
Création du pôle commerce et services à AUBERIVE (2 budgets)	1 019 820 €	316 403 €		328 875 €	231 305 €
Programme voirie communautaire 2014	4 990 €	4 990 €			73 133 €
Programme voirie communautaire 2015	250 394 €	250 394 €			43 334 €
Réfection toiture siège CCAVM +extension des bureaux administratifs	173 153 €	173 153 €		41 205 €	25 180 €
Création d'un pôle social et solidaire à Vaillant	227 436 €	203 287 €	545 €	135 980 €	5 620 €
Réhabilitation du bâtiment la Croix Rouge à Montsaugeon	610 229 €	162 367 €			295 304 €
TOTAL	5 993 139 €	2 068 091 €	3 241 027 €	770 205 €	2 206 487 €

FONCTIONNEMENT - DEPENSES

N° CPTE	LIBELLE	EXERCICE 2015		EXERCICE 2016
		TOTAL PREVU	REALISE	Prévisionnel 2016
6042	Participation activités scolaires périscolaires, spectacles culturels, repas cantines	214 613	180 886,06	205 062,00
60611	Eau/Assainissement	15 350	10 199,47	12 510,00
60612	Electricité	103 200	103 399,67	105 600,00
60618	Poissons étang Montsaugéon	1 400	584,47	1 400,00
60621	Chauffage	89 000	75 049,18	83 400,00
60622	Carburant véhicules voirie, bâtiments et divers	17 000	11 222,97	15 000,00
60623	Alimentation (cantine Auberive)	17 000	10 459,71	16 000,00
60628	Pharmacie scolaire et bâtiments généraux	556	348,74	562,00
60631	Fournitures pour entretien des locaux divers	6 400	6 321,82	7 600,00
60632	Fournitures petit équipement	7 744	2 636,95	9 468,00
60633	Fournitures de voirie (désherbant, sel déneigement, enrobés)	24 500	18 592,60	24 500,00
60636	Vêtements de travail agents voirie	1 800	682,64	2 000,00
6064	Fournitures administratives	7 441	5 615,92	7 000,00
6065	DVD médiathèques, bibliothèques, films documentaires	9 797	10 011,34	9 400,00
6067	Fournitures scolaires (y compris papier/jeux éducatifs/consommables info)	35 582	28 119,68	32 647,00
6068	Autres fournitures diverses	6 419	3 179,34	8 929,00
611	nettoyage vitres+EDF+gaz+analyses cantines+station épuration+HSF+jvs+SPL	25 250	16 426,65	26 649,00
	réforme rythmes scolaires	138 452	103 412,63	108 170,00
	Contrats délégations service public (DM 2015 : + 37400 €)	482 794	433 984,57	450 000,00
6122	Redevance JVS box	1 500	1 330,56	1 500,00
6132	Location locaux relais services publics Longeau, tourisme Montsaugéon	15 180	15 178,20	15 203,00
6135	Location standard tél, matériel entretien extérieurs, photocopieurs	10 540	5 646,44	9 550,00
61521	Entretien site de Montsaugéon (années 2014 et 2015)+entretien terrain de sport	3 500	3 996,00	8 600,00
61522	Entretien, réparations bâtiments scolaires/gymnase/gendarmerie/logis cnaux	28 498	11 131,62	36 770,00
61523	Entretien de voies et réseaux courant (déneigement, balayage, fauchage....)	82 514	59 612,39	92 773,00
	Entretien zones Longeau et Langres Sud/chemins randonnées	11 000	9 575,00	10 000,00
61551	Entretien matériel roulant	30 000	17 742,66	30 000,00
61558	Entretien chaudières, sanitaires, extincteurs...	18 484	14 502,17	21 550,00
6156	Maintenance copieurs/logiciels compta/système sécurité/serveur CCAVM	26 192	23 948,84	30 562,00
616	Assurances RC/bâtiments/flotte véhicules voirie	39 821	35 621,89	20 000,00
617	Etude radon bâtiments	2 400	797,11	800,00
6182	Documentation écoles/secrétariat	900	582,62	1 045,00
6184	Formation personnel	8 000	1 901,92	6 300,00
6188	Intervention pédagogiques projets d'écoles	1 527	1 526,40	1 577,00
6225	Indemnités Receveur et régisseur (Longoeu)	2 000	684,70	2 000,00
6226	Honoraires Conseil Général (SATER+SPANC+captages+voirie+AMO assurance)	11 605	12 932,00	17 500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	23 800	25 830,70	1 500,00
6228	Honoraires Habitat développement PIG 2011-2012-2013	-	-	-
6231	Publicité, annonces, insertion, journal CCAVM	5 750	3 178,57	6 400,00
6232	Fêtes médiathèques et cadeaux aux agents, droits d'auteurs	1 656	1 094,45	1 550,00
6238	Plaquettes de communication Médiathèque+rsp prauthoy+cyberbase+ reproduction	4 355	1 506,95	5 560,00
6237	Communication CCAVM	2 890	733,87	850,00
6248	Participation transports divers (sorties extra scolaires)	41 000	38 772,61	37 000,00
6251	Voyage et déplacements	20	-	-
6256	Frais déplacements personnel	3 500	2 604,87	3 500,00
6257	Réceptions	5 945	4 592,41	7 000,00
6261	Timbres écoles/secrétariat	4 190	3 155,95	4 410,00
6262	Téléphone écoles/administration/espace info/halle de sport/culturel	31 702	27 126,36	29 510,00
627	Frais bancaires	100	76,28	10,00
6281	Cotisations diverses : Pays, ADCF,Interbibly, GIP Parc National/centre aquatique/ARCAD/AMF/Réseau gérontologique/RTES	105 508	104 361,78	48 065,00
6284	Redevance OM	88	86,80	88,00
62872	Remboursement de frais budgets annexes et régie transport	8 393	8 391,60	8 992,00
62878	Remboursement frais fonctionnement divers	7 000	2 022,49	2 400,00
62875	Mise à disposition locaux/Remboursement de frais divers aux communes membre	4 298	3 232,00	3 600,00
63512	Taxes foncières	11 600	8 816,00	7 520,00
6355	Taxes et impôts sur les bâtiments/véhicules	2 989	1 956,00	2 000,00
6354	Droit d'enregistrement	45	45,00	-
637	Taxes AF/CAUE/taxe affouage	100	-	670,00
011	Soit total charges à caractère général	1 762 888	1 475 429,62	1 602 252,00
6217	Personnel commune membre affecté par mutualisation de services	7 420	4 476,00	5 800,00

	Investissement	Fonctionnement	TOTAL
Résultat cumulé clôture 2014 budget principal	652 684,87	940 297,46	554 189,33
Affectation fonctionnement à investissement exercice 2015 (besoin en RAR 2015)		- 386 108,13	
Résultat exercice 2015	- 222 833,22	524 138,57	301 305,35
Résultat cumulé clôture 2015 budget principal	429 851,65	1 078 327,90	1 484 241,55
Affectation du résultat 2015 au BP 2016 <i>Couverture du déficit d'investissement</i> <i>Besoin de financement restes à réaliser</i> <i>Excédent de fonctionnement à reporter</i>			
			1 078 327,90

FONCTIONNEMENT - RECETTES

N° CPTE	LIBELLE	EXERCICE 2015		EXERCICE 2016
		TOTAL PREVU	REALISE	Prévisionnel 2016
002	Excédent n-1 reporté en totalité RAR positif	554 189		1 078 327,00
002	Total excédents reportés	554 189	-	1 078 327,00
013	Remboursement Personnel CES/CEC/Maladie	19 438	34 928,52	25 314,00
7011	Vente de l'eau (zone Langres Sud)	7 000	6 598,20	3 500,00
701241	Redevance pollution domestique	800	911,18	400,00
706811	Redevance d'assainissement collectif ZAE Langres Sud	1 800	1 888,95	900,00
7068121	Redevance modernisation des réseaux de collecte ZAE Langres	200	278,86	100,00
70682	Location de compteurs ZAE Langres Sud	800	416,00	400,00
7062	Redevance droits à caractère touristique	950	1 292,00	950,00
7022	Vente de bois foret de Rouelle	-		5 500,00
70632	Entrées spectacles Médiathèque	200		-
7066	Encaissement médiathèque et solidarité et cadre de vie	1 760	3 251,20	2 500,00
7067	Droits service péri-scolaire (cartes et mensualisation cantines)+NAP participation familles	231 370	239 486,70	263 580,00
70688	La Poste pour API Longeau	13 000	13 524,00	13 000,00
70845	Mise à disposition personnel aux communes (mutualisation)	-		-
70875	Remboursement chauffage commun,copies journal communes, frais matériel	23 164	25 920,93	13 100,00
70878	Remboursement chauffage/téléphone/CD personnes privées/copies associations	5 738	9 029,11	5 935,00
70878	Remboursement taxes foncières PMS 97+D2L AXEL	3 500	3 232,00	-
70872	Remboursement frais gestion et personnel budgets annexes	23 970	10 793,63	28 514,00
70872	Remboursement frais PIG par Com Com	4 000	4 000,00	2 000,00
70	Soit total produits des services	318 252,00	320 622,76	353 879,00
73111	Produit taxes d'habitation et foncières + FPZ	2 489 457	2 539 659,00	2 742 411,00
73112	CVAE	133 045	133 045,00	143 730,00
73113	Produit taxes sur surfaces commerciales (TASCOM)	19 875	20 904,00	20 904,00
73114	IFER	232 799	232 640,00	234 971,00
7318	Produit compensation relais			
7325	FPIC EPCI	165 000	56 759,00	
73	Soit total produits des recettes fiscales	3 040 176	2 983 007,00	3 142 016,00
74124	Dotation intercommunalité	559 878	559 878,00	451 986,00
74126	Dotation compensation	68 857	68 857,00	67 525,00
74833	Etat Compensation TP	5 393	5 393,00	492,00
748314	Etat Compensation spécifique TP	594	594,00	504,00
74834	Etat Compensation TF/TH/TP			
74835		42 367	42 367,00	38 432,00
74712	Emploi avenir	13 118	12 571,11	8 790,00
74718	Participation Etat service minimum/CEL/DRAC/ contrats aidés	5 372	11 309,46	10 030,00
7471	Subvention Etat fonctionnement RSP			24 280,00
7472	Subvention Région PAT Prauthoy et E- metier	5 000	25 520,00	19 400,00
7472	Subvention Région PIG 2011-2012	20 500	18 000,00	2 500,00
7473	Subvention Département natation/halle de sport/tête de réseau médiathèque	18 500	21 556,92	13 500,00
7473	Bourses de cantines	46 980	48 735,00	40 000,00
74741	Fonds de concours (fonctionnement)	3 395		2 000,00
74748	Dérogations scolaires autres communes	4 452	4 452,00	5 790,00
74758	Dérogations scolaires autres groupements	-		-
7477	Subvention Europe fonctionnement RSP	13 683	10 807,80	-
7478	Participation CAF + MSA contrat enfance jeunesse/CAF animations RSP	103 691	101 267,12	121 025,00
7478	Participation rythmes scolaires/CAF/Etat DSR/fonds amorçage/NAP	49 618	62 549,68	43 924,00
7478	Subvention PIG 2011-2013 Pays de Langres	12 155	12 154,65	-
748371	Etat DETR (GED, poste environnement et TBI)	108 802	37 513,00	70 418,00
74	Soit total dotations et participations	1 082 355,00	1 043 525,74	920 596,00
752	Locations diverses (garages et bât gendarmerie/gymnase/ logs, terrains, locaux)	78 750	83 778,40	100 970,00
7551	Excédent BA Langres Sud	10 352		10 352,00
758	excédent cantine et levée d'option crédit bail PMS 97	-	11,16	-
75	Soit total produits gestion courante	89 102	83 789,56	111 322,00
761	Intérêts CRCAM	40	5,48	40,00
768	Gains sur remboursement temporaire prêt modulable	100	27,42	100,00
76	Soit total produits financiers	140	32,90	140,00
7718	Régularisation trop perçu - Rembt divers (assurances,...)	1 177	2 281,76	-
	Régularisations années antérieures (Remboursement assurance années antérieures)		2 390,03	
773				
775	Vente de terrain Vaux sous aubigny			31 000,00
7788	Remboursement DSP année antérieure DM 15: +37400 €	72 400	111 430,86	34 000,00
7788	Produits divers (vente ou indemnités sinistres)		10 819,68	-
77	Soit total produits exceptionnels	73 577	126 922,33	65 000,00
	FCTVA sur fonctionnement			17 300,00

RAPPORT
D'ACTIVITE2015

COMPTE ADMINISTRATIF 2015 - BUDGET PRIMITIF 2016

CAHIER DES
COMPTES

INVESTISSEMENT - DEPENSES

N° CPTE	LIBELLE	EXERCICE 2014		EXERCICE 2016		
		TOTAL PREVU	REALISE	RAR 2015	Nouveaux Crédits	Prévisionnel 2016
001	Déficit d'investissement n-1					
1641	Remboursement emprunts capital budget principal	196 234	196 233,96		181 990	181 990
16451	Remboursement temporaires prêt iéna modulable					-
165	Cautions logement Vaillant/St Broingt/Chatoillenot/Auberive	3 200	350,00		3 200	3 200
275	Dépôt et cautionnement versés					-
2764	annulation avance remboursable la Farandole et PASS (en fonctionnement en 2016)	54 184				-
276351	Avance sur budget annexe zone de Longeau Sud (emprunt en recette)	300 000			300 000	300 000
16-26-27	Sous-Total remboursement d'emprunts et autres créances	553 618	196 583,96		485 190	485 190
2041412	Subvention d'équipement bâtiments installat communes membres CCAVM (voirie, environnement, sport)	73 101	43 467,57	1 854	51 178	53 032
20421	Subvention d'équipement biens mobiliers personnes privées (ADMR)	4 000	4 000,00		4 000	4 000
20422	Subvention d'équipement bâtiments installat personnes privées (parc à vision Auberive)	7 100			7 100	7 100
204	Sous-Total subventions d'équipement	84 201	47 467,57	1 854	62 278	64 132
2051	Logiciels administration générale	5 840	6 846,24		20 859	20 859
21318	Amenagement baie de brassage serveur CCAVM				2 900	2 900
2183	Matériel informatique + serveur mutualisation	7 110	7 155,70		20 841	20 841
2184	Equipement mobilier	6 050	3 094,56	2 000	2 400	4 400
2182	Acquisition véhicule divers services	10 800	10 726,76			-
	Sous-Total Equipement Administration Générale	29 800	27 823,26	2 000	47 000	49 000
2051	Logiciel (applications tablettes)	200			8 250	8 250
		20 000				-
2135	Signalétique	1 500				-
2183	Matériel informatique	1 250	627,01		2 250	2 250
2184	Mobilier	600			5 000	5 000
2188	Equipement divers	600	263,08		2 000	2 000
	Sous-Total Culture (Médiathèques et bibliothèques)	24 150	890,09	-	17 500	17 500
2031	Etude site de Montsaugon AVAP/ Etude accessibilité métiers d'art	9 917	2 484,00	7 433	510	7 943
2111	Achat Maison forestière	45 000	45 000,00			-
2184	Mobilier école d'Autrefois	100				-
2188	Parcours interprétation Montsaugon	10 000			7 690	7 690
2317	Travaux AVAP site de Montsaugon	11 180				-
	Sous-Total Tourisme	76 197	47 484,00	7 433	8 200	15 633
21538	Raccordement telecom Maigret ZI Prauthoy	1 040	1 037,82			-
	Sous-Total Economie	1 040	1 037,82			-
2031	Etude fiscale Maison des seniors	5 000			5 000	5 000
2313	Programme Résidences seniors 1ère tranche	470 978			553 329	553 329
2051	Logiciel Labo Cyberbase					-
2183	Matériel informatique	560	314,40		500	500
2188	Equipement divers RSP/RAM	3 200	1 453,04	1 446		1 446
2184	Matériel de bureau	1 200		578		578
2313/21318-16	Travaux RSP Labellisation	-				-
	Sous-Total Solidarité et cadre de vie	480 938	1 767,44	2 024	558 829	560 853
2031	Etudes captages prioritaires + AMO CG 52+suivi analytique	125 071	26 844,14	34 730	114 914	149 644
	Animation agricole Montagne de Baigneux et Baissey				21 504	21 504
	Etudes zonages assainissement +AMO	356 133		222 817		222 817
	AMO CG 52 sur étude rivière	3 044		3 044		3 044
	Etudes contrat de rivière de la Vingeanne (Badin Coulange)	300 000			223 775	223 775
	Etudes préalables aux travaux de renaturation de cours d'eau financés par GRTgaz et compris dans le contrat de rivière Vingeanne				47 880	47 880
2033	Publicité appel offre		1 080,00		1 000	1 000
2188	Acquisition d'un pluviomètre				2 200	2 200
	Sous-Total Environnement	784 248	27 924,14	260 591	411 273	671 864
2031	Etude accessibilité divers batiments	-			8 670	8 670
21318	Travaux accessibilité divers batiments				50 000	50 000
21732	Remplacement chaudière logement Saint Broingt les Fosses+ travaux sur toiture logement	-	3 746,05		8 000	8 000
21568	Extincteurs bâtiments divers	200	320,64		200	200
2188	Equipement divers	500			3 500	3 500
21313-16	Travaux toiture siege CCAVM	108 000	105 588,00			-
21313-16	Travaux extension siege CCAVM	62 400	67 565,29			-
21318	travaux anénagement cuisine batiment siege CCAVM	-	1 740,00			-
	Sous-Total Batiments divers/ Infrastructures	171 100	178 959,98	-	70 370	70 370
2152	Signalétique voirie	5 020				-
21578	Achat équipement matériel voirie	13 389	7 317,41		10 000	10 000
2158	Achat matériel (camion benne)	15 000	15 000,00			-
21751	Travaux effectués pour communes refacturés 50 %	38 797	7 160,57	17 451	69 691	87 142
2033-2015	Frais d'insertion programme voirie	1 000	692,78		1 000	1 000
2033-2016		-				-
238/2317-2014	Programme voirie 2014	5 000	4 990,44			-
2317-2015	Programme voirie 2015	260 000	250 393,80			-
2317-2016	Programme voirie 2016				260 000	260 000
	Sous-Total Voirie	338 206	285 555,00	17 451	340 691	358 142
2188	Equipement divers	7 400	748,90	2 652	2 600	5 252
	Sous-Total Cantines	7 400	748,90	2 652	2 600	5 252
2128/2317	Création aire de loisirs Saint Loup sur Aujon	-	-			-
	Sous-Total Sport	-	-			-
2033	Publicité appel d'offres TBI	1 100	744,91			-
2318-14	Matériel informatique (renouvellement et projet TBI)	229 300	195 023,16		4 512	4 512
2184-2183	Equipement mobilier et équipement info 2016	1 100	505,80		4 700	4 700
2188	Equipement divers (tableaux affichages et matériels divers)	7 900	1 584,19	910	5 000	5 910
21312	Travaux électriques diverses écoles	12 000	2 189,66		17 000	17 000
21312	Refection toiture école de Prauthoy et de Longeau				59 800	59 800
21312	Travaux divers écoles				2 000	2 000
2158	Chauffe eau Longeau				750	750
21568	Acquisition extincteurs		243,42		450	450
	Sous-Total Scolaire diverses écoles	251 400	200 291,14	910	94 212	95 122
2031-14	Honoraires Maitrise d'œuvre +SPS+ Contrôle technique	2 984	420,00			-
2033-14	Frais d'insertion	1 700				-
2317-14	Travaux de construction	85 000				-
2317-14	Avenants	10 760	94 956,94			-
	Sous-Total Travaux école Heuilley Cotton	100 444	95 376,94	-	-	-
2031-14/2313-14	Honoraires Maitrise d'œuvre +SPS+ Contrôle technique	51 305	13 888,12			-
2033-14	Frais d'insertion	2 400	1 109,81			-
2111-14	Acquisition terrain	-				-
2313-14	Réseaux	18 000		15 000		15 000
2313-14	Travaux	1 237 570	595 900,10	641 670	110 400	752 070
238-14	Avance forfaitaire sur travaux	49 000				-
2184	Achat mobilier école de Villegusien	30 000		30 000	1 330	31 330
	Sous-Total Travaux école Villegusien	1 388 275	610 898,03	686 670	111 730	798 400
21312	Aménagement salle enseignant	5 000	1 985,47			-
	Sous-Total Travaux groupe scolaire Vaux Sous Aubigny	5 000	1 985,47	-	-	-
21312	Travaux groupe scolaire de Prauthoy	3 500				-
	Sous-Total Travaux groupe scolaire Prauthoy	3 500	-	-	-	-
2313-14	Réhabilitation école de Cusey					-
2313-14	Honoraires Maitrise d'œuvre +SPS+ Contrôle technique					-
	Sous-Total Travaux école de Cusey	-	-			-
21568	Acquisition extincteurs		66,00			-
2183/2184	Matériel Informatique 5000 € et de bureau 800 €	5 800			1 000	1 000
2188	Matériel et équipement	27 800	28 024,92			-
	Sous-Total Halle de la santé et de la forme op 08-012	33 600	28 090,92	-	1 000	1 000
2317	Travaux de construction					-
2188	Ouvrages, matériel et équipement divers + Convecteur pole enfance	800	821,64			-
	Sous-Total Pole enfance et culture op 10019	800	821,64	-	-	-
21318	Travaux VMC remplacement de fenêtres et divers	924	923,06		3 300	3 300
2317	Travaux de construction					-
2188	lave linge + robot piscine / Régulateur PH piscine	2 900	2 678,09		1 000	1 000
2188	Sèche mains Grande Récré				720	720
	Sous-Total Centre de loisirs Isomes op28	3 824	3 601,15	-	5 020	5 020
2031	Etudes	-	792,00			-
2132	Repartiteur chauffage entre ADMR/Crèche/Infirmière/médiathèque et places handicapées et accessibilité parking				7 000	7 000
2313	Travaux de construction/ frais hooraires et divers	194 731	199 585,73			-
2313	Travaux de construction avenants /marchés complémentaires				65	65
2184/2183/2188	Solde architecte	36 000	34 533,81	600		600
21568	Mobilier, matériel et équipement divers		465,12			-
	Sous-Total Pole services et micro- crèche Auberive op2013-1	230 731	235 376,66	600	7 065	7 665

COMPTE ADMINISTRATIF 2015 - BUDGET PRIMITIF 2016 : SUBVENTIONS

N° compte	LIBELLE	EXERCICE 2015		EXERCICE 2016
		TOTAL Prévu	Réalisé	TOTAL Prévu 2016
6281	Concours divers (cotisations aux associations)			
	Adhésion interbibly + P'tits baluchons médiathèques	60	45,00	45
	GIP Parc National Régional cotisation	100	100,00	100
	Association du Pays de Langres cotisation	37 000	36 905,40	
	Cotisation CC Grand Langres pour centre aquatique du Pays de Langres	64 518	64 090,55	44 500
	Réseau Gérontologique cotisation	1 757	1 659,40	1 660
	RTES			180
	AMF (Maires de Haute-Marne) cotisation	600	589,89	600
	ADCF (Communautés de France) cotisation	915	914,34	922
	CAUE (AVAP Montsaugéon)	58	57,20	58
	Total article 6281	105 508	104 361,78	48 065
6553	Contingent SDIS	188 483	187 463,00	189 385
	Total article 6553	188 483	187 463	189 385
6554	Contributions et participations aux organismes de regroupement			
	Langres développement - PETR	81 000	50 863,44	103 100
	Syndicat Intercommunal de la Tille et de la Venelle (SITIV)	3 000	2 635,30	2 664
	Syndicat de rivières de la Resaigne communes Maatz Coublanc (SMIAH)	345	344,61	1 128
	Syndicat de rivières de Saolon Vannon commune Coublanc (Synd Ass Saolon Vannon)	477		
	Syndicat de rivières du Chatillonnais (Contrat de rivière SEQUANA)	2 650	2 739,19	2 650
	Syndicat Mixte Production Eau Potable (ZAE Langres Sud)	5 400	5 400	5 400
	Syndicat Mixte Transport Pays de Langres (transports à la demande)	4 977	4 977	4 686
	Total article 6554	97 849	66 960	119 628
657341	Subventions aux communes membres du groupement			
	Contingent d'aide sociale (CCAS) et Dotations de solidarité communes Dommarien/Coublanc/Vesvres	151 522	147 521,40	130 403
	Partenariat projet Cohons (tourisme)	2 500	2 500	2 200
	Subvention de fonctionnement voirie communautaire	2 000	353	
	Total article 657341	154 022	150 374	132 603
657351	Subventions aux groupements de collectivités			
	Budget régie des transports scolaires	208 119	208 119	198 119
	Budget annexe SPANC	1 243		4 999
	Budget annexe pôle commercial Auberive	2 126		20 620
	Budget annexe différés loyers PMS ZI Prauthoy	61 672		40 771
	Budget annexe Friche Vaillant	45 000		42 451
	Budget annexe ZAE Longeau Sud	211 481		234 279
	Budget annexe Bâtiment relais Auberive	77 757		77 966
	Total article 657351	607 398	208 119	619 205
6574	Subventions de fonctionnement aux associations			
	Association La Montagne			
	<i>Le raid de Villegu(tourisme)</i>			
	<i>activités voile d'été (hors scolaire)</i>	6 600	6 600,00	4 500
	<i>activités voile d'été (scolaire)</i>			1 500
	<i>communication journal Vivre Ici</i>	800	800,00	800
	Le Chien à Plumes (le festival)	2 250	2 250,00	2 250
	Le Chien à Plumes (la Niche)	2 250	2 250,00	2 250
	Tinta'Mars (spectacles tout public)	4 000	4 000,00	4 000
	Fédération Départementale Foyers Ruraux (Diseurs d'histoire/Au détour des chemins)	1 500	1 500,00	1 500
	Autour de la Terre (activités culturelles Centre des Rives)	2 500	2 500,00	2 500
	Autour de la Terre (Subvention exceptionnelle)	4 000	4 000,00	
	Association sportive collège Prauthoy	300	300,00	200
	Ecoles subvention Noël et fonds spécial pour classes découvertes	12 626	10 784,00	11 269
	CIN Ligue de l'Enseignement "Chantier de Jeunes"	1 700	1 700,00	1 700
	CIN subvention de fonctionnement			400
	Association Préface (2 spectacles de rue)	1 500	1 500,00	2 500
	La Maison de Courcelles (accueil de jeunes vacances)	500	500,00	1 000
	La Maison de Courcelles (cirque)	1 000	1 000,00	1 000
	Association culturelle Montsaugonnaise le Promontoire	12 500	12 500,00	9 300
	Résurgences activités théâtre écoles CCAVM	1 500	1 500,00	1 250
	Association AC2A programme musical	1 300	1 300,00	1 200
	Association SCUDO VARIAZIONE 8ème rencontre pour une fanfare	800	800,00	800
	Foyers ruraux de la Vingeanne (spectacle pyrotechnique à Villegusien)	-		1 800
	Les décisifs	800	800,00	500
	Association ADMR Auberive poste secrétariat	5 500	5 500,00	5 000
	Union sportive de Rouvres-sur-Aube (école de foot)	270	270,00	250
	parc à vision Auberive (fonctionnement)	2 700		2 700
	Dplace	1 500		750
	Théâtre actif			500
	Fiesta abeille Apis Sapiens			750
	Soutien au rucher pédagogique Apis Sapiens			1 500
	Projet cohons	25 000	25 000	25 000
	Subvention GIP Parc national (étude)	12 487	12 487	
	Total art. 6574	105 883	99 841	88 669
C/20421	ADMR Vingeanne achat véhicule sur 5 ans	4 000	4 000	4 000
C/2041412	Subvention Commune de Leuchey	3 017	3 000	
C/20421	parc à vision Auberive	7 100		7 100
C/20141412	Terrain de foot commune de Cusey	1 059	1 059	
C/20141412	Communes - Travaux voirie	69 025	39 409	53 032
	Total chapitre 204 subvention d'équipement	84 201	47 468	64 132

Contribution au SDIS de la Haute-Marne

Commune	Réalisé 2013	Réalisé 2014	Réalisé 2015	Prévisions 2016
APREY	5 342 €	5 681 €	6 224 €	6 674 €
ARBOT	1 446 €	1 538 €	1 772 €	1 820 €
AUBERIVE	8 331 €	8 859 €	7 647 €	7 317 €
AUJOURRES	3 752 €	3 990 €	3 444 €	3 296 €
AULNOY sur Aube	1 217 €	1 294 €	1 117 €	1 069 €
BAISSEY	3 099 €	3 295 €	3 241 €	3 257 €
BAY sur Aube	1 469 €	1 562 €	1 348 €	1 352 €
BRENNES	2 416 €	2 569 €	2 961 €	3 257 €
CHALANCEY	2 309 €	2 455 €	2 830 €	3 113 €
CHASSIGNY	3 879 €	4 125 €	3 560 €	3 555 €
CHOILLEY-DARDENAY	2 347 €	2 496 €	2 877 €	3 164 €
COHONS	3 888 €	4 134 €	4 353 €	4 166 €
COLMIER le Bas	602 €	640 €	619 €	592 €
COLMIER le Haut	1 604 €	1 706 €	1 472 €	1 409 €
COUBLANC	1 566 €	1 665 €	1 637 €	1 588 €
CUSEY	4 268 €	4 538 €	4 634 €	5 098 €
DOMMARIEN	1 777 €	1 890 €	2 132 €	2 345 €
FLAGEY	2 175 €	2 313 €	2 666 €	2 933 €
GERMAINES	1 299 €	1 381 €	1 192 €	1 141 €
GRANDCHAMP			1 269 €	1 396 €
HEUILLEY COTTON	3 755 €	3 993 €	3 446 €	3 298 €
ISOMES	2 381 €	2 532 €	2 918 €	3 210 €
LEUCHEY	768 €	817 €	942 €	1 036 €
LONGEAU PERCEY	14 833 €	15 773 €	18 181 €	17 398 €
MAATZ	1 214 €	1 291 €	1 357 €	1 411 €
MONTSAUGEON	2 007 €	2 134 €	2 176 €	2 303 €
MOUILLERON	438 €	466 €	537 €	557 €
OCCEY	3 629 €	3 859 €	3 331 €	3 522 €
ORCEVAUX	1 220 €	1 297 €	1 495 €	1 644 €
PERROGNEY les Fontaines	7 757 €	8 249 €	7 120 €	6 813 €
POINSENOT	779 €	828 €	809 €	774 €
POINSON Les Grancey	963 €	1 024 €	884 €	908 €
PRASLAY	1 138 €	1 210 €	1 395 €	1 534 €
PRAUTHOY	14 216 €	15 117 €	15 417 €	14 753 €
RIVIERE Les Fosses	3 193 €	3 395 €	3 907 €	3 739 €
ROCHETAILLEE	2 147 €	2 283 €	2 361 €	2 388 €
ROUELLES	388 €	413 €	420 €	462 €
ROUVRES sur Aube	2 043 €	2 172 €	1 969 €	2 166 €
SAINT BROINGT Les Fosses	2 975 €	3 164 €	3 647 €	4 011 €
SAINT LOUP sur Aujon	3 416 €	3 632 €	3 737 €	3 863 €
TERNAT	828 €	880 €	1 015 €	972 €
VAILLANT	1 063 €	1 130 €	1 304 €	1 434 €
VAL D'ESNOMS	6 252 €	6 648 €	7 664 €	2 797 €
VALS des Tilles	3 184 €	3 386 €	2 923 €	8 430 €
VAUX sous Aubigny	13 604 €	14 466 €	15 672 €	852 €
VAUXBONS	744 €	791 €	807 €	14 997 €
VERSEILLES le Bas	1 444 €	1 536 €	1 524 €	1 458 €
VERSEILLES le Haut	264 €	281 €	323 €	356 €
VESVRES sous Chalancey	2 854 €	3 035 €	2 620 €	2 507 €
VILLARS Santenoge	1 733 €	1 843 €	1 852 €	2 037 €
VILLEGUSIEN le Lac	13 394 €	14 243 €	16 085 €	16 612 €
VILLIERS les Aprey	862 €	917 €	894 €	856 €
VITRY en Montagne	790 €	840 €	856 €	842 €
VIVEY	719 €	765 €	881 €	903 €
TOTAL	169 781 €	180 541 €	187 464 €	189 385 €
Pourcentage d'augmentation	1,86%	6,34%	3,83%	1,02%

FONCTIONNEMENT - DEPENSES

N° CPTE	LIBELLE	EXERCICE 2015		EXERCICE 2016		
		TOTAL PREVU (rattach+NC)	REALISE	Rattachement de charges	Nouveaux crédits	Prévisionnel 2016
6063	Fournitures entretien	500	1 390,31		700	700
6064	Fournitures bureau	500	413,95		500	500
6066	Carburant	85 000	79 914,65		83 000	83 000
6068	Remplacement téléphone bus	250	314,14		250	250
6135	Locations éventuelles	500	-		500	500
61551	Entretien/réparations bus et clio	90 000	93 854,24		95 000	95 000
61558	Entretien extincteurs	250	249,72		280	280
6156	Maintenance Tachygraphe	250	184,80		250	250
6168	Assurances véhicules et personnes	30 000	29 753,69		30 000	30 000
618	Abonnements/ formation FCO	1 200	793,10		1 800	1 800
6225	Indemnité receveur	500	300,66		500	500
6231	Annonces et Insertions	-	126,00		150	150
6248	Sous-Traitance ramassage scolaire	78 700	71 567,55		76 700	76 700
6256	Frais de mission	500	44,50		250	250
6261	Timbres	500	-		1 000	1 000
6262	Téléphone	4 800	3 503,55		3 800	3 800
6287	Rembt transport parents d'élèves	500	504,00		510	510
63358	Renouvellement carte grise	-	-		-	-
011	Charges à caractère général	293 950	282 914,86	-	295 190	295 190
6218	Mise à disposition personnel extérieur	5 000	9 396,00		7 000	7 000
6332	Cotisations FNAL	950	938,53		1 000	1 000
6336	Cotisations CDG et CNFPT	4 800	4 787,00		5 000	5 000
6411	Salaires	201 000	189 652,68		221 000	221 000
6413	Primes et gratifications	7 800	9 528,57		11 500	11 500
6451	Cotisations URSSAF	48 300	49 060,91		54 000	54 000
6453	Cotisations Retraite	24 000	23 455,57		27 000	27 000
6454	Cotisations ASSEDIC	3 700	3 869,40		5 300	5 300
6456	Versements FNC SFT	400	-		400	400
6458	Assurance personnel/cotis. autres organismes sociaux	6 172	6 406,82		8 950	8 950
6458	Assurance personnel/cotis. autres organismes sociaux				270	270
6475	Médecine du travail	250	307,00		350	350
012	Charges de personnel	302 372	297 402,48	-	341 770	341 770
022	Dépenses imprévues	1 805	-	-	1 402	1 402
6811	Dotation amortissements bus/tél/clio...	145 304	144 935,16		170 563	170 563
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	145 304	144 935,16	-	170 563	170 563
66111	Remboursement emprunts intérêts	1 716	1 715,73		1 402	1 402
66112	ICNE	324	- 72,36			-
66	Charges financières	2 040	1 643,37	-	1 402	1 402
6718	Participation permis de conduire	1 500	-	-	1 500	1 500
67	Charges exceptionnelles	1 500	-	-	1 500	1 500
6541	Allocation en non valeur					-
023	virement section d'investissement					-
TOTAL GENERAL		746 971	726 895,87	-	811 827	811 827
Soit résultat de l'exercice			50 953,45			0

INVESTISSEMENT - DEPENSES

N° CPTE	LIBELLE	EXERCICE 2015		EXERCICE 2016		
		Total prévisionnel (rattach+NC)	REALISE	Restes à réaliser	Nouveaux crédits	Prévisionnel 2016
001	Déficit n-1 reporté					-
13911	Amortissement subvent invest kangoo	887	887,00		888	888
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	887	887,00	-	888	888
2156	Matériel de transport d'exploitation	600	584,18		600	600
041	Opérations patrimoniales (ordre)	600	584,18	-	600	600
1641	Remboursement emprunts capital	7 038	7 037,50		7 352	7 352
16	Emprunts et dettes assimilées	7 038	7 037,50	-	7 352	7 352
2033	Publicité	600	584,18		600	600
2051	Logiciel	540	538,80		550	550
20	Immobilisations incorporelles	1 140	1 122,98	-	1 150	1 150
2154	Matériel industriel	2 500	15 095,17	4 500	2 500	7 000
2156	Reserves renouvellements cars	80 603			162 315	162 315
	Acquisition bus	180 000	174 639,60	9 000	75 000	84 000
2183						-
	Matériel informatique	-	1 956,00		2 000	2 000
21	Immobilisations corporelles	263 103	191 690,77	13 500	241 815	255 315
TOTAL GENERAL		272 768	201 322,43	13 500	251 805	265 305
Soit résultat de l'exercice		-	- 10 022,09	- 13 500,00		0

Résultats	Fonctionnement	Investissement	Total
résultat cumulé clôture 2014	92 376,21	90 164,29	182 540,50
résultat exercice 2015	50 953,45	- 10 022,09	40 931,36
résultat cumulé clôture 2015	143 329,66	80 142,20	223 471,86

FONCTIONNEMENT - RECETTES

N° CPTE	LIBELLE	EXERCICE 2015		EXERCICE 2016
		TOTAL PREVU (rattach+NC)	REALISE	Prévisionnel 2016
002	excédent n-1 reporté	92 375		143 329
002	Résultat d'exploitation reporté	92 375		143 329
64198	Remboursement sur rémunérations personnel	5 500	1 364,45	1 500
6459	Remboursement sur charges personnel		279,06	500
013	Atténuations de charges	5 500	1 643,51	2 000
777	Amortissement subvent invest kangoo	887	887,00	888
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	887	887,00	888
7083	Locations diverses	8 500	12 056,50	8 500
7084	Mise à disposition personnel	1 500	2 089,65	1 500
7087	Reversement participations scolaires	40 000	38 772,61	37 000
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de s.	50 000	52 918,76	47 000
7473	Subvention Département transports	355 000	454 002,94	385 000
7473	Subvention Département accompagnateurs	20 000	39 602,44	20 000
7475	Versement subvention budget général	208 119	208 119,00	198 119
74	Subventions d'exploitation	583 119	701 724,38	603 119
773-7475	Remboursement B gral depense fonct (Kangoo)	8 390	8 391,60	8 991
775	Vente véhicule	2 500	2 500,00	2 500
778	Remboursement assurance+tipp	4 200	9 784,07	4 000
77	Produits exceptionnels	15 090	20 675,67	15 491
TOTAL GENERAL		746 971	777 849,32	811 827,00

INVESTISSEMENT - RECETTES

N° CPTE	LIBELLE	EXERCICE 2015		EXERCICE 2016
		Total prévisionnel (rattach+NC)	REALISE	Prévisionnel 2016
001	Excédent de résultat d'investissement	90 164		80 142
001	Solde d'exécution section investissement	90 164		80 142
28051	Amortissement logiciel stradacard	-	-	180
28154	Amortissement extincteurs/booster/extincteur	2 116	2 115,16	5 115
28156	Amortissements bus et véhicules	127 122	127 122,00	149 332
28157	Amortissement téléphone bus	89	89,00	-
28182	Amortissements bus et véhicules	15 284	15 284,00	15 284
28183	Amortissement lecteur cartes tachygraphes	693	325,00	652
28188	Amortissement cuve gazoil	-	-	-
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	145 304	144 935,16	170 563
2033	Opération d'ordre (réintégration publicité)	600	584,18	600
041	Opérations patrimoniales (ordre)	600	584,18	600
10222	FCTVA année n	20 000	45 781,00	14 000
10222	FCTVA 4 ème tri n-1	16 700		
10	Dotations, fonds divers et réserves	36 700	45 781,00	14 000
021	virement de section fonctionnement			
TOTAL GENERAL		272 768	191 300,34	265 305

FONCTIONNEMENT - DEPENSES

N° CPTÉ	LIBELLE	EXERCICE 2015		EXERCICE 2016		
		Total prévisionnel	Réalisé	Rattachement de charges	Nouveaux crédits	Total prévisionnel
6015	Terrains à aménager		-			
6045	Achats d'études, prestations de services		-			
	Participation SMAEPL 2013/2014		-			
605	Achat de matériel, équipement et travaux		-			
608	Frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement	2 000,00	-		2 000,00	2 000,00
6522	Reversement excédent au budget général	10 352,00	-		12 864,00	12 864,00
658	Charges diverses de la gestion courante	10,00	-		10,00	10,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs (SCI du Plateau)		-			
TOTAL DES DEPENSES REELLES		12 362,00	-	-	14 874,00	14 874,00
71355-042	Constation augmentation des stocks	12 584,00	-		12 584,00	12 584,00
023	Virement section investissement	88 085,00	-		88 085,00	88 085,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		100 669,00	-		100 669,00	100 669,00
TOTAL GENERAL		113 031,00	-	-	115 543,00	115 543,00

INVESTISSEMENT - DEPENSES

N° CPTÉ	LIBELLE	EXERCICE 2015		EXERCICE 2016		
		Total prévisionnel	Réalisé	Rattachement de charges	Nouveaux crédits	Total prévisionnel
OO1	Déficit d'investissement reporté	98 659,00	-		98 659,00	98 659,00
3555 (ordre)	Terrains aménagés	2 010,00	-		2 010,00	2 010,00
33581 (ordre)	Frais accessoires	-	-			-
TOTAL GENERAL		100 669,00	-	-	100 669,00	100 669,00

RESULTATS CA			Investissement	Fonctionnement	Totaux
Résultat cumulé clôture 2014		-	98 659,00	111 011,59	12 352,59
Résultat exercice 2015			-	-	-
Résultat cumulé clôture 2015		-	98 659,00	111 011,59	12 352,59

FONCTIONNEMENT - RECETTES

N° CPTÉ	LIBELLE	EXERCICE 2015		EXERCICE 2016		
		Total prévisionnel	Réalisé	Rattachement de charges	Nouveaux crédits	Total prévisionnel
OO2	Résultat d'exploitation reporté	111 011,00	-		111 011,00	111 011,00
7015	Vente de terrains aménagés		-			-
	Vente de bois coupe sur la zone		-		2 512,00	2 512,00
758	Régularisation TVA	10,00	-		10,00	10,00
			-			
			-			
			-			
TOTAL DES RECETTES REELLES		111 021,00	-	-	2 522,00	2 522,00
7133-042	Constation augmentation des encours de production		-			
71355-042	Constation augmentation stocks terrains	2 010,00	-		2 010,00	2 010,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		2 010,00	-	-	2 010,00	2 010,00
TOTAL GENERAL		113 031,00	-	-	115 543,00	115 543,00

INVESTISSEMENT - RECETTES

N° CPTÉ	LIBELLE	EXERCICE 2015		EXERCICE 2016		
		Total prévisionnel	Réalisé	Rattachement de charges	Nouveaux crédits	Total prévisionnel
3355 (ordre)	Travaux	12 584,00	-		12 584,00	12 584,00
021	Virement de la section fonctionnement	88 085,00	-		88 085,00	88 085,00
TOTAL GENERAL		100 669,00				100 669,00

FONCTIONNEMENT - DEPENSES

N° CPTE	LIBELLE	EXERCICE 2015		EXERCICE 2016		
		Total prévisionnel	Réalisé	Rattachement de charges	Nouveaux crédits	Total prévisionnel
	Déficit reporté	-				-
6015	Terrains à aménager					
6045	Achats d'études, prestations de services (frais honoraires Eu	22 000,00	4 098,61		17 750,00	17 750,00
605	Travaux (reste à payer pour travaux avant commercialisati	68 000,00	575,00		74 130,00	74 130,00
	Travaux après commercialisation (TC1 et TC3)				80 000,00	80 000,00
608	Publicité et communication	10 000,00	3 327,00		-	-
658	Charges diverses de la gestion courante (régul TVA)	10,00	0,12		10,00	10,00
6261	Frais d'affranchissement du dépliant carte postale	800,00	136,00			-
		-				-
TOTAL DES DEPENSES REELLES (opérations d'ordre)		100 810,00	8 136,73	-	171 890,00	171 890,00
O23	Virement à la section d'investissement	106 322,00	-		129 120,00	129 120,00
7133	Constation augmentation des stocks	142 710,00	78 029,00		181 100,00	181 100,00
71355	Variation de stocks	300 000,00			300 000,00	300 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		549 032,00	78 029,00	-	610 220,00	610 220,00
TOTAL GENERAL		649 842,00	86 165,73	-	782 110,00	782 110,00
<i>Résultat de l'exercice</i>			-			-

INVESTISSEMENT - DEPENSES

N° CPTE	LIBELLE	EXERCICE 2015		EXERCICE 2016		
		Total prévisionnel	Réalisé	Rattachement de charges	Nouveaux crédits	Total prévisionnel
OO1	Déficit d'investissement reporté	493 381,00	-		483 489,00	483 489,00
16873	Rembt avance remboursable Départ 2015-2019 total 300 000,00	60 000,00	60 000,00	-	60 000,00	60 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		60 000,00	60 000,00	-	60 000,00	60 000,00
3351 (ordre)	Terrains					
3354 (ordre)	Etudes et prestations de services	22 000,00	4 098,61		17 750,00	17 750,00
3555 (ordre)	Terrains aménagés	68 000,00			154 130,00	154 130,00
3355 (ordre)	Travaux	194 841,00	575,00		194 841,00	194 841,00
33581 (ordre)	Frais accessoires	10 810,00	3 463,12		10,00	10,00
		-				-
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		295 651,00	8 136,73		366 731,00	366 731,00
TOTAL GENERAL		849 032,00	68 136,73	-	910 220,00	910 220,00
<i>Résultat de l'exercice</i>			9 892,27			

Résultat CA	Investissement	Fonctionnement	Totaux
Résultat cumulé clôture 2014	- 493 380,33	- -	- 493 380,33
Résultat exercice 2015	9 892,27	-	9 892,27
Résultat cumulé clôture 2015	- 483 488,06	- -	- 483 488,06

FONCTIONNEMENT - RECETTES

N° CPTE	LIBELLE	EXERCICE 2015		EXERCICE 2016		
		Total prévisionnel	Réalisé	Rattachement de charges	Nouveaux crédits	Total prévisionnel
OO2	Résultat d'exploitation reporté					
7015	Vente de terrains aménagés	72 700,00	64 120,00		145 000,00	145 000,00
74718	Fonds ministériels					
74741	Participation budget général (montant qui viendra équilibre	211 481,00			234 279,00	234 279,00
7478	Subvention GIP 52	-				-
748371	DDR - DETR	70 000,00	13 909,00		36 090,00	36 090,00
758	Régularisation TVA	10,00			10,00	10,00
773	Annulation exercice antérieur	-				-
TOTAL DES RECETTES REELLES		354 191,00	78 029,00	-	415 379,00	415 379,00
7133	Constation augmentation des stocks	100 810,00	8 136,73		171 890,00	171 890,00
71355	Variation de stocks	194 841,00			194 841,00	194 841,00
		-				-
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		295 651,00	8 136,73	-	366 731,00	366 731,00
TOTAL GENERAL		649 842,00	86 165,73	-	782 110,00	782 110,00

INVESTISSEMENT - RECETTES

		EXERCICE 2014		EXERCICE 2015		
		Total prévisionnel	Réalisé	Rattachement de charges	Nouveaux crédits	Total prévisionnel
168741	Emprunt temporaire contracté budget principal	300 000,00			300 000,00	300 000,00
16873	Avance remboursable Conseil Général					-
TOTAL DES RECETTES REELLES		300 000,00	-	-	300 000,00	300 000,00
3555 (ordre)	Terrains aménagés	72 700,00	78 029,00		181 090,00	181 090,00
3355 (ordre)	Travaux	89 000,00			89 000,00	89 000,00
3351 (ordre)	Terrains aménagés	190 000,00			190 000,00	190 000,00
3354 (ordre)	Etudes et prestations de services	85 000,00			21 000,00	21 000,00
33581 (ordre)	Frais accessoires	6 010,00			10,00	10,00
O21	Virement de la section de fonctionnement	106 322,00			129 120,00	129 120,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		549 032,00	78 029,00	-	610 220,00	610 220,00
TOTAL GENERAL		849 032,00	78 029,00	-	910 220,00	910 220,00

BUDGET ANNEXE BATIMENT RELAIS AUBERIVE

FONCTIONNEMENT - DEPENSES

N° CPTE	LIBELLE	EXERCICE 2015		EXERCICE 2016	
		TOTAL PREVU (rattach+NC)	REALISE	Nouveaux Crédits	Total prévisionnel (rattach+NC)
002	Déficit de fonctionnement	30 435		29 627	29 627
		-			-
6161	Primes d'assurance	500	487,87	485	485
63512	Taxes foncières	1 800	1 763,00	2 000	2 000
658	Charges diverses de la gestion courante	10	0,40	10	10
	Sous-total charges à caractère général	2 310	2 251,27	2 495	2 495
66111	Intérêts réglés à échéance	1 841	537,69	583	583
66112	ICNE	521	98,91		-
023	Virement à la section d'investissement	47 148		48 606	48 606
	TOTAL GENERAL	82 255	2 690,05	81 311	81 311
	Résultat de l'exercice		807,95		-

INVESTISSEMENT - DEPENSES

N° CPTE	LIBELLE	EXERCICE 2015		EXERCICE 2016	
		TOTAL PREVU	REALISE	Nouveaux Crédits	Total prévisionnel (rattach+NC)
001	Déficit d'investissement reporté	46 085		47 147	47 147
1641	Capital de la dette	11 056	11 055,79	11 452	11 452
					-
	TOTAL GENERAL	57 141	11 055,79	58 599	58 599
	Résultat de l'exercice	-	1 062,55		-

l'emprunt sera soldé en 2020

Résultat CA	Investissement	Fonctionnement	Totaux
Résultat cumulé clôture 2014	- 46 084,49	- 30 434,62	- 76 519,11
Résultat exercice 2015	- 1 062,55	807,95	- 254,60
Affectation à investissement			
Résultat cumulé clôture 2015	- 47 147,04	- 29 626,67	- 76 773,71

Affectation du résultat 2015 au BP 2016			
Déficits d'investissement et de fonctionnement à reporter	A reporter	A reporter	

FONCTIONNEMENT - RECETTES

N° CPTE	LIBELLE	EXERCICE 2015		EXERCICE 2016	
		Total prévisionnel (rattach+NC)	REALISE	Nouveaux Crédits	Total prévisionnel (rattach+NC)
		-			-
70878	Remboursement taxes foncières	4 488	3 498,00	3 335	3 335
74751	Participation du budget général	77 757	-	77 966	77 966
		-	-		-
758	Produits divers de la gestion courante	10	-	10	10
		-			-
		-			-
		-			-
		-			-
		-			-
	TOTAL GENERAL	82 255	3 498,00	81 311	81 311

INVESTISSEMENT - RECETTES

N° CPTE	LIBELLE	EXERCICE 2015		EXERCICE 2016	
		Total prévisionnel	REALISE	Nouveaux Crédits	Total prévisionnel
					-
1676	Loyers ets DEEN (15 annuités 2012-2026)	9 993	9 993,24	9 993	9 993
021	Virement de la section de fonctionnement	47 148		48 606	48 606
	TOTAL GENERAL	57 141	9 993,24	58 599	58 599

INVESTISSEMENT - DEPENSES

N° CPTE	LIBELLE	EXERCICE 2015		EXERCICE 2016	
		TOTAL PREVU	Réalisé	Nouveaux crédits	Total prévisionnel
001	Déficit n-1	70 317	-	70 317	70 317
					-
					-
					-
			-		-
					-
	TOTAL	70 317	-	70 317	70 317
	Résultat de l'exercice		-		-

INVESTISSEMENT - RECETTES

N° CPTE	LIBELLE	EXERCICE 2015		EXERCICE 2016		
			Réalisé	RAR	Nouveaux crédits	Total prévisionnel
1068	Affectation de résultat				11 947	11 947
			-			
			-			
021	Virement section fonctionnement	70 317			58 370	58 370
TOTAL		70 317	-	-	70 317	70 317

FONCTIONNEMENT - DEPENSES

N° CPTE	LIBELLE	EXERCICE 2015		EXERCICE 2016	
		TOTAL PREVU (rattach+NC)	Réalisé	Nouveaux Crédits	Total prévisionnel (rattach+NC)
002	Déficit n-1	7 855			-
66111	Remboursement emprunt 99	-			-
66111	Remboursement emprunt 00	-			-
66112	ICNE	-			-
658	Reliquat TVA	10		10	10
63512	Taxes foncières	5 500	5 375,00	6 100	6 100
		-		-	-
		-			-
023	Virement à section investissement	70 317		58 370	58 370
	TOTAL	83 682	5 375,00	64 480	64 480
	<i>Résultat de l'exercice</i>		19 801		-

FONCTIONNEMENT - RECETTES

N° CPTE	LIBELLE	EXERCICE 2015		EXERCICE 2016		
		TOTAL PREVU (rattacht+NC)	Réalisé	Rattachement	Nouveaux Crédits	Total prévisionnel (rattacht+NC)
002	Excédent reporté					
752	Rembt loyers intérêts extension 1999	16 500	16 360,47		17 600	17 600
752	Rembt loyers intérêts extension 2000			-		
758	Remboursement frais financier suite reprise	-	3 440,58			-
		-	-			-
70878	Rembt taxes foncières	5 500	5 375,00		6 100	6 100
74751	Subvention équilibre budget général	61 672			40 770	40 770
758	Reliquat TVA	10			10	10
						-
TOTAL		83 682	25 176,05	-	64 480	64 480

Résultats	Investissement	Fonctionnement	Totaux
Résultat cumulé clôture 2014	- 70 316,38	- 7 854,37	- 78 170,75
Résultat exercice 2015	-	19 801,05	19 801,05
Résultat cumulé clôture 2015	- 70 316,38	11 946,68	- 58 369,70

Affectation du résultat 2015 au BP 2016	
déficit d'investissement à reporter	- 70 316,38
Couverture du déficit d'investissement	11 946,68
Excédent de fonctionnement à reporter	-

BUDGET ANNEXE FRICHE INDUSTRIELLE DE VAILLANT

INVESTISSEMENT - DEPENSES

N° CPTE	LIBELLE	EXERCICE 2015		EXERCICE 2016		
		TOTAL PREVU	REALISE	RAR	Nouveaux crédits	Prévisionnel 2016
001	Déficit n-1	29 218			4 570	4 570
1641	Remboursement emprunt chaufferie bois	3 010	3 009,70		3 170	3 170
1641	Remboursement emprunt pole economie solidaire				4 397	4 397
	Sous-total c/1641	3 010	3 009,70	-	7 567	7 567
238/2313	Travaux projet site de Vaillant	180 003	169 405,77	454,00		454
21318/2132	Travaux Batiment régie rurale	6 290	6 310,40			
21568	Acquisition extincteur		303,40			
2188	Matériel	5 000	852,00		500	500
2132	Répartiteur de chauffage serres +compteur calorifique				1 000	1 000
2132	place handicapées et accessibilité parking				2 500	2 500
	Sous-total travaux	191 293	176 871,57	454	4 000	4 454
20422	Subvention d'équipement construction hangar	10 000	10 000,00			
	Subvention d'équipement la Gare	3 000	3 000,00			
	Sous-total subvention d'équipement	13 000	13 000	-	-	-
040-ch 13	opérations d'ordre transfert entre section	21 053	21 053,00		25 600	25 600
2313/ 041	opérations d'ordre patrimoniales	20 000			21 000	21 000
2132-040	Travaux en regie	3 151	3 150,24			
	Sous-total opérations d'ordre	44 204	24 203,24	-	46 600	46 600
	TOTAL	280 725	217 084,51	454	62 737	63 191
	Résultat de l'exercice	-	24 648			-

FONCTIONNEMENT - DEPENSES

N° CPTE	LIBELLE	EXERCICE 2015		EXERCICE 2016		
		Total prévisionnel (rattach+NC)	Réalisé	Rattachement charges engagées non réglées en 2015	Nouveaux crédits	Prévisionnel 2016
002	Déficit n-1	31 029			33 383	33 383
66111	Remboursement emprunt chaufferie bois	1 785	1 784,87		1 626	1 626
66111	Remboursement emprunt pole economie solidaire	-			1 358	1 358
	Sous-total emprunt	1 785	1 784,87	-	2 984	2 984
66112	ICNE	1 219	119,85		850	850
668	Frais d'emprunt		75,00			
	Sous-total ICNE	1 219	44,85	-	850	850
60612	Electricité	70	263,95		70	70
60632	Fournitures pour travaux en régie	2 750	2 866,82		450	450
6161	Assurances bâtiments	711	710,11		760	760
63512	Taxes foncières Régie Rurale/friche 3	1 800	1 790,17		1 900	1 900
63512	Taxe foncière la Halle	900	692,73		900	900
63512	Taxes foncières ex CPMI	600	575,10		650	650
60621	Plaquettes bois + gaz	4 500	3 820,97		6 825	6 825
61558	Entretien chaudière+ extincteur	500	529,20		1 000	1 000
6156	Contrat entretien chaufferie automatique bois	600	600,00		650	650
615221	Réparations diverses bât ex CPMI	600	519,16		1 100	1 100
	Sous-total charges à caractère général	13 031	12 368,21	-	14 305	14 305
658	reliquat TVA	10	1,77		10	10
042-6811	opérations d'ordre transfert entre section	30 753	30 753,00		32 899	32 899
023	Virement à section investissement	20 106			3 672	3 672
	TOTAL	97 933	44 863,00	-	88 103	88 103
	Résultat de l'exercice	-	2 354			-

Résultats CA	Investissement	Fonctionnement	Totaux
Résultat cumulé clôture 2014	- 29 217,77	- 31 028,98	- 60 246,75
Résultat exercice 2015	24 648,36	- 2 353,90	22 294,46
Résultat cumulé clôture 2015	- 4 569,41	- 33 382,88	- 37 952,29

Affectation du résultat 2014 au BP 2015			
Déficits d'investissement et de fonctionnement	à reporter	à reporter	

INVESTISSEMENT - RECETTES

N° CPTE	LIBELLE	EXERCICE 2015		EXERCICE 2016		
		TOTAL PREVU	REALISE	RAR	Nouveaux crédits	Prévisionnel 2016
1068	Affectation du résultat n-1					-
1641	Emprunt	75 000,00	75 000,00			
1327-1317	Subvention Europe	90 000,00	85 951,87			
1318	Subvention EDF-GIP		5 620,00		5 620	5 620
1322/1312	Subvention Région	44 866,00	44 408,00			
	Sous-total subventions	209 866,00	210 979,87	-	5 620	5 620
040	opérations d'ordre transfert entre section	30 753,00	30 753,00		32 899	32 899
2031 / 41	opérations d'ordre patrimoniales	20 000,00			21 000	21 000
	Sous-total opérations d'ordre	50 753,00	30 753,00	-	53 899	53 899
021	Virement de section fonctionnement	20 106,00			3 672	3 672
	TOTAL	280 725,00	241 732,87	-	63 191	63 191

FONCTIONNEMENT - RECETTES

N° CPTE	LIBELLE	EXERCICE 2014		EXERCICE 2015		
		Total prévisionnel (rattach+NC)	Réalisé	Rattachement charges engagées non réglées en 2015	Nouveaux crédits	Prévisionnel 2016
002	Excédent reporté	-				-
752	Loyers bâtiment Agence ciale ex CPMI	3 600	3 663,24		4 200	4 200
752	Rembt loyers Régie Rurale	7 573	7 572,96		7 572	7 572
752	loyers La Gare		1 560,00		3 120	3 120
70878	Rembt consommables/entretien chauffage bois	4 000	4 588,17		4 300	4 300
	Rembt taxes foncières Autour de la Terre/La Halle	600	921,47		850	850
	Sous-total loyers	15 773	18 305,84	-	20 042	20 042
722-042	Reversement travaux en régie bâtiment régie rurale	3 151	3 150,24			
	Sous-total travaux en régie transféré en investissement	3 151	3 150,24	-	-	-
74751	Différenciel emprunt chaufferie bois					
	Différence loyers bâtiments halle/agence	45 000			42 451	42 451
	Différentiel sur charges fonctionnement					
	Différentiel sur consommables chaufferie bois					
74751	Différentiel sur investissement	12 946				
	Sous-total pris en charge budget principal	57 946	-	-	42 451	42 451
7718	trop versé		0,02			
758	reliquat TVA	10			10	10
042-777	opérations d'ordre transfert entre section	21 053	21 053,00		25 600	25 600
	TOTAL	97 933	42 509,10	-	88 103	88 103

BUDGET ANNEXE FERME THERAPEUTIQUE

INVESTISSEMENT - DEPENSES

N° CPTE	LIBELLE	EXERCICE 2015		EXERCICE 2016		
		Total prévisionnel	Réalisé	Restes à réaliser	Nouveaux Crédits	Total prévisionnel (rattacht+NC)
001	Déficit d'investissement n-1	28 558			35 155	35 155
1641	Rembt capital 2 emprunts	24 170	24 169,90		25 112	25 112
21318	Travaux electricité cuisine/plomberie chauffage	8 500	5 877,92			-
21751	Travaux de voirie	11 065	11 433,12			-
21318	Travaux d'accessibilité				13 680	13 680
21318	Travaux renovation et mise aux normes batiment				14 304	14 304
21318	Travaux de refection des marches et fabrication d'une main courante				9 300	9 300
2313	Travaux imprévus programmes	52 636			52 758	52 758
020	Dépenses imprévues	4 930			2 250	2 250
041	opérations d'ordre patrimoniales	-				-
Total		129 859	41 480,94	-	152 559	152 559
Résultat de l'exercice			- 6 597,46			-

INVESTISSEMENT - RECETTES

N° CPTE	LIBELLE	EXERCICE 2015		EXERCICE 2016		
		Total prévisionnel	Réalisé	Restes à réaliser	Nouveaux Crédits	Total prévisionnel (rattacht+NC)
1068	Affectation résultat n-1	28 558	28 557,48		35 155	35 155
10222	FCTVA	3 000	2 822,00		5 500	5 500
	FCTVA années antérieures	900			900	900
	Subvention département FAL sur travaux de cablage	1 250	1 365,00			-
1323	Subvention DETR sinistre Saint Broingt les fosses	2 630	2 139,00			-
1323	Subvention département accessibilité				3 000	3 000
1341	Subvention accessibilité DETR				5 300	5 300
041	opérations d'ordre patrimoniales	-				-
021	Virement de section de fonctionnement	93 521			102 704	102 704
Total		129 859	34 883,48	-	152 559	152 559

FONCTIONNEMENT - DEPENSES

N° CPTE	LIBELLE	EXERCICE 2015		EXERCICE 2016		
		Total prévisionnel (rattacht+NC)	Réalisé	Rattachement charges engagées non réglées en 2015	Nouveaux Crédits	Total prévisionnel (rattacht+NC)
66111	Emprunts remboursement intérêts	22 762	22 761,07		21 820	21 820
66112	ICNE	8 478	360,35			-
	<i>Sous-total emprunt</i>	31 240	22 400,72		21 820	21 820
63512	Taxes foncières	250	201,00		250	250
616	Assurances bâtiments	894	893,52		900	900
637	Taxes CAUE/AF 2014 et 2015	250	412,67		300	300
61558	Réparations et entretien biens mobiliers	3 500			3 500	3 500
615221	Réparations et entretien des bâtiments	5 000	3 155,18			
	<i>Sous-total charges courantes</i>	9 894	4 662,37		4 950	4 950
615221	Réparation toiture Ferme thérapeutique				5 000	5 000
023	Virement à section d'investissement	93 521			102 704	102 704
Total		134 655	27 063,09	-	134 474	134 474
Résultat de l'exercice			34 473,99			-

FONCTIONNEMENT - RECETTES

N° CPTE	LIBELLE	EXERCICE 2015		EXERCICE 2016		
		Total prévisionnel (rattacht+NC)	Réalisé	Rattachement charges engagées non réglées en 2015	Nouveaux Crédits	Total prévisionnel (rattacht+NC)
002	Résultat de fonctionnement	73 655			72 974	72 974
						-
752	Loyers Acodège	61 000	61 537,08		61 500	61 500
						-
						-
						-
Total		134 655	61 537,08	-	134 474	134 474

Résultats	Investissement	Fonctionn	Totaux
Résultat cumulé clôture 2014	- 28 557,48	102 213,38	73 655,90
Affectation à investissement exercice 2015	-	28 557,48	- 28 557,48
Résultat exercice 2015	- 6 597,46	34 473,99	27 876,53
Résultat cumulé clôture 2015	- 35 154,94	108 129,89	72 974,95

Affectation du résultat 2015 au BP 2016	
Couverture du déficit d'investissement	- 35 154,94
Excédent de fonctionnement à reporter	72 974,95

FONCTIONNEMENT - DEPENSES

N° CPTE	LIBELLE	EXERCICE 2015		EXERCICE 2016		
		Total prévisionnel	Réalisé	Rattachement charges engagées non réglées en 2015	Nouveaux crédits	Prévisionnel 2016 (rattachement+ nouveaux crédits)
6554	Contribution SMICTOM	862 340	862 338,00		862 300	862 300
627	Frais de prélèvement et de rejet	10	0,39		100	100
62871	Frais de gestion (personnel et divers)	10 000	8 492,87		12 000	12 000
6261	Frais postaux	70			70	70
6231	Frais d'impression facture TIP	800	730,56		1 000	1 000
673	Titres annulés exercice antérieur	1 500	193,77		5 000	5 000
658/678	Petits reliquats	10			10	10
	<i>Sous-total frais de gestion</i>	12 390	9 417,59	-	18 180	18 180
6541	Allocations en non valeur (exercices antérieurs compris)	15 000	2 804,47		15 000	15 000
6542	Effacement de dettes	4 517	822,55		17 935	17 935
	<i>Sous-total charges impayées et non valeurs</i>	19 517	3 627,02	-	32 935	32 935
023	<i>virement section d'investissement</i>					-
	TOTAL GENERAL	894 247	875 382,61	-	913 415	913 415
	<i>Résultat de l'exercice</i>	-	10 168,23		-	-

INVESTISSEMENT - DEPENSES

N° CPTE	LIBELLE	EXERCICE 2015		EXERCICE 2016		
		Total prévisionnel	Réalisé	Restes à réaliser	Nouveaux crédits	Prévisionnel 2016 (rattachement+ nouveaux crédits)
001	<i>Déficit reporté n-1</i>	3				
	TOTAL GENERAL	3	-			
	<i>Résultat de l'exercice</i>		2,90			

Résultat de l'exercice	Investissement	Fonctionnement	Totaux
résultat cumulé clôture 2014	-	2,90	14 250,45
Affectation à investissement exercice 2015	-	2,90	- 2,90
résultat exercice 2015	2,90	10 168,23	10 171,13
résultat cumulé clôture 2015	0,00	24 415,78	24 415,78

Affectation du résultat 2015 au BP 2016	
Couverture du déficit d'investissement	0,00
Excédent de fonctionnement reporté	24 415,78

FONCTIONNEMENT - RECETTES

N° CPTE	LIBELLE	EXERCICE 2015		EXERCICE 2016		
		Total prévisionnel	Réalisé	Rattachement produits engagés non encaissés en 2015	Nouveaux crédits	Prévisionnel 2016 (rattachement+ nouveaux crédits)
002	<i>Exédent reporté n-1 (compris RAR)</i>	14 247			24 415	24 415
70611	Redevances attendues	880 000	885 293,85		889 000	889 000
7714	recouvrement suite non valeur	-				-
7718/7788	trop perçu		256,99			-
						-
						-
						-
						-
						-
						-
						-
						-
	TOTAL GENERAL	894 247	885 550,84	-	913 415	913 415

FONCTIONNEMENT - RECETTES

N° CPTE	LIBELLE	EXERCICE 2015		EXERCICE 2016		
		Total prévisionnel	Réalisé	Rattachement produits engagés non encaissés en 2015	Nouveaux crédits	Prévisionnel 2016 (rattachement+ nouveaux crédits)
1068	<i>affectation du résultat pour couverture déficit</i>	3	2,90			
021	<i>virement de section fonctionnement</i>					
	TOTAL GENERAL	3	2,90	-	-	-

BUDGET ANNEXE SPANC

FONCTIONNEMENT - DEPENSES

N° CPT	LIBELLE	EXERCICE 2015		EXERCICE 2016		
		TOTAL PREVU	REALISE	Rattachement charges engagées non réglées en 2015	Nouveaux crédits	Prévisionnel 2016 (rattachement+ nouveaux crédits)
001	Déficit reporté n-1	1 538			4 999	4 999
611	Facturation prestataire (vente + nouvelle conception)	80 264	11 709,50		79 847	79 847
6226	Honoraires (AMO Conseil Départemental)	761		761	761	1 522
6287	Frais de gestion personnel et divers(vente + nouvelle conception+diag systématique	13 700	2 300,76		16 514	16 514
6231	Frais d'insertion nouveau marché SPANC	270	270			-
658	Reliquat de TVA				10	10
6261	Frais postaux	1 080			1 150	1 150
6711	Intérêts moratoires	307	94,56			-
673	Titres annulés	91	91,00		200	200
TOTAL GENERAL		98 011	14 465,82	761	103 481	104 242
<i>Résultat de l'exercice</i>			- 3 460,82			-

Résultat CA	Investissement	Fonctionnement	Totaux
Résultat cumulé clôture 2014	-	- 1 537,81	- 1 537,81
Résultat exercice 2015	-	- 3 460,82	- 3 460,82
Résultat cumulé clôture 2015	-	- 4 998,63	- 4 998,63

FONCTIONNEMENT - RECETTES

N° CPT	LIBELLE	EXERCICE 2015		EXERCICE 2016		
		TOTAL PREVU	REALISE	Rattachement produits engagés non encaissés en 2015	Nouveaux crédits	Prévisionnel 2016 (rattachement+ nouveaux crédits)
7062	Redevances attendues (vente + nouvelle conception)	927				-
	Redevances attendues	95 250	10 165		83 453	83 453
741	Prime Assainissement NC	591	840		660	660
741	Subvention Seine Normandie				15 120	15 120
747	Subvention équilibre du Budget principal	1 243			4 999	4 999
758	reliquat de TVA	-			10	10
TOTAL GENERAL		98 011	11 005	-	104 242	104 242

BUDGET ANNEXE CASERNES GENDARMERIES

INVESTISSEMENT - DEPENSES

N° CPTE	LIBELLE	EXERCICE 2015		EXERCICE 2016		
		TOTAL PREVU	REALISE	RAR	Nouveaux Crédits	Prévisionnel 2015
001	<i>Déficit d'investissement n-1</i>	1 108			30 369	30 369
	<i>partie professionnelle gendarmerie de Longeau</i>	-				-
2033	Frais d'appel d'offres et dossiers	5 000	966,36			-
2031	Honoraires et divers	71 000	21 240,18			-
2313	Travaux	630 830	46 204	550 689	20 000	570 689
	<i>Sous-total travaux</i>	706 830	68 410,47	550 689	20 000	570 689
2111	Acquisition parcelles ZA Longeau Sud et AUBERIVE	105 500	20 500	85 000		85 000
23-041	opération d'ordre patrimoniales				25 000	25 000
	Total	813 438	88 910,47	635 689	75 369	711 058
<i>Résultat de l'exercice</i>		- 29 261,35				

FONCTIONNEMENT - DEPENSES

N° CPTE	LIBELLE	EXERCICE 2015		EXERCICE 2016		
		TOTAL PREVU	REALISE	Rattachement de charges	Nouveaux Crédits	Prévisionnel 2016
	<i>déficit de fonctionnement n-1</i>	1			1	1
658	reliquat de TVA	10			10	10
023	<i>Virement à section investissement</i>				5 250	5 250
	Total	11	-	-	5 261	5 261
<i>Résultat de l'exercice</i>		0,09				

Résultats CA	Investissement	Fonctionnement	Totaux
Résultat cumulé clôture 2014	- 1 107,61	- 0,52	- 1 108,13
Affectation à investissement exercice 2015			-
Résultat exercice 2015	- 29 261,35	0,09	- 29 261,26
Résultat cumulé clôture 2014	- 30 368,96	- 0,43	- 30 369,39

Affectation du résultat 2014 au BP 2015		
<i>Déficit d'investissement à reporter</i>	-	30 368,96
<i>Déficit de fonctionnement à reporter</i>	-	0,43

INVESTISSEMENT - RECETTES

N° CPTE	LIBELLE	EXERCICE 2015		EXERCICE 2016		
		TOTAL PREVU	REALISE	RAR	Nouveaux Crédits	Prévisionnel 2016
1068	<i>Affectation résultat n-1</i>					-
1328	Subvention gendarmerie	89 808		89 808		89 808
1331	Subvention Etat DETR	128 000		128 000		128 000
1318/1328	Subvention GIP 52	198 830	59 649,12	111 000		111 000
1328	EDF/GIP	12 800				-
	<i>Sous-total Subvention</i>	429 438	59 649,12	328 808	-	328 808
1641	Emprunt	384 000		352 000		352 000
20-041	opération d'ordre patrimoniales				25 000	25 000
021	<i>Virement de section fonctionnement</i>				5 250	5 250
	Total	813 438	59 649,12	680 808	30 250	711 058

FONCTIONNEMENT - RECETTES

N° CPTE	LIBELLE	EXERCICE 2014		EXERCICE 2015		
		TOTAL PREVU	REALISE	Rattachement de produits	Nouveaux Crédits	Prévisionnel 2015
002	<i>Résultat de fonctionnement</i>					-
758	Reliquat de TVA	11	0,09		11	11
752	Loyer (1 mois)				5 250	5 250
	Total	11	0,09	-	5 261	5 261

INVESTISSEMENT - DEPENSES

N° CPTE	LIBELLE	EXERCICE 2015		EXERCICE 2016		
		TOTAL PREVU	REALISE	RAR	Nouveaux Crédits	Prévisionnel 2016
001	Déficit d'investissement n-1	136 280			118 440	118 440
1641	Remboursement capital				5 123	5 123
2313	Honoraires et divers	4 029				-
2313	Travaux marchés validés	54 228	67 521,80	50		50
2313	Travaux avenants/marchés complémentaires	5 210				-
	travaux laboratoire boulangerie	4 281				-
	hors marche					-
2313	Travaux de ventilation commerce				6 000	6 000
			-			-
Total		204 028	67 521,80	50	129 563	129 613
Résultat de l'exercice			17 839,99			-

FONCTIONNEMENT - DEPENSES

N° CPTE	LIBELLE	EXERCICE 2015		EXERCICE 2016		
		TOTAL PREVU	REALISE	Rattachement charges engagées non réglées en 2015	Nouveaux Crédits	Total prévisionnel (rattach+NC)
	Déficit de fonctionnement n-1	1				-
66111	remboursement intérêt				864	864
66112	ICNE				588	588
658	Reliquat TVA	10	0,33		10	10
61558	Réparations diverses	445			500	500
63512	Taxe foncière				2 500	2 500
668	Frais d'emprunt	55	55,00			-
023	Virement à section investissement	6 625			20 968	20 968
Total		7 136	55,33	-	25 430	25 430
Résultat de l'exercice			4 944,67			-

Résultats CA	Investissement	Fonctionnement	Totaux
Résultat cumulé clôture 2014	- 136 279,10	- 0,42	- 136 279,52
Affectation à investissement exercice 2015			
Résultat exercice 2015	17 839,99	4 944,67	22 784,66
Résultat cumulé clôture 2015	- 118 439,11	4 944,25	- 113 494,86

Affectation du résultat 2015 au BP 2016	
Déficit d'investissement à reporter	- 118 439,11
Couverture du déficit d'investissement	- 4 944,25
Excédent de fonctionnement à reporter	-

INVESTISSEMENT - RECETTES

N° CPTE	LIBELLE	EXERCICE 2015		EXERCICE 2016		
		TOTAL PREVU	REALISE	RAR	Nouveaux Crédits	Prévisionnel 2016
1068	Affectation résultat n-1	-			4 945	4 945
1327	Subvention FEADER	39 407				-
1322	Subvention Région	30 000		30 000	10 000	40 000
1328	Subvention GIP 52	7 318	8 862,79			-
1318	Subvention ED-GIP	-			16 700	16 700
1331	Subvention DETR	65 678	21 499	44 000	3 000	47 000
1641	Emprunt	55 000	55 000			-
		-				-
021	Virement de section fonctionnement	6 625			20 968	20 968
Total		204 028	85 361,79	74 000	55 613	129 613

FONCTIONNEMENT - RECETTES

N° CPTE	LIBELLE	EXERCICE 2015		EXERCICE 2016		
		TOTAL PREVU	REALISE	Rattachement produits engagés non encaissés en 2015	Nouveaux Crédits	Total prévisionnel (rattach+NC)
002	Résultat de fonctionnement	-				-
		-				-
752	Loyer boulangerie L. TRIPIER	2 500	2 500,00		2 400	2 400
74741	Participation commune Auberive	2 500	2 500,00		2 400	2 400
74751	Subvention équilibre budget général	2 126			20 620	20 620
758	Reliquat TVA	10			10	10
		-				-
						-
Total		7 136	5 000,00	-	25 430	25 430

Création au 01/01/2014

FONCTIONNEMENT - DEPENSES

N° CPTE	LIBELLE	EXERCICE 2015		EXERCICE 2016
		TOTAL PREVU	Réalisé	Total prévisionnel
	<i>Déficit n-1 reporté</i>	<i>14972</i>		<i>9 085</i>
6228	Honoraires prestataire de service	230 599	85 355,64	145 244
6231	Annonces et insertions	7 380	4 376,64	3 100
6261	Affranchissements	500		500
62876	Portage administratif PIG	6 000	4 000,00	2 000
62878	Remboursements de frais Pays de Langres	500	746,43	500
6745	Subventions Propriétaires occupants	130 000	37 500,00	92 500
TOTAL GENERAL		389 951	131 978,71	252 929,00

5 886,29

-

Résultat CA	Investissement	Fonctionnement	Total
Résultat cumulé clôture 2014	-	- 14 971,28	- 14 971,28
Résultat exercice 2014	-	5 886,29	5 886,29
Résultat cumulé clôture 2015	-	9 084,99	9 084,99

FONCTIONNEMENT - RECETTES

N° CPTE	LIBELLE	EXERCICE 2015		EXERCICE 2016
		TOTAL PREVU	Réalisé	Prévisionnel 2016
7478	Subvention Anah PO partie suivi animation	71 571	24 662	46 909
7477	Subvention Etat partie suivi animation	107 380	16 320	91 060
7472	Subvention Région FCII partie suivi animation	26 000	17 834	8 166
	Subvention Région FCII	52 000	8 000	44 000
74758	Participation EPCI suivi animation	52 000	71 049	62 794
	Participation EPCI gestion communication	16 000		
	Participation EPCI au FCII	65 000		
TOTAL GENERAL		389 951	137 865	252 929

BUDGET ANNEXE LA CROIX ROUGE II

INVESTISSEMENT - DEPENSES

N° CPTE	LIBELLE	EXERCICE 2015		EXERCICE 2016		
		Total prévisionnel	Réalisé	RAR	Nouveaux Crédits	Total prévisionnel (rattach+NC)
	Déficit d'investissement n-1		-		160 307	160 307
1641	emprunt rembt capital (à compter du 01/10/2016)	-	-		11 818	11 818
2111	Achat bâtiment Maigret	150 000,00	150 000,00			-
	Frais d'actes	7 500,00	2 850,00			-
	<i>Sous-total acquisition</i>	157 500	152 850,00		-	-
2033	Frais d'insertion	1 500,00	852,44		330	330
2313	Travaux	300 900,00	-	257 428	8 000	265 428
2313	Réseaux	18 354,00	-	18 354	16 695	35 049
2031	Honoraires de maîtrise d'œuvre et divers	30 000,00	6 603,80	11 185		11 185
2313	Honoraires de maîtrise d'œuvre et divers après travaux				20 492	20 492
	<i>Sous-total travaux honoraires et divers</i>	350 754	7 456,24	286 967	45 517	332 484
2313-040	Opération ordre				17 800	17 800
	Total	508 254,00	160 306,24	286 967	235 442	522 409
	<i>Résultat de l'exercice</i>		- 160 306,24			-

FONCTIONNEMENT - DEPENSES

N° CPTE	LIBELLE	EXERCICE 2015		EXERCICE 2016		
		Total prévisionnel	Réalisé	Rattachement de charges	Nouveaux Crédits	Total prévisionnel (rattach+NC)
		-	-			-
658	Reliquat de TVA				10	10
668	Frais d'emprunt				200	200
66111	intérêts d'emprunts (sur 4 mois)				1 200	1 200
66112	ICNE				676	676
616	Assurance				170	170
6811	Amortissement				5 095	5 095
	Virement section investissement				4 210	4 210
	Total	-			11 561	11 561
	<i>Résultat de l'exercice</i>					-
	Résultat CA	Investissement	Fonctionnement	Totaux		
	Résultat cumulé clôture 2014					
	Résultat exercice 2015	- 160 306,24	-	- 160 306,24		
	Résultat cumulé clôture 2015	- 160 306,24	-	- 160 306,24		

Affectation du résultat 2015 au BP 2016			
<i>Déficits d'investissement à reporter</i>	<i>A reporter</i>		

INVESTISSEMENT - RECETTES

N° CPTE	LIBELLE	EXERCICE 2015		EXERCICE 2016		
		Total prévisionnel	Réalisé	RAR	Nouveaux Crédits	Total prévisionnel (rattach+NC)
		-	-			-
1331	DETR	204 500,00		173 754		173 754
1318	GIP	103 754,00		96 550		96 550
1318	EDF				5 000	5 000
1318	Participation investissement locataire				20 000	20 000
1641	Emprunt (30/06/2016 déclenchement max.)	200 000,00		200 000		200 000
	<i>Sous-total financements</i>	508 254	-	470 304	25 000	495 304
28132	Amortissement				5 095	5 095
2031-040	Opération ordre				17 800	17 800
	Virement section de fonctionnement				4 210	4 210
	Total	508 254,00	-	470 304	52 105	522 409

FONCTIONNEMENT - RECETTES

N° CPTE	LIBELLE	EXERCICE 2015		EXERCICE 2016		
		Total prévisionnel	Réalisé	Rattachement de produits	Nouveaux Crédits	Total prévisionnel (rattach+NC)
		-	-			-
758	reliquat de TVA				10	10
						-
						-
752	Loyer				11 551	11 551
						-
						-
	Total	-	-	-	11 561	11 561

BUDGET ANNEXE FROMAGERIE GERMAIN

INVESTISSEMENT - DEPENSES

N° CPTE	LIBELLE	EXERCICE 2015		EXERCICE 2016		
		Total prévisionnel	Réalisé	RAR	Nouveaux Crédits	Total prévisionnel (rattach+NC)
	<i>Déficit d'investissement n-1</i>	-			990	990
2111	Acquisition terrain	150 000,00			185 000	185 000
2313	Travaux de construction	7 520 000,00			9 082 010	9 082 010
2313	VRD	780 000,00			780 000	780 000
2031	Honoraires de maîtrise d'œuvre	830 000,00			830 000	830 000
2033	Frais d'insertion		990,00		10 000	10 000
2031	Indemnisation jury de Concours +candidat non retenu				12 000	12 000
2313	Taxe aménagement				100 000	100 000
Total		9 280 000,00	990,00	-	11 000 000	11 000 000
<i>Résultat de l'exercice</i>			- 990,00			-

FONCTIONNEMENT - DEPENSES

N° CPTE	LIBELLE	EXERCICE 2015		EXERCICE 2016		
		Total prévisionnel	Réalisé	Rattachement de charges	Nouveaux Crédits	Total prévisionnel (rattach+NC)
		-	-			-
658	Reliquat de TVA				10	10
						-
						-
						-
Total		-			10	10
<i>Résultat de l'exercice</i>						

Résultat CA	Investissement	Fonctionnement	Totaux
Résultat cumulé clôture 2014			
Résultat exercice 2015	- 990,00	-	- 990,00
Résultat cumulé clôture 2015	- 990,00	-	- 990,00
Affectation du résultat 2015 au BP 2016			
Déficit d'investissement à reporter	A reporter		

INVESTISSEMENT - RECETTES

N° CPTE	LIBELLE	EXERCICE 2015		EXERCICE 2016		
		Total prévisionnel	Réalisé	Nouveaux Crédits	Nouveaux Crédits	Total prévisionnel (rattach+NC)
		-				-
1331	DETR 1ère et 2ème tranche	750 000,00			500 000	500 000
1318	GIP 1ère et 2ème tranche	750 000,00			500 000	500 000
1641	Emprunt	7 780 000,00			10 000 000	10 000 000
		-				-
		-				-
Total		9 280 000,00	-	-	11 000 000	11 000 000

FONCTIONNEMENT - RECETTES

N° CPTE	LIBELLE	EXERCICE 2015		EXERCICE 2016		
		Total prévisionnel	Réalisé	Rattachement de produits	Nouveaux Crédits	Total prévisionnel (rattach+NC)
		-	-			-
758	reliquat de TVA				10	10
						-
						-
						-
Total		-	-	-	10	10

EMPRUNTS	ANNEE	DUREE	MONTANT	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Centre de loisirs	2000	15	800 000	12 150,26													
Construc gpe scolaire Esnoms 1	2005	20	100 000 €	6 997,96	6 997,96	6 997,96	6 997,96	6 997,96	6 997,96	6 997,96	6 997,96	6 997,96	6 997,96	6 997,96			
Construc gpe scolaire Esnoms 2	2006	20	80 000 €	5 782,76	5 782,76	5 782,76	5 782,76	5 782,76	5 782,76	5 782,76	5 782,76	5 782,76	5 782,76	5 782,76	5 782,91		
Groupe scolaire Longeau	2007	20	350 000 €	25 982,98	25 982,98	25 982,98	25 982,98	25 982,98	25 982,98	25 982,98	25 982,98	25 982,98	25 982,98	25 982,98	25 982,98	25 982,98	
aire d'activités Isômes	2007	10	40 000 €	5 037,77	5 037,77	5 037,77											
Gpe scolaire Prauthoy (2035)	2009	27	400 000 €	28 141,91	28 153,87	28 079,54	28 047,08	28 018,99	28 024,05	27 940,60	27 908,36	27 865,17	27 852,75	27 781,58	27 737,80	27 687,26	27 662,18
Groupe scolaire Cusey Pôle enfance culture Longeau Micro-crèche Auberive	2013	12	350 000 €	36 176,76	36 176,76	36 176,76	36 176,76	36 176,76	36 176,76	36 176,76	36 176,76	36 176,76	36 176,76	36 176,76			
Groupe scolaire de Villegusien	2016	20	450 000 €				27 387,91	27 387,91	27 387,91	27 387,91	27 387,91	27 387,91	27 387,91	27 387,91	27 387,91	27 387,91	27 387,91
service scolaire périscolaire sport				120 270,40	108 132,10	108 057,77	130 375,45	130 347,36	130 352,42	130 268,97	130 236,73	130 193,54	130 181,12	130 109,95	86 891,60	81 058,15	55 050,09
Voirie 2002	2003	12	55 000 €	5 880,81													
Voirie 2004	2005	12	55 000 €	5 608,48	5 608,48	5 608,48											
Voirie 2005	2006	12	50 000 €	5 098,36	5 098,36	5 098,36	5 098,36										
Voirie 2006	2007	10	40 000 €	4 931,64	4 931,64	4 931,64											
Voirie 2007	2007	10	40 000 €	5 037,77	5 037,77	5 037,77											
Matériel voirie tracteur équipé	2008	10	45 000 €	5 670,28	5 670,28	5 670,28	5 670,31										
commune de Mouilleron	2006	12	16 000 €	3 403,57	3 403,57	3 403,52	1 675,30										
	2009	8	12 000 €														
commune de Vauxbons 2011	2009	7	20 000 €	3 207,10	1 603,56												
VRD ZA Prauthoy	2008	12	20 000 €	2 193,32	2 193,32	2 193,32	2 193,32	2 193,32	2 193,37								
service voirie				41 031,33	33 546,98	31 943,37	14 637,29	2 193,32	2 193,37	-	-	-	-	-	-	-	-
Logement Chatoillenot	2003	12	45 000 €	4 697,98													
Logements St Broingt les F	2004	15	155 000 €	14 058,10	14 058,10	14 058,10	14 058,10	14 058,10									
service locatif				18 756,08	14 058,10	14 058,10	14 058,10	14 058,10	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Achat bât du Crey	2002	15	53 357 €	5 088,55	5 088,55	5 088,55											
Siège CCPM	2003	15	70 000 €	6 234,40	6 234,40	6 234,40	6 234,40										
Acquisition terrains+bâtiments AUBERIVE	2010	20	160 000 €	11 717,40	11 717,40	11 717,40	11 717,40	11 717,40	11 717,40	11 717,40	11 717,40	11 717,40	11 717,40	11 717,40	11 717,40	11 717,40	11 717,40
Extension siège CCAVM	2015	12	65 000 €		6 074,88	6 074,88	6 074,88	6 074,88	6 074,88	6 074,88	6 074,88	6 074,88	6 074,88	6 074,88	6 074,88	6 074,87	
Pole services Auberive	2015	12	120 000 €		11 215,16	11 215,16	11 215,16	11 215,16	11 215,16	11 215,16	11 215,16	11 215,16	11 215,16	11 215,16	11 215,16	11 215,21	
Gendarmerie de Longeau	2015	25	1 100 000 €			72 045,49	60 045,49	60 045,49	60 045,49	60 045,49	60 045,49	60 045,49	60 045,49	60 045,49	60 045,49	60 045,49	60 045,49
service bâtiments				23 040,35	40 330,39	112 375,88	95 287,33	89 052,93	89 052,93	89 052,93	89 052,93	89 052,93	89 052,93	89 052,93	89 052,93	89 052,97	71 762,89
Différé loyers PMS	2010	5	50 000 €	10 688,09													
service économie				10 688,09	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Site village de Chalancey	2006	15	45 000 €	3 957,31	3 957,31	3 957,31	3 957,31	3 957,31	3 957,31	3 957,31							
Amgt village Occey	2006	15	150 000 €	13 191,04	13 191,04	13 191,04	13 191,04	13 191,04	13 191,04	13 191,04							
PER Montsaugéon/Dardenay/Esnoms	2010	15	100 000 €	8 738,17	8 738,17	8 738,17	8 738,17	8 738,17	8 738,17	8 738,17	8 738,17	8 738,17	8 738,17	8 738,17			
Prêt flexilis 1 halle de Percey	2010	25	500 000 €	34 850,00	34 130,00	33 410,00	32 690,00	31 970,00	31 250,00	30 530,00	29 810,00	29 090,00	28 370,00	27 650,00	26 930,00	26 210,00	25 490,00
Prêt flexilis 2 halle de Percey	2011	15	60 000 €	4 964,57	4 886,61	4 803,81	4 723,43	4 643,05	4 564,21	4 482,29	4 401,91	4 321,52	4 241,80	4 160,76	4 080,38		
service culture tourisme				65 701,09	64 903,13	64 100,33	63 299,95	62 499,57	61 700,73	60 898,81	42 950,08	42 149,69	41 349,97	40 548,93	31 010,38	26 210,00	25 490,00
TOTAL				279 487,34	260 970,70	330 535,45	317 658,12	298 151,28	283 299,45	280 220,71	262 239,74	261 396,16	260 584,02	259 711,81	206 954,91	196 321,12	152 302,98
Emprunt avec retour locations				18 756,08	14 058,10	86 103,59	74 103,59	74 103,59	60 045,49	60 045,49	60 045,49	60 045,49	60 045,49	60 045,49	60 045,49	60 045,49	60 045,49
SOLDE REEL				260 731,26	246 912,60	244 431,86	243 554,53	224 047,69	223 253,96	220 175,22	202 194,25	201 350,67	200 538,53	199 666,32	146 909,42	136 275,63	92 257,49

capital restant du au 31/12/2015
58 375,73
51 210,69
233 045,74
9 443,48
351 250,00
301 171,39
450 000,00
1 454 497,03
10 671,32
14 352,24
9 301,51
9 443,48
15 605,07
7 970,24
1 584,06
9 628,67
78 556,59
50 885,43
50 885,43
9 481,78
17 347,12
120 096,81
65 000,00
120 000,00
1 100 000,00
1 431 925,71
-
20 962,67
69 875,44
72 343,41
400 000,00
44 000,00
607 181,52
3 623 046,28
1 150 885,43
2 472 160,85

Transports scolaires									
EMPRUNTS	ANNEE	DUREE	MONTANT	2015	2016	2017	2018	2019	2020
bus 73 places	2007	12	80 000 €	8 753,23	8 753,23	8 753,23	8 753,23	8 753,23	
TOTAL				8 753,23	8 753,23	8 753,23	8 753,23		